



Les familles
avec adolescents,
entre le doute
et l'incertitude

Le rapport 2001-2002
*sur la situation et
les besoins des familles
et des enfants*



Conseil de la famille
et de l'enfance

Québec 

Les familles
avec adolescents,
entre le doute
et l'incertitude

Le rapport 2001-2002

*sur la situation et
les besoins des familles
et des enfants*

Conseil de la famille
et de l'enfance

Québec 

Le Rapport annuel 2001-2002 sur la situation et les besoins des familles et des enfants a été adopté par le Conseil de la famille et de l'enfance à sa réunion du 21 mars 2002, conformément à l'article 14 de la Loi sur le Conseil de la famille et de l'enfance.

Ce Rapport a été préparé sous la responsabilité d'un comité de travail du Conseil de la famille et de l'enfance formé de:

M. François Blain	M. Kenneth George
M ^{me} Nicole Boily	M ^{me} Huguette Labrecque
M ^{me} Suzanne Couture	

Recherche et rédaction:	Martine Côté
Collaboration à la rédaction:	Isabelle Bitaudeau
Consultations:	Monique Pagé Caroline Caron
Coordination:	Jean-Pierre Lamoureux
Soutien technique:	Céline Gariépy
Responsable des communications:	Odette Plante
Révision linguistique:	Carole Gendron
Graphisme:	Matteau Parent graphisme et communication inc.
Illustratrice:	Julie Laprise

Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. La traduction et la reproduction totale ou partielle de ce Rapport sont autorisées à la condition que la source soit mentionnée.

Conseil de la famille et de l'enfance

900, boul. René-Lévesque	Téléphone: (418) 646-7678
Place Québec, bureau 800	1-877-221-7024 (sans frais)
Québec (Québec) G1R 6B5	Télécopieur: (418) 643-9832
	Courriel: conseil.famille.enfance@cfe.gouv.qc.ca
	Site: http://www.cfe.gouv.qc.ca

© 2002 Conseil de la famille et de l'enfance

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec, 2002
Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Juin 2002

ISBN: 2-550-39376-7



Table des matières

INTRODUCTION	5
1 LES FAMILLES AVEC ADOLESCENTS: UN PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE	7
1.1 Au Québec, les familles avec adolescents en chiffres	9
1.2 Les grandes caractéristiques des parents d'adolescents	10
1.3 Les familles immigrées et les adolescents	16
1.4 Les familles autochtones et les adolescents	19
1.5 Les familles avec des adolescents handicapés	23
1.6 Les revenus et les dépenses des familles avec adolescents	25
2 LES ADOLESCENTS DANS LEUR FAMILLE ET LEURS RÉALITÉS	27
2.1 L'adolescence aujourd'hui au Québec	29
2.2 L'adolescence dans le cycle de la vie	31
2.3 Les aspects physiques et psychologiques: recherche de l'identité et de l'autonomie	33
2.4 La santé des adolescents	38
2.5 Comment les adolescents perçoivent leurs milieux de vie?	45
2.5.1 La famille: le lieu privilégié d'épanouissement	45
2.5.2 L'école: un milieu de vie privilégié par les adolescents	49
2.5.3 Le travail: du temps partiel des étudiants à l'activité principale des jeunes travailleurs	56
2.5.4 Les activités culturelles: les médias, la télévision et les nouvelles technologies	58
2.6 L'adolescence en difficulté	59
3 ÊTRE PARENTS D'ADOLESCENTS AUJOURD'HUI	67
3.1 Les adultes et la crise des valeurs	69
3.2 Les relations au sein de la famille: l'avènement de la « démocratie familiale »	70
3.3 La difficile conciliation famille-travail	72
3.4 Les parents et l'école	75
3.5 Père et mère: des modèles à réinventer	79
3.6 Les changements de rôles parentaux dans des contextes particuliers	84
4 LES FAMILLES AVEC DES ADOLESCENTS: DÉFIS ACTUELS ET ENJEUX D'AVENIR	91
4.1 Défis et enjeux pour les parents	93
4.2 Défis et enjeux pour les adolescents	96
4.3 Défis et enjeux pour le milieu scolaire	98
4.4 Défis et enjeux pour la société	100
CONCLUSION	103
BIBLIOGRAPHIE	107
ANNEXE: CONSULTATIONS ET REMERCIEMENTS	117
COMPOSITION DU CONSEIL DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE	119



Introduction

Le présent Rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants du Québec fait suite à celui paru en mars 2000, qui présentait un regard d'ensemble sur les caractéristiques des familles et des enfants. Ce premier rapport avait été élaboré à partir du *Portrait statistique des familles et des enfants au Québec*¹, réalisation conjointe du Conseil de la famille et de l'enfance, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère de la Famille et de l'Enfance. Le Rapport s'appuyait aussi sur des recherches, des études ainsi que sur des consultations publiques.

À partir notamment des résultats de ces consultations, le Conseil de la famille et de l'enfance avait identifié quelques situations familiales qui méritaient d'être examinées plus en profondeur. À ce titre, la situation des familles avec adolescents a interpellé fortement le Conseil. Les parents rencontrés avaient à l'époque évoqué, du même souffle, leur fierté à l'égard de leurs adolescents qu'ils considéraient intelligents et débrouillards, volontaires et articulés, et leur inquiétude face à cette période de leur vie familiale, soulignant leur propre insécurité et leurs craintes face aux changements vécus au sein de la famille au moment où leurs enfants deviennent des adolescents.

Par ailleurs, ils se disaient très sensibles à la situation sociale, culturelle et économique qui était faite à leurs jeunes et se montraient désireux de les accompagner dans leur cheminement vers la vie adulte². Mais comment? Ils affirmaient se sentir souvent démunis et sans ressources, isolés, presque abandonnés pendant cette période de la vie familiale où les adolescents les remettent en question quotidiennement, tant dans leurs choix éducatifs que dans leur vie personnelle. Devant ce constat, le Conseil de la famille et de l'enfance a choisi de s'arrêter particulièrement à la situation et aux besoins des familles qui vivent avec des adolescents et d'y consacrer son rapport 2001-2002.

- 1 Conseil de la famille et de l'enfance, ministère de la Famille et de l'Enfance, Bureau de la statistique du Québec (1999), *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 206 p.
- 2 Conseil de la famille et de l'enfance (2000), *Et si on parlait des familles et des enfants... de leurs préoccupations et de leurs besoins!*; *Le Rapport 1999-2000 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Le Conseil de la famille et de l'enfance, 66 p.

Dans l'intention d'enrichir et de valider les données fournies par les travaux de recherche sur le sujet, le Conseil a organisé, en avril et mai 2001, des consultations publiques aux quatre coins de la province. Des personnes concernées par l'adolescence, des parents et des intervenants, ont pu s'exprimer sur la situation et les besoins des familles et des adolescents. Quatre régions ont été visitées: le Cœur-du-Québec, Québec-Chaudières-Appalaches, l'Abitibi et la grande région métropolitaine. Ces rencontres ont permis aux membres du Conseil de la famille et de l'enfance de saisir concrètement la situation des familles et d'orienter leur réflexion.

Le Rapport présente d'abord les données statistiques sur les familles avec adolescents au Québec afin de dégager un portrait de leur situation. Il illustre les changements vécus par les familles contemporaines avec des adolescents entre 10 et 17 ans. Dans un deuxième temps, l'adolescence comme étape du cycle de vie est abordée. Cette période se distingue des décennies antérieures notamment par un allongement marqué de la transition entre l'enfance et l'âge adulte. Les adolescents sont en quête d'identité tout en faisant l'apprentissage d'une plus grande autonomie au sein de leur famille. Les jeunes sont mis en face d'une multitude de choix personnels et professionnels dont plusieurs auront une incidence sur leur avenir. Par ailleurs, ce n'est un secret pour personne, le couple et la famille en tant qu'institution se sont complètement transformés depuis 30 ans. Les rôles des membres de la famille ont aussi subi des transformations majeures créant ainsi des attentes entre les conjoints au sujet de la vie de couple, du partage des tâches, des soins aux enfants petits et grands. La réussite scolaire et l'avenir de leurs enfants représentent des préoccupations importantes. Nous verrons comment ces changements influencent les relations dans l'institution qu'est la famille d'aujourd'hui. En terminant, le Rapport identifie des enjeux et des défis auxquels on doit répondre si l'on veut améliorer la situation des familles avec adolescents.

Le Conseil de la famille et de l'enfance souhaite que ce deuxième Rapport soit reçu avec autant d'intérêt que le premier, et qu'il suscite, auprès des différents acteurs de la société concernés par les familles avec adolescents, des réflexions fécondes et engendre des actions visant à les soutenir de manière à mieux répondre à leurs besoins.



1

**Les familles
avec adolescents :
un portrait socio-
économique**



*«C'est tout un travail
que d'être un ado! (...).
Le rôle des parents dans tout
ça, c'est de survivre, de rester
là, d'être présents.»*

Témoignage recueilli lors de la séance
de consultation de Montréal.

1.1 AU QUÉBEC, LES FAMILLES AVEC ADOLESCENTS EN CHIFFRES

Les familles québécoises qui abritent des adolescents constituent une part importante de la population. En effet, selon les données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, au 1^{er} juillet 2000, les jeunes âgés de 10 à 17 ans représentent près de 10 % de la population du Québec, soit 373 279 garçons et 355 274 filles pour un total de 728 558 adolescents³. En ce qui concerne le nombre de personnes concernées, on peut avancer, sans grand risque de se tromper, qu'étant donné la moyenne de 1,68 enfant par famille, et que chaque enfant a deux parents (même s'ils n'habitent pas tous ensemble), la population totale des familles avec adolescents représente environ 20 % de la population québécoise, c'est-à-dire que presque une personne sur 5 se retrouve à cette étape de la vie familiale!⁴ Le rapport aborde donc la situation d'une part significative de la société québécoise, composée de ses forces vives, c'est-à-dire des adultes dans le mitan de la vie et des adolescents particulièrement énergiques et en route vers l'avenir.

Au Québec, les structures familiales se sont passablement modifiées ces dernières décennies. Aujourd'hui, on retrouve des parents mariés, d'autres vivant en union libre, des familles recomposées, des familles monoparentales et certaines vivent la garde partagée. Malgré la multiplication des formes familiales, plus de 80 % des adolescents québécois vivaient avec deux adultes au moment des enquêtes⁵.

L'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999, publiée à l'automne 2001, présente des données récentes à ce sujet : 70 % des enfants et adolescents âgés de 9, 13 et 16 ans vivent avec leurs deux parents biologiques ou adoptifs, 12 % en famille recomposée, 15 à 18 % en familles monoparentales et 1 % dans un autre milieu⁶. Une autre enquête, menée en 1998 auprès des jeunes

3 Institut de la statistique du Québec, Tableau : *Population par année, par âge et par sexe*, Québec, 01/07/2000, Site Internet, juillet 2001.

4 *Ibid.*, calculs par le Conseil.

5 À l'échelle canadienne, le sociologue Réginald Bibby atteint des résultats similaires pour les jeunes de 15 à 19 ans. Reginald W. Bibby (2001), *Canada's Teens. Today, Yesterday and Tomorrow*, Toronto, Stoddart, p. 54-55.

6 Institut de la statistique du Québec (2001), «Le soutien affectif des parents : un facteur de santé mentale chez les jeunes», communiqué de presse annonçant la publication prochaine de l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999, site Internet de l'ISQ, page consultée le 15 novembre.

du secondaire, âgés de 12 à 16 ans, montre des résultats similaires, mais présente une analyse encore plus fine. Selon cette dernière, 81,4 % des adolescents vivent avec deux adultes dans des modèles familiaux très diversifiés⁷. La très grande majorité, soit 70 %, demeurent avec leurs père et mère. Un autre groupe, soit 11 %, vit en famille recomposée, plus souvent avec la mère et son conjoint (8,4 %) qu'avec le père (2,7 %). Environ 10 % des jeunes vivent en familles monoparentales, le plus souvent avec leur mère (8,2 % contre 2,2 %). Les jeunes ont aussi précisé dans une proportion de près de 7 % qu'ils vivent la garde partagée. Enfin, presque 2 % des jeunes de cette enquête doivent composer avec d'autres situations familiales, comme les familles d'accueil. Fait à remarquer, selon cette enquête, il y a plus d'adolescents qui vivent en famille recomposée qu'en famille monoparentale.

Un des résultats intéressants de l'enquête de 1998 sur les 12-16 ans porte sur la présence du père auprès des enfants. Parmi les nombreux effets des différentes situations familiales, on a souvent montré du doigt l'absence d'une figure masculine dans l'entourage des jeunes alors que, selon cette enquête, 91,5 % des garçons bénéficieraient au contraire d'une telle présence⁸.

1.2 LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES DES PARENTS D'ADOLESCENTS

«Le métier de parent est le plus difficile au monde; quand les ados sont en bouleversement, les parents le sont aussi et ils ont besoin d'aide.»

Témoignage recueilli lors de la séance de consultation de Québec.

Les parents d'adolescents que nous avons rencontrés lors des consultations publiques affirment que la période de l'adolescence de leurs enfants ressemble beaucoup à celle qu'ils ont vécue: recherche d'identité, d'autonomie et d'émancipation en défiant l'autorité et les valeurs familiales qui l'incarnent. En somme, ils constatent que les adolescents font comme eux au même âge! Les parents les jugent particulièrement énergiques et créatifs, capables de grands projets lorsqu'ils sont bien appuyés. Ainsi, ils considèrent l'adolescence comme un processus normal du cycle de vie et du développement humain.

Les parents parlent rarement de «crise d'adolescence» et ils disent maintenir en général une bonne communication avec leurs

7 Louis Duchesne (2000), «Avec qui vivent les élèves du secondaire?», *Données sociodémographiques en bref*, Bulletin de l'ISQ, vol. 4, n° 2, février, p. 7. Collection «Les conditions de vie».

8 *Ibid.*, p. 7-8.

«Il faut prendre le temps d’observer les adolescents. Le jour où j’ai décidé de les comprendre, j’ai changé ma vision des choses. Je ne les juge plus ; j’essaie de comprendre ce qu’ils vivent.»

Témoignage recueilli lors de la séance de consultation de Victoriaville.

Fécondité

adolescents. Ce qui les inquiète correspond plutôt aux conditions socio-économiques en mutation et aux effets négatifs potentiels sur la vie de leurs adolescents, notamment l’éclatement des familles, la multiplicité des valeurs et des modèles, la modification du marché du travail caractérisé par un accroissement du travail atypique et une augmentation de la violence. Une étude à l’échelle canadienne réalisée à la fin des années 1990 souligne aussi comment les parents veulent éviter que leurs adolescents fassent des erreurs qui les marqueront pour la vie⁹. Les parents d’adolescents sont eux-mêmes fortement touchés par les mutations contemporaines.

Par ailleurs, la fécondité, la vie conjugale et l’activité des mères en particulier, la transformation du marché du travail et des rôles parentaux ont provoqué un bouleversement dans les valeurs avec des conséquences sur cette période de la vie familiale.

La génération des adolescents de 2001 a vu le jour entre 1984 et 1991. Pendant la décennie 80, on remarque une baisse notable du taux de fécondité chez les femmes québécoises. L’indice synthétique de fécondité de cette population a atteint en effet en 1987, le plus bas niveau constaté, avec un indice de 1,4. On parle alors d’une «fécondité exceptionnellement faible [pour les femmes de cette génération] par rapport à leurs consœurs plus âgées»¹⁰. Au cours de ces années, seulement une partie des couples en âge de procréer ont fait le choix de fonder une famille et plusieurs ont retardé le moment d’avoir des enfants. Si bien que les parents d’adolescents d’aujourd’hui ont eu leur premier enfant plus tard, l’âge moyen à la maternité augmente en effet depuis 1976. De plus, ils ont eu moins d’enfants que les générations précédentes. Malgré le rattrapage dans le nombre des naissances effectué dans la première partie des années 1990, l’indice synthétique de fécondité du Québec continue de baisser et se situe depuis 4 ans sous la barre de 1,5¹¹. Ainsi, les familles sont de plus en plus petites, le nombre moyen d’enfant par famille est passé de 1,90 en 1971 à 1,05 en 1996¹².

9 Bibby, *op. cit.*, p. 3.

10 Marie-Eve Blackburn et Normand Thibault (2000), «La fécondité des générations: bilan 1980-1999», *Données sociodémographiques en bref*, Bulletin de l’ISQ, vol. 4, n° 3, juin: 7-8.

11 Ibid.; La situation démographique du Québec édition 2001, p. 60

12 Institut de la statistique du Québec, Tableau Familles selon la structure et le nombre d’enfants de moins de 25 ans, Québec, 1951-1996, site Internet, http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/conditions/men_fam_enf/familles/tableau14.htm, 14 janvier 2001.

Nuptialité et ruptures

Un des effets de cette tendance démographique touche en particulier le cycle de vie de la famille. La période qui correspondait auparavant, pour la mère surtout, à l'éducation des enfants jusqu'au moment de leur accession à une certaine autonomie raccourcit parce qu'elle a moins d'enfants. En considérant le report de la parentalité, la diminution du nombre des enfants et la longévité accrue des Québécoises et des Québécois, la période pendant laquelle les parents élèvent leurs enfants diminue au profit des périodes avec des enfants adultes et des petits-enfants¹³. Ainsi, les rôles parentaux au sein de la famille changent tant au point de vue de la durée que des rôles eux-mêmes¹⁴.

L'évolution de la famille contemporaine est marquée notamment par les structures familiales multiples. Chez les adolescents vivant avec leurs deux parents biologiques, on constate que ceux-ci sont pour la plupart mariés. Par ailleurs, il y a de plus en plus de couples au gré des générations qui vivent toujours en union libre après la naissance d'un ou des enfants, perpétuant une situation auparavant considérée comme temporaire. Les études ont montré que les valeurs véhiculées au sein des couples vivant en union libre diffèrent de celles des couples mariés, notamment sur les aspects suivants : l'activité rémunérée plus importante des mères, un plus grand partage des tâches, l'importance accordée à l'autonomie, la place moindre des valeurs religieuses.

Depuis plusieurs années, on assiste à une augmentation importante des ruptures conjugales. Une enquête effectuée au Canada indique par exemple que dans la catégorie d'âge des 35-54 ans, le taux de divorce est passé de 19 % en 1985 à 23 % en 2000¹⁵. Au Québec, en 1997, plus de 60 % des divorcés (peu importe s'ils ont des enfants ou non) sont âgés de 35 à 54 ans, soit la tranche d'âge dans laquelle les membres du couple sont le plus susceptibles d'avoir des enfants adolescents¹⁶.

La vie des familles avec adolescents est ainsi affectée par des ruptures conjugales plus nombreuses que par le passé. Une étude récente montre

13 Richard Cloutier (1985), « L'expérience de l'enfant dans sa famille et son adaptation future », *Apprentissage et Socialisation EN PISTE*, vol. 8, n° 4, décembre : 88-89.

14 *Ibid.*

15 Reginald W. Bibby (2001), « Les ados du Canada. Perspectives nationales sur la vie familiale », *Transition*, Institut Vanier de la famille, automne, vol. 31, 3, p. 3.

16 Louis Duchesne (1998), *La situation démographique au Québec*, Tableau 510, Divorces selon l'âge des époux au moment du divorce, Québec, 1997, 250.

La garde des adolescents

que la séparation des parents survient de plus en plus tôt dans la vie des enfants. Au Canada, parmi les cohortes d'enfants nés après 1983 de parents mariés, un enfant sur quatre a connu la monoparentalité avant l'âge de 10 ans. Parmi les cohortes plus récentes, nées après 1987, 23 % des enfants ont connu cette situation avant l'âge de 6 ans¹⁷. Si l'on considère les enfants issus d'unions libres, structure familiale très répandue au Québec, la même étude évalue que 37 % des enfants québécois nés entre 1983 et 1988 ont vécu la séparation de leurs parents avant 6 ans. Au Québec, on estime que la proportion d'enfants de 0-11 ans touchés par une désunion de leurs parents vivant en union libre est de 50 %¹⁸, indiquant l'instabilité plus grande de cette structure familiale. Cette situation est préoccupante parce qu'un nombre de plus en plus grand de jeunes atteignent l'adolescence avec une expérience de rupture de leurs parents. Enfin, de plus en plus de parents refont leur vie après une séparation. La vie en famille recomposée nécessite des négociations et des compromis entre les adolescents et de nombreux adultes : les rapports entre parents, beaux-parents et adolescents prennent des couleurs inconnues jusqu'à tout récemment.

La séparation des parents lors de l'adolescence des enfants implique des décisions quant à la garde des enfants. En 1998, malgré des données partielles, on sait que dans les cas où une décision du tribunal est rendue, 63 % des enfants touchés par le divorce de leurs parents ont entre 5 et 14 ans et 23 % des enfants ont plus de 15 ans, avec un âge moyen de 10,6 ans. La garde est en partie fonction de l'âge des enfants ; bien que la garde soit encore accordée en majorité à la mère (68 % des cas) plus les enfants vieillissent, moins c'est vrai. Ainsi, les pères ont la garde de leurs enfants de 15 ans et plus dans 27 % des cas. Enfin, pour 17 % des enfants de tout âge, c'est la garde partagée qui prévaut¹⁹. L'âge moyen des enfants confiés à la mère est de 10,2 ans alors qu'il est de 13,2 ans pour ceux confiés au père. Cependant, la proportion des pères assumant la responsabilité au quotidien de leurs enfants n'est pas plus élevée

17 Nicole Marciel-Gratton et Céline Le Bourdais (1999), *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire: Résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Rapport de recherche CSR-1999-3F, Centre interuniversitaire d'études démographiques, Université de Montréal/INRS, présenté à l'Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants, ministère de la Justice du Canada, 6.

18 *Ibid.*, p. 7-10.

19 Louis Duchesne (2001), *La situation démographique au Québec, Bilan 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, collection « La démographie », p. 78.

Activité des parents

qu'en 1986, soit autour de 14 %²⁰. Une étude récente (1999) menée à partir de l'enquête longitudinale sur les enfants et les jeunes au Canada, avance que dans le cas de la garde partagée, le pourcentage d'adolescents confiés au père varie de 20 à 30 %²¹.

Un des phénomènes en croissance ces dernières années concerne effectivement la garde partagée. Ce mode de vie touche toutefois de moins en moins de jeunes au fur et à mesure qu'ils vieillissent: l'enquête de 1998 chez les élèves du secondaire révèle en effet que 9 % des jeunes de 12 ans vivent la moitié du temps chez leur père et chez leur mère, mais ce n'est le cas que de 3,6 % des jeunes de 16 ans²². On ne sait pas vraiment ce qui explique cette diminution: est-ce un choix des parents? Est-ce que les adolescents ont une voix à ce chapitre? Est-ce que les modalités de garde partagée se modifient en tenant compte de la volonté des enfants, de l'entente entre l'un des parents et l'adolescent ou même de contraintes extra-familiales comme la fréquentation scolaire ou le lieu de travail des adolescents? Les recompositions familiales et les ruptures éventuelles doivent-elles être considérées? La garde partagée repose tout d'abord sur une bonne communication entre les deux parents. Ceux-ci doivent entamer des négociations avec leur jeune en tenant compte de plus en plus de la volonté de l'adolescent et de ses besoins d'autonomie et d'indépendance. Pour les parents, voilà des défis nouveaux à relever.

La participation accrue des mères avec des enfants au marché du travail constitue sans doute l'une des révolutions majeures au sein de la famille. Au Québec, comme ailleurs dans le monde, le taux d'activité des mères a augmenté considérablement depuis 30 ans. Pour les mères dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 15 ans, le taux d'activité rémunérée atteignait 40,3 %²³ en 1976, alors qu'il se situe à 77 %²⁴ en 1999. Les mères de familles monoparentales dont le plus jeune enfant a entre 6 et 15 ans ont un taux d'activité comparable à leurs consœurs vivant

20 *Ibid.*

21 Anne Quéniart (2000?), «Qui sont les pères d'aujourd'hui?», *Interface*, 21,1: 38.

22 Louis Duchesne (2000), *op. cit.*, p. 8

23 *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec, op. cit.*, p. 152.

24 Daniel Mercure (2001), «Les mutations contemporaines des rapports entre le travail, l'emploi et la famille», dans Conseil de la famille et de l'enfance, *Démographie et Famille. Les impacts sur la société de demain. Les actes de colloque*, Québec, Le Conseil: 79.

en couple, soit 76,4 % en 1997²⁵. Si on s'attarde aux mères de 35 à 44 ans, l'augmentation est encore plus manifeste : le taux d'activité passe respectivement chez les 35-39 ans de 45,5 % en 1976 à 76,2 % en 1997 et chez les 40-44 ans, de 42,8 % en 1976 à 79,8 % en 1997²⁶. C'est dire que presque 80 % des mères avec des enfants de 6 à 15 ans déclarent être sur le marché du travail, soit à temps plein soit à temps partiel. Parallèlement, le taux d'activité des hommes est en baisse depuis près de trente ans, pour se situer à 71 % en 1999. Cette diminution touche en particulier les travailleurs du secteur secondaire affectés par de nombreuses restructurations²⁷.

L'augmentation du taux d'activité des mères a fait bondir le nombre de familles biparentales avec deux parents actifs, phénomène touchant les deux tiers des familles en 1999. Pour leur part, 60 % des parents de familles monoparentales ont un travail rémunéré. Si le travail des femmes a longtemps été un «surplus», ce n'est pas le cas aujourd'hui. En considérant que les femmes travaillent davantage à mesure que le plus jeune enfant vieillit, les familles avec adolescents sont donc particulièrement concernées par cette évolution.

Au phénomène des mères en emploi s'ajoute la transformation importante du marché du travail sous l'influence des innovations technologiques depuis les 25 dernières années. Les avancées de la bureautique et de la robotique ont entraîné un accroissement de la production et de la polyvalence. Dans le contexte économique actuel, les entreprises ont adopté une gestion dont les objectifs consistent à ajuster les coûts de production et de main-d'œuvre à l'offre et à la demande ainsi qu'aux fluctuations du marché. Comme conséquence, on assiste, d'une part, à une augmentation importante des négociations salariales, du recours à la sous-traitance et, d'autre part, à une transformation des conditions d'emploi, notamment l'émergence et l'accroissement du travail à temps partiel, du travail à contrat ou à forfait, en fait de toutes les formes de travail atypique. La progression du travail autonome s'inscrit dans cette logique de la disponibilité de la main-d'œuvre au moment opportun. Enfin, les performances rendues possibles par l'ensemble de ces transformations incitent les entreprises à exiger une plus grande polyvalence et une plus grande flexibilité de leurs employés, accentuant la pression sur le rendement²⁸.

25 *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec, op. cit.*, p. 157.

26 *Ibid.*, p. 158.

27 *Ibid.*, p. 157.

28 Daniel Mercure, *op. cit.*, p. 77-82.

Les travailleurs parents d'adolescents subissent les effets de cette mutation, dans le sens d'une plus grande insécurité face à l'avenir, et cette insécurité influence à son tour les décisions concernant le temps et l'énergie qu'ils doivent accorder à leur travail. Diverses formes du travail, à temps partiel, à forfait ou autonome ne permettent pas la planification à long terme. L'insécurité s'installe parfois à demeure alors qu'on sait que ce n'était qu'un état inhérent à l'entrée sur le marché du travail. Bien que les parents d'adolescents soient plus susceptibles d'occuper des postes stables et de compter sur l'expérience pour accéder à des emplois de qualité, l'inquiétude liée aux profondes mutations du travail et à ses exigences est perceptible chez les parents-travailleurs, par exemple quand ils se déclarent stressés par leur travail et qu'ils considèrent ne pas consacrer assez de temps à leur famille. Les parents constatent que leurs adolescents ont encore besoin de leur présence et de leur attention, alors que le marché du travail ne reconnaît pas ces besoins. En effet, le marché du travail a plutôt tendance à considérer les parents d'adolescents comme désormais tout à fait disponibles et disposés à accorder plus de temps à une activité rémunérée.

1.3 LES FAMILLES IMMIGRÉES ET LES ADOLESCENTS

En 1996, au Québec, la population immigrée représentait 9,4 % de la population²⁹. On recensait alors au Québec un peu plus de 200 000 familles immigrées avec enfants, soit environ 15 % de l'ensemble des familles avec enfants³⁰. Les continents d'origine pour l'ensemble de la population immigrée sont, dans l'ordre décroissant, l'Europe (43 %), l'Asie (25 %), l'Amérique (22 %) et l'Afrique (9 %)³¹. La très grande majorité de ces familles (avec ou sans enfants) demeure dans les régions métropolitaines, en particulier à Montréal où vivent deux familles sur trois, le tiers restant est dispersé à travers le Québec, en particulier en Montérégie, à Laval, à Québec, dans les Laurentides et dans l'Outaouais³².

29 Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (2000), *Portraits statistiques de la population immigrée, 1996, Québec, régions métropolitaines de recensement, régions administratives. Recensement 1996: données ethnoculturelles*, collection «Études, recherches et statistiques, n° 5», Québec, le ministère, p. 13, tiré du site Internet du MRCI, 19/10/2001.

30 Chiffres compilés à partir de *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, 1999, p. 86. Pour un portrait général des familles immigrées, voir le *Rapport annuel du CFE, 1999-2000*, p. 14.

31 MRCI, *op. cit.*, p. 13.

32 *Ibid.*, p. 89.

Les statistiques sur les adolescents de familles immigrées doivent être analysées avec prudence. En effet, la définition des familles immigrées englobe un ensemble de situations fort diverses: les familles dont l'arrivée est plus ancienne, les familles venues avec leurs enfants récemment et celles qui ont des enfants nés au Québec. Dans le cas de ces dernières, les enfants nés au Québec sont identifiés comme « natifs » donc exclus, pour fins de statistiques, de la population immigrante³³. Par contre, une étude basée sur le recensement de 1991 peut nous donner un ordre de grandeur³⁴. On dénombre à cette époque 44 395 jeunes dans les tranches d'âge des 10-14 ans et des 15-19 ans, qui représentent presque 70 % de l'ensemble des jeunes immigrés de moins de 20 ans, alors que chez les jeunes natifs, ces mêmes tranches d'âge représentent 50 % des moins de 20 ans. Si l'on isole les 15-19 ans, ces taux sont de 40 % chez les jeunes immigrants et de 24 % chez les jeunes Québécois natifs. Il semble donc qu'en 1991, les adolescents de familles immigrées ont un poids démographique plus important dans leur communauté que leurs vis-à-vis natifs. Par ordre décroissant, les jeunes d'origine asiatique sont les plus nombreux, suivis de ceux provenant des Amériques, de l'Europe et de l'Afrique.

L'état matrimonial des familles immigrantes s'apparente à celui des familles natives du Québec excepté en ce qui a trait aux types d'union; les couples mariés y sont plus fréquents pour des raisons culturelles ou encore du fait des exigences inhérentes à l'immigration. En conséquence, seulement 3 % des couples vivant maritalement déclarent être en union libre³⁵. Les familles biparentales et monoparentales se distribuent, en 1991, à peu près dans les mêmes proportions que les familles natives du Québec. Cependant, parmi les familles immigrées avec enfants, les familles monoparentales représentent une part un peu plus grande, soit 25 %. Les ruptures d'union qui mènent à la monoparentalité sont par ailleurs beaucoup plus fréquentes chez certains groupes, notamment ceux provenant des États-Unis et des Caraïbes où il existe, dans ce

33 MRCI, op. cit., p. 13.

34 Aleyda Lamotte (1997), *Parents et conjoints d'ici et d'ailleurs: une étude comparée des familles québécoises natives, immigrées et mixtes*, Québec, MRCI, Collection « Études et recherches », n° 18, Tableau 12.; *Ibid.*, Répartition des jeunes âgés de moins de 20 ans selon le lieu de naissance et le groupe d'âge, Québec, 1991, p. 81.

35 *Ibid.*, p. 25.

dernier cas, une tradition de monoparentalité chez les mères³⁶. Enfin, comme chez les familles natives, les familles monoparentales sont dirigées, dans près de 82 % des cas, par la mère³⁷.

En 1991, dans l'ensemble, les familles immigrantes ont plus d'enfants que les familles québécoises, mais la fécondité de ce groupe subit des fluctuations notables depuis les années 1970. On remarque aussi qu'elles ont plus d'enfants à la maison que les familles natives, et que davantage d'enfants adultes vivent à la maison en comparaison avec les autres familles du Québec. Cette situation touche en particulier les familles provenant des sous-continentes d'immigration non traditionnelle. Ces familles manifestent aussi une plus forte incidence à partager un domicile avec plusieurs générations³⁸.

Enfin, le taux d'activité des parents immigrants s'apparente à celui des parents natifs, en particulier chez les mères. Selon le recensement de 1991, plus des deux tiers des mères de familles biparentales avec des enfants mineurs font partie de la population active. Cependant, le taux d'activité des mères fluctue selon le lieu d'origine : les Caraïbes et les Africaines (à l'exception des Nord-Africaines) étant les plus actives et les femmes d'Amérique centrale et du Moyen-Orient étant les moins actives³⁹. Nous ne pouvons par ailleurs documenter la situation spécifique sur le plan de l'activité des familles avec adolescents, les données nous font cruellement défaut.

36 Colette Lanthier et Vincent Ross (1995), *Créer des liens familiaux de convivialité. Une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles à l'occasion de l'Année internationale de la famille*, Québec, Conseil de la famille/Conseil des communautés culturelles et de l'immigration : 26-27. Les auteurs s'interrogent sur le pourcentage important des familles monoparentales provenant des États-Unis, p. 27.

37 *Ibid.*, p. 27.

38 Lamotte (1997), *op. cit.*, 36-37 et 57.

39 *Ibid.*, p. 50.

1.4 LES FAMILLES AUTOCHTONES ET LES ADOLESCENTS

Les Autochtones, soit l'ensemble des Amérindiens inscrits et des Inuits, totalisent 77 837 personnes soit environ 1 % de la population du Québec⁴⁰. C'est une population jeune, le tiers a en effet moins de 25 ans⁴¹. Dans certaines nations, comme chez les Cris, c'est le cas pour la moitié de la population⁴². Les adolescents autochtones constituent un groupe beaucoup plus important proportionnellement que les autres adolescents du Québec: les Amérindiens de 10 à 17 ans représentent 13,6 % de leurs communautés (10 % pour le Québec) et les jeunes Inuits de 10 à 19 ans, 24 % de la leur⁴³. En fait, jamais les jeunes Amérindiens et Inuits n'ont été aussi nombreux dans leurs communautés créant ainsi un déséquilibre démographique énorme par rapport aux générations précédentes. Certains chercheurs considèrent ces changements comme les plus importants survenus ces dernières décennies parmi les populations autochtones, notamment chez les Inuits⁴⁴.

Ce portrait général masque cependant de nombreuses différences. Les nations sont plus ou moins peuplées: en 2000, par exemple, la nation montagnaise compte 14 492 personnes dispersées dans neuf communautés dont la plus nombreuse accueille plus de 4 500 personnes et la plus petite 259 personnes, tandis que la nation naskapie totalise 581 personnes

40 Secrétariat aux Affaires autochtones, *La population autochtone du Québec*, dans <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d1017008.html>, Sources: Registre des Indiens, (MAINC), 31 décembre 2000 et Registre des bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (Cris, Inuits et Naskapis), ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 5 avril 2001, page consultée le 25 octobre 2001.

41 *Rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 1999-2000*, op. cit., p. 13.

42 Mario Cloutier, «Enfin l'espoir», *Le Devoir*, 27-28 octobre 2001, cahier B10.

43 Amérindiens: ministère des Affaires indiennes et du Nord, Canada, Région du Québec 920010, *Données démographiques 2000, par bande*, dans <http://www.inac.gc.ca/qc/pop/>, page consultée en octobre 2001. Inuits: ministère de la Santé et des Services sociaux (2001), *Registre des autochtones, Crees, Naskapis, Inuit*, 4 juin, obtenu du ministère de la Famille et de l'Enfance, 23 octobre 2001, Tableau «Répartition des bénéficiaires par communauté de résidence».

44 Carole Lévesque, Christiane Montpetit et Hélène Blondeau, *Identité et cycle de vie*, Chapitre 8: «Portraits d'individus. Avoir 20 ans chez les Inuits du Nunavik», Document d'orientation préparé pour Le Musée de la civilisation, Montréal, INRS, mars 1998: 26.

dans une seule communauté⁴⁵. Dans l'ensemble, les deux-tiers des Amérindiens vivent dans les communautés et la moitié réside dans des communautés de moins de 1500 personnes⁴⁶. Quant aux jeunes de 10 à 17 ans, 76 % vivent dans les communautés et sur les terres de la Couronne et les autres hors réserve. Dans le cas des Inuits, la majorité de la population demeure dans les communautés (7200 sur 7500)⁴⁷.

Au Québec, la présence de plus en plus importante des Autochtones dans les villes, environ le tiers, surtout des Amérindiens, serait un phénomène récent. Selon une étude datant de 1998, «la migration massive des communautés autochtones, la reconnaissance plus ouverte de ses origines et le nombre significatif de femmes ayant pu recouvrer leur statut d'Indienne suite à l'abandon de la loi C-31» expliquent cette évolution. Ainsi, Montréal est devenue la deuxième ville au Canada après Winnipeg pour l'importance de sa population autochtone. On trouve d'autres communautés à Québec, Hull, Val- d'Or et La Tuque⁴⁸.

Actuellement, les études sur les formes et la situation des familles amérindiennes et inuites contemporaines du Québec sont à peu près inexistantes⁴⁹. Nous ne pouvons donc qu'avancer des informations assez générales sur la situation des parents d'adolescents d'aujourd'hui. Il semble que les transformations des structures familiales ont aussi touché les familles autochtones : la famille nucléaire, qui a toujours existé sans être la norme, se diffuse de plus en plus parallèlement à la famille monoparentale. Les modèles de familles élargies (deux ou trois ménages) et intergénérationnelles qui, dans les années 1990 et selon les communautés, pouvaient représenter jusqu'à 20 % des ménages (Attikameks), subissent une diminution en raison des changements dans les modes de vie,

45 MAIN, région du Québec, *op. cit.*

46 Carole Lévesque, Hélène Blondeau et Charleen Rains, (INRS-Culture et Société) (1996), *Nos Familles, un monde à découvrir*, Brochure d'information préparée dans le cadre des travaux de la Table de concertation québécoise sur la famille, Montréal, Femmes Autochtones du Québec: 8.

47 Carole Lévesque (1995), «Précarité sociale, précarité professionnelle chez les jeunes adultes inuits du Nord Québécois» dans Actes du colloque «Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives» tenu lors du 62^e congrès de l'ACFAS, mai 1994, Université du Québec à Montréal, Conseil permanent de la Jeunesse, p. 85.

48 Carole Lévesque, Christiane Montpetit et Hélène Blondeau (1998) *Identité et cycle de vie*, Chapitre 8: «Portraits d'individus. Être femme autochtone à Montréal», document d'orientation préparé pour Le Musée de la civilisation, Montréal, INRS, mars, p. 29.

49 Lévesque et al., (1996), *op. cit.*, p. i.

notamment la sédentarisation. La monoparentalité serait une situation répandue dans une proportion de 50 % chez les populations autochtones. Ces familles monoparentales comptent plus d'enfants en général. Dans les communautés, les ménages sont composés en moyenne de 4,5 personnes (parfois 5 et plus dans certaines communautés), tandis que hors communauté, le ménage moyen compte 3,3 personnes, ce qui s'apparente à la moyenne québécoise. Enfin, près de la moitié des familles ont plus de trois enfants⁵⁰.

La fécondité des parents autochtones qui ont des adolescents aujourd'hui est beaucoup plus élevée que celle des parents québécois : en 1991, l'indice synthétique de fécondité des Autochtones représentait 3,2 (1,4 pour les Québécoises). Au début des années 1990, le taux de grossesse chez les adolescentes était cinq fois supérieur à celui des adolescentes québécoises, et le taux de fécondité des 15-24 ans était deux fois supérieur par rapport au même groupe. La décision pour nombre de ces jeunes filles de poursuivre leur grossesse, un comportement usuel chez les populations autochtones, joue un rôle non négligeable dans le haut taux de fécondité. Toutefois, le nombre d'enfants moyen serait passé de 2,8 à 2,4, entre 1986 et 1991, une indication que les couples ajustent lentement leur comportement à celui de la majorité québécoise⁵¹.

En raison de la fécondité adolescente élevée, il serait logique que l'âge moyen des parents d'adolescents autochtones soit inférieur à celui des parents québécois, mais nous ne pouvons donner de chiffres précis.

En ce qui concerne l'ensemble des comportements liés à la nuptialité et aux ruptures chez les populations autochtones, nous savons que le mariage religieux est la norme mais que les unions civiles et les unions libres deviennent des pratiques de plus en plus courantes. Les ruptures, semblent plus nombreuses en milieu autochtone sans que nous puissions avancer de chiffres⁵². La même insuffisance de données touche la situation des enfants concernés par ces ruptures, autant dans les communautés amérindiennes qu'inuites. Chez les Inuits, la coutume voulant que les mères de moins de 20 ans confient leur nouveau-né à la grand-mère subsiste encore. On évalue ainsi que 40 % des enfants inuits ne vivent pas avec leurs parents biologiques⁵³.

50 *Ibid.*, p. 24.

51 *Ibid.*, p. 22.

52 *Ibid.*, p. 26.

53 Lèvesque (1995), *op cit.*, p. 91.

Les communautés amérindiennes et inuites sont fortement touchées par le chômage et le sous-emploi. Ainsi, au début des années 1990, le taux d'inactivité était de deux fois supérieur à la moyenne québécoise et les jeunes étaient, et sont encore, particulièrement touchés par ce phénomène. La génération des 30-55 ans occupe une bonne partie des emplois disponibles et les autres doivent compter sur les prestations de l'État pour survivre. Ce sous-emploi chronique explique en partie pourquoi les revenus moyens des Autochtones sont de 25 % inférieurs à ceux de l'ensemble de la population⁵⁴.

Dans les communautés inuites, la situation est aussi très difficile pour les parents d'adolescents. Une personne sur deux, au sein de la population active, n'occupe pas un emploi salarié : 70 % des emplois proviennent de l'administration publique et 10 % de l'entreprise privée. Quant aux jeunes, 50 à 70 % d'entre eux sont sans emploi⁵⁵. Enfin, les femmes travaillent autant que les hommes mais davantage dans des emplois à temps partiel ou temporaires⁵⁶.

Le passage de la vie traditionnelle à la vie moderne, dont les principaux axes sont la sédentarisation, l'éducation hors communauté et l'intégration au marché du travail, a bouleversé les modèles de référence des adultes autochtones. Les parents des jeunes d'aujourd'hui, les 35 à 50 ans, et en particulier les parents inuits, sont souvent la première génération à vivre ces changements⁵⁷. Ils sont dans de trop nombreux cas eux-mêmes désemparés face aux exigences des nouveaux modes de vie et déchirés entre le passé et l'avenir. Dans ce contexte, vivre avec des adolescents et les mener vers l'âge adulte constitue un défi encore plus exigeant.

54 Lévesque *et al.* (1996), *op. cit.*, p. 12,18.

55 Lévesque *et al.*, (1998), Chapitre 8 : « Portraits d'individus. Avoir 20 ans chez les Inuits du Nunavik », *loc. cit.*, p. 26.

56 Lévesque (1995), *op. cit.*, p. 87.

57 Lévesque (1996), *op.cit.*, p. 32.

1.5 LES FAMILLES AVEC DES ADOLESCENTS HANDICAPÉS

Selon la Régie des rentes du Québec, en 1999, 21 238 familles québécoises vivaient avec un ou plusieurs enfants handicapés, et 11 432 enfants recevaient une allocation d'aide en raison de leur handicap⁵⁸.

Par ailleurs, il faut inclure dans les familles avec adolescents handicapés celles dont les enfants ont une limitation d'activités. Dans le cadre d'une enquête récente sur la santé et le bien-être de la population québécoise (1998), le concept d'incapacité est ainsi défini : «la capacité des personnes à réaliser certaines activités (...). Ces activités représentent un ensemble de capacités fonctionnelles nécessaires pour réaliser les activités indispensables à la vie de tous les jours, et ce, indépendamment de la position sociale ou économique. Elles se rapportent principalement à la mobilité, à l'agilité et à la communication (entendre, voir, parler). Sont également incluses les incapacités liées aux activités intellectuelles ou à la santé mentale. Par ailleurs, chez les enfants, la notion d'incapacité est plus difficile à appréhender»⁵⁹.

Nous ne disposons pas des estimations sur le nombre de familles avec adolescents ayant une limitation d'activité ni sur le nombre total d'adolescents. Seuls les chiffres pour les 10 à 14 ans sont disponibles. En 2000, environ 34 700 jeunes vivaient avec une incapacité limitative⁶⁰. Malgré ce manque de données, l'utilisation de ce concept nous permet d'inclure dans les familles avec adolescents handicapés un autre groupe de familles qui vivent une situation particulière en raison d'une incapacité de leur enfant. En fait, même si ces enfants ne reçoivent pas une allocation de la RRQ, ils bénéficient de services professionnels diversifiés, mais offerts avec parcimonie. La proportion de personnes concernées par cette problématique se révèle ainsi plus importante que prévu.

58 Chantal Thibault (2000), *Les prestations familiales, statistiques 1999*, Québec, Régie des rentes du Québec, Direction de l'évaluation et de la révision, tableau 19, p. 27.

59 Jocelyne Camirand et al. (2001), *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Collection «La santé et le bien-être», p. 42.

60 Office des personnes handicapées du Québec (2000), *Estimation de la population*, Tableau: Estimation du nombre de personnes ayant une incapacité selon le sexe et le groupe d'âge, dans http://www.ophq.gouv.qc.ca/Recherche/Statistique/D_Population.htm, page consultée en octobre 2001; Camirand (2001) estime qu'en 1998, 3,8 % des enfants de 10-14 ans auraient une incapacité limitative, p. 148.

Les responsabilités assumées par ces familles s'apparentent en grande partie à l'ensemble des autres familles avec adolescents : aider et guider l'enfant dans sa quête d'autonomie et son cheminement vers l'âge adulte. Par contre, elles doivent aussi passer du contrôle total des soins nécessaires au partage graduel, puis, dans la mesure du possible, à la responsabilité complète de ceux-ci par l'adolescent ; aider l'enfant à faire face à sa maladie tout en l'encourageant à se développer ; maintenir un équilibre dans la famille pour en faire un milieu de vie le plus normal possible⁶¹. Ce sont donc des défis supplémentaires qui ont des conséquences sur l'ensemble de la vie familiale.

La situation des familles avec des adolescents ayant une incapacité limitative est mal connue. De plus, peu de recherches concernant l'impact d'une maladie chronique ou d'une limitation d'activité sur la famille sont actuellement menées⁶². On sait que les familles avec enfants handicapés de moins de 18 ans ont des conditions de vie moins favorables : on y trouve en proportion plus de familles monoparentales et elles disposent de revenus plus faibles⁶³. Les rares études québécoises qui existent sur le sujet mettent en lumière les impacts importants, pour la mère et le père, des contraintes financières et sociales et la détresse personnelle⁶⁴. Les familles doivent assumer parfois une part des coûts associés à l'incapacité de l'enfant, mais surtout repenser leur vie professionnelle. Ceci se traduit souvent par une diminution du temps investi dans cette activité (congés nombreux non remboursés, temps partiel) parfois l'abandon de l'emploi, en particulier pour les mères, ou la mise de côté de l'avancement professionnel. Quant à la détresse personnelle, bien qu'elle touche durement les deux parents, elle serait ressentie très fortement par le père. Celui-ci, moins impliqué dans les soins quotidiens à l'enfant, vivrait un « sentiment d'impuissance exacerbé », marqué par le manque d'emprise sur la maladie de l'enfant. Quant aux mères, l'énorme charge de travail exigée par les soins les conduit souvent à la limite de la détresse : certaines manifestent alors des signes de dépression⁶⁵.

61 Louise Pelletier et al. (1992), *Maladie chronique chez les enfants et les adolescents : impact de la maladie sur la famille, soutien social et adaptation*, Rapport de recherche, Conseil québécois de la recherche sociale, p. 167.

62 Renée B.-Dandurand et al., (2000), La prise en charge des enfants au Québec. *Présentation d'une recension informatisée des écrits*, Document n° 4 du projet « Recension des écrits : La prise en charge des enfants dans certains pays occidentaux », Montréal, INRS-Culture et Société, p. 35.

63 Camirand (2001), *op. cit.*, p. 436.

64 Pelletier et al. (1992), *op. cit.*, p. 179.

65 *Ibid.*, p. 172-173.

La responsabilité de plus en plus grande que doivent assumer les familles concernant les soins à donner aux personnes avec limitation d'activité peut accentuer ces problèmes.

1.6 LES REVENUS ET LES DÉPENSES DES FAMILLES AVEC ADOLESCENTS

Le revenu moyen, avant impôt, des familles avec enfants de moins de 18 ans a très peu augmenté depuis 15 ans. En effet, on peut observer une variation d'à peine 1,5 %⁶⁶. Par ailleurs, le revenu moyen après impôt de cette même catégorie de familles diminue depuis 1986⁶⁷.

Depuis plusieurs années, les chercheurs mesurent les « coûts » associés à l'éducation d'un enfant, de la naissance à l'âge adulte. Ceux associés à la petite enfance ont été analysés davantage et ils peuvent atteindre le quart du revenu brut familial. La démographe Anne Hélène Gauthier évalue que les dépenses à l'adolescence par rapport à celles engagées pendant la petite enfance peuvent être multipliées par trois⁶⁸ en considérant évidemment les revenus des parents. Quand les enfants entament cette étape de leur vie, de nouveaux besoins émergent comme la consommation, les activités culturelles, les vêtements, les loisirs. De plus, l'éducation représente un poste budgétaire important. Chaque année, les familles doivent dépenser en moyenne de 800 \$ à 2000 \$ pour un enfant au secondaire⁶⁹.

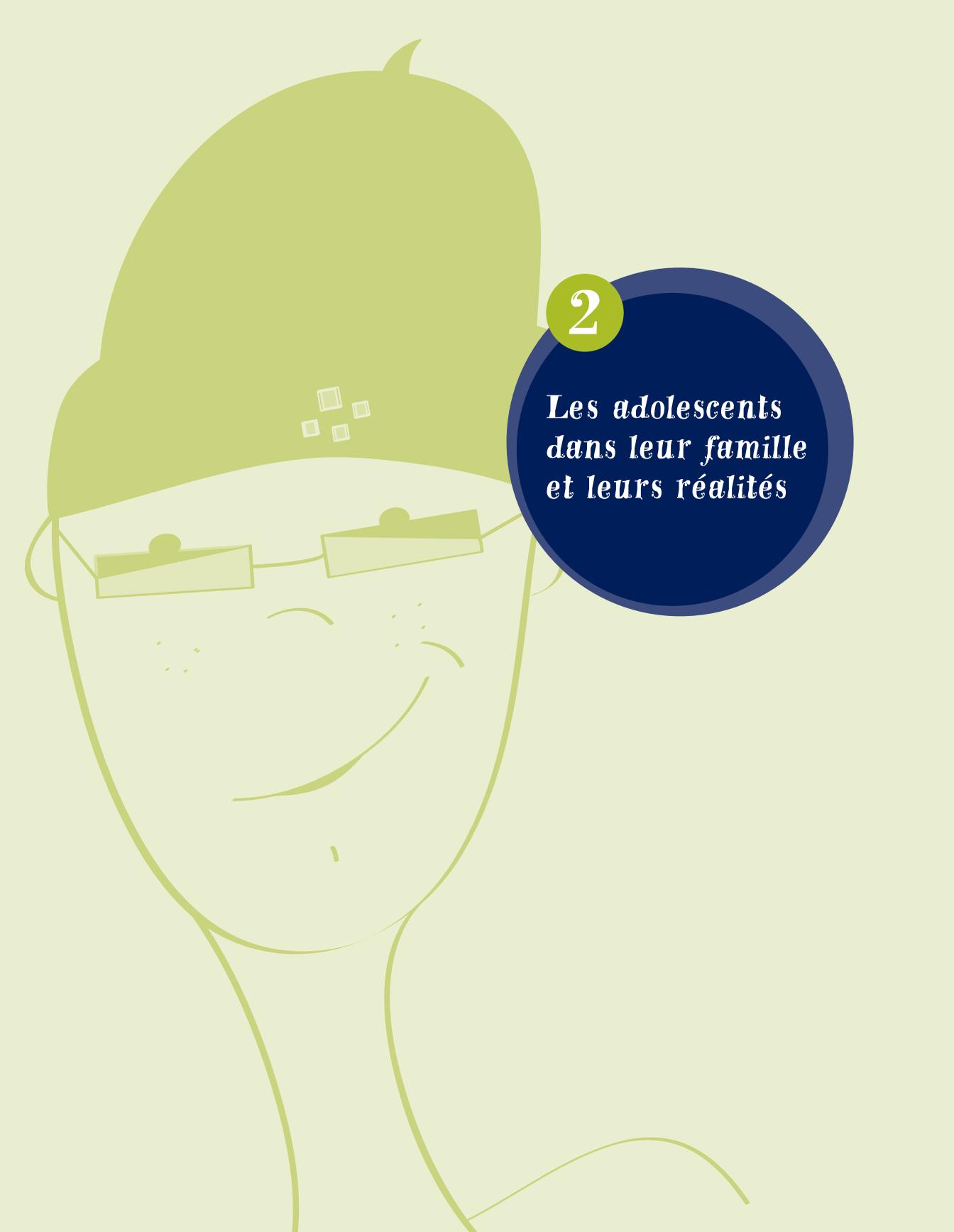
Parallèlement, la Prestation fiscale canadienne pour enfant (PFCE) et l'allocation familiale du Québec sont deux mesures sélectives axées en particulier sur les familles à faibles revenus. Elles sont toutes les deux régressives en fonction du revenu des parents. La PFCE offre un supplément pour les enfants de moins de 7 ans, mais ni l'allocation familiale ni la PFCE ne tiennent compte par la suite de l'âge des enfants.

66 *Un Portrait statistique des familles et des enfants au Québec, op. cit.*, p. 170.

67 Conseil de la famille et de l'enfance (2001), Institut de la statistique du Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, *Les familles et les enfants au Québec. Principales statistiques, 2^e édition*.

68 Martine Turenne (1999), « Très chers petits », *L'Actualité*, 1^{er} avril, p. 22.

69 *Ibid.*, p. 24.

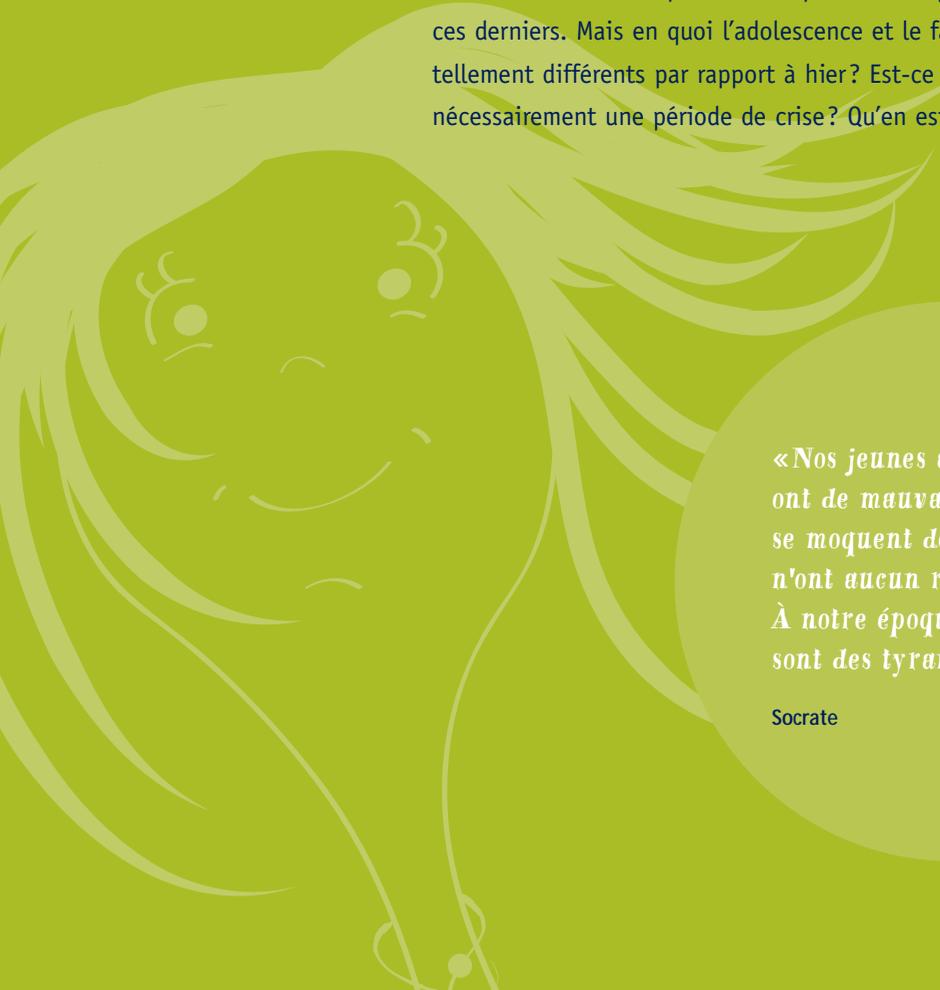
A stylized, minimalist illustration of a person's face and upper torso. The person is smiling, wearing glasses, and a green hat. The illustration is rendered in shades of green and yellow. A dark blue circular graphic element is positioned on the right side of the image, containing the number 2 and the title text.

2

*Les adolescents
dans leur famille
et leurs réalités*

Dans notre société contemporaine, l'image courante de l'adolescence traduit surtout un âge difficile pendant lequel enfants et parents ont des relations plutôt houleuses. Les adolescents seraient de plus en plus exposés à des situations «à risque», victimes des familles éclatées, sans projet, etc. Selon le sociologue canadien Reginald Bibby, la confusion et l'anxiété sont si intenses que l'adolescence est devenue un «problème social»⁷⁰. Pourtant, au-delà de 85 % des adolescents passent à travers cette période de leur vie sans catastrophe, ce qui ne veut pas dire sans expériences parfois douloureuses. Pour d'autres, la transition se fait par contre dans des conditions loin d'être idéales.

De toute évidence, les changements dans la société contemporaine ont fait émerger des situations inconnues par rapport au passé tant chez les adolescents que chez les parents, ce qui n'est pas sans inquiéter ces derniers. Mais en quoi l'adolescence et le fait d'être parents sont-ils tellement différents par rapport à hier? Est-ce que l'adolescence est nécessairement une période de crise? Qu'en est-il dans la réalité?



*«Nos jeunes aiment le luxe,
ont de mauvaises manières,
se moquent de l'autorité et
n'ont aucun respect pour l'âge.
À notre époque, les enfants
sont des tyrans.»*

Socrate

2.1 L'ADOLESCENCE AUJOURD'HUI AU QUÉBEC

De fait, l'adolescence a beaucoup changé depuis les années 1970. Pour les fins de ce rapport, la catégorie des 10 à 17 ans a été retenue par le Conseil pour identifier les adolescents. Ces limites d'âge correspondent à des réalités nouvelles dont la principale est certainement l'allongement de cette période de la vie.

L'école fut sans doute l'une des premières et des plus importantes institutions à définir la jeunesse en fonction d'une tranche d'âge. Au Québec, l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans date de 1943 et fut prolongée à 16 ans dans les années 1960. La période des processus d'apprentissage s'allonge donc, confirmant l'adolescence comme une période différente par rapport à celle de l'âge adulte et, de nos jours, même de la jeunesse. De plus, l'éducation étant dispensée dans des lieux distincts, la jeunesse acquiert un espace de socialisation propre. L'école, après la famille, devient le principal milieu de vie de cette catégorie d'âge.

Parallèlement à la scolarisation, les jeunes sont graduellement exclus des milieux de travail et, à partir des années 1940, la société considère de plus en plus que leur place est à l'école. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il faut analyser les inquiétudes face au travail des adolescents du secondaire et du collégial, car les études et le travail, selon les nouvelles normes de la réussite scolaire, devraient mutuellement s'exclure.

D'autres institutions publiques ont participé à ce processus. Ainsi, les «bornes» de la jeunesse se retrouvent dans l'âge auquel les jeunes ont le droit d'adopter des conduites «adultes»: obtenir un permis de conduire (16 ans), pouvoir acheter de l'alcool, du tabac, fréquenter les bars (18 ans). Plus récemment, en 1994, la réforme du Code civil a entraîné une élévation de l'âge légal au mariage, qui est passé de l'âge nubile (12 ans pour les filles et 14 ans pour les garçons), à 16 ans pour tous avec le consentement de l'autorité parentale⁷¹. Au niveau fédéral, le projet de loi concernant le système de justice pénale pour les adolescents (qui remplace la *Loi sur les jeunes contrevenants*) fixe l'adolescence entre 12 ans et «avant d'avoir

70 Bibby (2001), *op. cit.*, p. 1.

71 Madeleine Gauthier (2000), «L'âge adulte: un fait social instable», *Lien social et politiques*, n° 43, printemps, p. 26-27; Code civil du Québec, article 373, tiré du site Internet, consulté le 19 octobre 2001.

18 ans»⁷². Selon les époques, chaque institution donne ainsi sa propre interprétation de la catégorie d'âge entre 12 et 18 ans, lui indique ses droits, ses responsabilités, donc sa place dans la société.

Ces diverses «bornes» de la jeunesse et de l'adolescence inscrivent dans la société des représentations, mais introduisent aussi des contradictions, illustrant ainsi comment la société impose ses propres normes. Voilà probablement ce qui explique que, malgré un âge légal au mariage de 16 ans, on compile encore les statistiques sur les grossesses adolescentes jusqu'à 19 ans! Donc, juridiquement, un jeune, garçon ou fille, aura le droit de se marier avec l'accord de ses parents ou de quitter l'école, mais, selon les normes sociales, sera encore considéré comme très (trop) jeune pour devenir parent. Selon les statistiques, avoir un enfant avant la vingtaine comporterait des risques importants de dépendance pour l'avenir des parents (en fait, surtout de la mère) et des difficultés pour l'enfant. Un autre exemple est celui du projet de loi fédéral concernant le système de justice pénale pour les adolescents qui, paradoxalement, prévoit confier le jugement de certains délits commis par les jeunes à un tribunal pour adultes. Donc, ces jeunes sont considérés tantôt comme des ados, tantôt comme des adultes.

À ces bornes institutionnelles s'ajoute une définition conceptuelle de l'adolescence basée sur certaines étapes, des passages, caractéristiques de nos sociétés contemporaines. Cependant, l'adolescence étant de plus en plus longue, elle ne correspond plus nécessairement à quelques traits spécifiques dont on pouvait facilement délimiter les contours auparavant. Socialement parlant, l'adolescence contemporaine s'étend de 10-12 ans à 19 ans. La première période, jusque vers l'âge de 15 ans, correspond davantage au début de la puberté, à la recherche d'autonomie, à l'élargissement du cercle d'amis et à l'entrée au secondaire. La seconde période se caractérise, pour la majorité des jeunes, par une vie sexuelle active, le travail rémunéré, et une autonomie affirmée tout en demeurant dans ce qu'on appelle la dépendance domiciliaire⁷³. Ainsi, l'adolescence est bien inscrite maintenant dans le cycle de la vie.

72 Chambre des communes du Canada, *Projet de loi C-7*, Site Internet, consulté le 23 juillet 2001.

73 Madeleine Gauthier (1997), «Présentation» dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier (1997), *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL/IQRC, p. 16.

2.2 L'ADOLESCENCE DANS LE CYCLE DE LA VIE

La notion d'adolescence est passée d'une période assez courte caractérisée surtout par des changements physiques et psychologiques à une période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte. Pendant cet âge de transition, l'enfant fait des apprentissages et acquiert ainsi une plus grande autonomie devant le mener vers l'âge adulte.

«Crise d'adolescence: en réalité, le seul moment où l'homme, ayant mesuré son destin, est tenté d'aller jusqu'au bout de ses pensées.»

Pierre Turgeon – Faire la mort comme faire l'amour

Une des représentations dominantes de l'adolescence est celle de cette période «à risque» initiée au moment de l'industrialisation et de l'urbanisation du monde occidental. Au début du XX^e siècle, le psychologue américain Hall a le premier façonné la notion d'adolescence en la présentant comme «une période de tumulte émotif marquée par le stress et les conflits où dominent l'instabilité, la fougue et la loi des contradictions»⁷⁴. L'auteur avançait en particulier que pendant cette période, l'adolescent s'affranchissait de ses parents afin d'en arriver à une rupture et de devenir lui-même adulte. Cette représentation de l'adolescence a été grandement contestée depuis les années 1980: on n'assisterait plus à cette «rupture des liens et de l'attachement, ni à une forme de séparation et de détachement», mais plutôt à l'établissement d'un «territoire commun»⁷⁵. Les relations entre l'adolescent et sa famille se calqueraient plutôt sur «un modèle de négociation coopérative et d'interdépendance entre les personnes. Les protagonistes, parents et adolescents, sont actifs dans ce mouvement d'évolution»⁷⁶.

Ainsi, au Québec, la très grande majorité des adolescents traversent cette période du cycle de vie loin de la crise majeure. Ils optent plutôt pour négocier avec leurs parents de plus en plus d'autonomie, d'indépendance, dans un monde qui change rapidement.

Une autonomie «sous condition»⁷⁷

Pendant l'adolescence, le jeune exerce sa capacité de faire des choix, de plus en plus nombreux. Les parents favorisent cette évolution et graduellement accordent de l'autonomie dans certaines sphères d'activité alors que d'autres demeurent sous le contrôle parental. Les loisirs, les amis,

74 Michel Claes (1995), «Le développement à l'adolescence: fiction, faits et principaux enjeux», *Revue québécoise de psychologie*, vol. 16, n° 3, p. 66.

75 *Ibid.*, p. 77.

76 *Ibid.*

77 Selon la formule de François de Singly (2000), «Penser autrement», *Lien social et politiques*, n° 43, printemps, p. 12-16.

et même la vie sexuelle sont surtout le monde des jeunes. Par contre, tout ce qui concerne l'avenir, et en particulier les affaires scolaires, reste sous le contrôle assez strict des parents. Dans ce contexte, parents et adolescents font des compromis, négocient et construisent une relation où les uns et les autres reconnaissent les limites et les devoirs de cette autonomie.

Paradoxalement, celle-ci ne s'accompagne pas d'une accession à l'indépendance, en fait à l'indépendance financière, au terme d'un horizon assez clair, la fin des études collégiales par exemple, en raison des difficultés d'insertion en emploi des jeunes et de l'entrée de plus en plus tardive dans une union stable. Les adolescents plus âgés sont conscients que cet apprentissage de l'autonomie, mais sans réelle indépendance, peut durer longtemps. De nombreux auteurs soulignent comment cette situation induit une grande ambivalence chez les jeunes qui se retrouvent avec la capacité d'être indépendants, mais sans les moyens pour y parvenir⁷⁸. Pourquoi alors continuer à étudier sans vraiment de perspective d'accéder à l'âge adulte à court terme?⁷⁹ Ce paradoxe crée inévitablement des tensions chez les jeunes, en particulier les plus âgés.

Un autre aspect de notre société contemporaine touche les jeunes de façon particulière. Les adolescents n'ont probablement jamais eu autant d'options, de possibilités et d'occasions à leur disposition, au point que certains auteurs parlent de «nécessité de choisir»⁸⁰. Ils le font cependant dans un contexte d'individuation des rapports sociaux où l'on doit trouver en soi les réponses à ses questions. Depuis les années 1980 en effet, on remarque que les normes et valeurs jusque-là véhiculées par les parents, les institutions, les professeurs par exemple correspondent moins à un consensus. Chacun est libre de définir sa propre norme, d'établir sa propre échelle de valeurs, et est responsable de son propre devenir. Selon certains spécialistes, notre époque n'est pas dépourvue de valeurs et de normes, mais souffre plutôt d'une multiplication de celles-ci⁸¹. Ainsi, dans une époque où les choix se sont multipliés, les jeunes se

78 *Ibid.*

79 *Ibid.*

80 Madeleine Gauthier (1997), «Le défi des choix dans un contexte d'incertitude», dans Gauthier et Bernier (1997), *op. cit.*, p. 27.

81 Dominique Charvet, président (2001), *Jeunesse, le devoir d'avenir, Rapport de la commission «Jeunes et politiques publiques»*, dans http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/fic_pdf/charvet.pdf, Paris, Commissariat général du plan, 360 p., page consultée le 18 janvier 2001.

heurtent à de moins en moins de cadres pour définir et faire leurs choix⁸². Pour les adolescents d'aujourd'hui, la « construction » de leurs propres valeurs s'avère particulièrement difficile en l'absence de consensus et d'autorité de la part des adultes et de la société en général, surtout lorsque des problèmes plus profonds se présentent.

Enfin, l'adolescence contemporaine se distingue des générations précédentes par l'extension du réseau des pairs et le volume des relations quotidiennes. L'école, à ce titre, joue un rôle primordial. On remarque par ailleurs que les jeunes investissent d'autres formes d'activités extérieures à la famille et à l'école (activités culturelles, sportives, sorties plus informelles) et poursuivent l'extension de ce réseau. Ces relations diffèrent des précédentes par leur « nature informelle... où les liens d'amitié prédominent »⁸³.

La sociabilité juvénile assure une fonction d'apprentissage des relations sociales. Les jeunes apprennent à travers ces différentes activités à prendre leur place, à faire face aux contradictions, à faire des choix dans les ressources qui s'offrent à eux et ainsi acquièrent de l'autonomie⁸⁴. Les pairs deviennent donc très importants : souvent, c'est à eux que les jeunes se confient d'abord lorsqu'ils ont des décisions à prendre⁸⁵. Mais avant tout, les jeunes valorisent énormément cette capacité de se faire des amis dans un cadre informel, car elle permet de s'affirmer en tant qu'individu et de se positionner comme acteur responsable de son destin personnel⁸⁶.

2.3 LES ASPECTS PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES : RECHERCHE DE L'IDENTITÉ ET DE L'AUTONOMIE

De nombreux changements interviennent à l'adolescence tant au point de vue physique que psychologique. Nécessairement, ils bouleversent les jeunes et influencent la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et des autres.

82 Gauthier (1997), *op. cit.*, p. 31.

83 Charvet (2001), *op. cit.*, p. 51.

84 *Ibid.*

85 Marthe Hamel, Luc Blanchet et Catherine Martin (2001), 6-12-17 *Nous serons bien mieux! Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire*, Québec, Les Publications du Québec, p. 110-111.

86 Léon Bernier (1997), « Les relations sociales », dans Gauthier et Bernier, *op. cit.*, p. 59.

« Il ne faut pas empiéter sur l'avenir en demandant avant le temps ce qui ne peut venir qu'avec le temps. »

Arthur Schopenhauer – Aphorismes sur la sagesse dans la vie

Les premières années de l'adolescence se caractérisent par une maturation et une croissance physique rapides. Devant cette image de soi remaniée, le jeune devient très centré sur son corps. « Tout adolescent éprouve le sentiment de subir les transformations physiques de la puberté et de devoir faire face aux bouleversements qu'elles entraînent : image de soi remaniée et sexuée, émotions mal contenues, pulsions envahissantes, peur du regard de l'autre, etc. »⁸⁷. Ces changements peuvent devenir une source d'anxiété et de susceptibilité chez l'adolescent qui se trouve aisément des défauts⁸⁸.

Au niveau du développement psychologique, l'adolescence est ciblée actuellement comme une période importante dans le processus évolutif de construction de l'estime de soi. Ce concept est souvent évoqué tant dans la capacité des adolescents de bâtir positivement la perception qu'ils ont d'eux-mêmes que dans l'émergence des nombreux problèmes psychosociaux⁸⁹.

L'estime de soi se développe par le sentiment d'être aimé et apprécié de ses parents et des personnes significatives de l'entourage ; par la capacité de se réaliser, de se sentir utile et de réussir ce qu'on entreprend ; également, par la possibilité d'explorer et de comprendre le monde environnant.

Dans cette perspective, l'adolescence correspond à une période d'expérimentation pendant laquelle le jeune doit ajuster ses perceptions pour en faire un tout cohérent. Ces perceptions passent d'un niveau plus concret à un niveau abstrait. Ce cheminement vers la capacité d'intégrer des idées contradictoires prend un certain temps et ce n'est qu'au milieu de l'adolescence que les jeunes acquièrent assez de maturité pour ne pas ressentir de la confusion et même de la détresse. Selon de nombreux auteurs, c'est souvent pendant cette période que les jeunes sont le plus « vulnérables ». Cette interprétation de l'état psychologique des jeunes oriente actuellement nombre de programmes de prévention auprès des « préadolescents » et des adolescents plus jeunes.

87 Xavier Pommereau (2001), « Changer de peau », *Le Nouvel Observateur Hors-Série* – Les nouveaux ados, n° 41, p. 11.

88 « Developmental Tasks of Normal Adolescence », inspiré de Robert Havighurst et adapté à partir de Gary M. Ingersoll, *Normal adolescence*, Bloomington, Center for Adolescent Studies, tiré du site Internet : <http://education.indiana.edu/cas/devtask.html>, consulté le 22 janvier 2002.

89 Hamel, Blanchet et Martin (2001), *op. cit.*, p. 133.

Les relations amoureuses des adolescents et la sexualité

Dans cette recherche de sa propre identité, l'adolescent aime surtout discuter et argumenter. Son regard sur le monde s'approfondit et l'amène à observer la vie et les autres d'une autre façon⁹⁰. C'est donc par les échanges et les discussions avec son entourage que le jeune commence à reconnaître et à comprendre les données plus complexes et développe de nouvelles habiletés verbales. Ses parents sont certainement son premier terrain d'observation et d'expérimentation! Alors, pour définir sa propre identité, l'adolescent doit prendre ses distances par rapport à ceux-ci, ce qui ne veut pas dire rupture. C'est donc par l'association à d'autres jeunes qu'il peut redéfinir ses valeurs et acquérir son autonomie. Pour cela, de façon paradoxale, il adopte les us et coutumes de sa «gang» en termes d'habillement, de coiffure, de musique ou d'activités⁹¹. L'opinion des amis semble souvent entrer en concurrence avec celle des parents; l'influence des camarades est alors perçue comme négative. Dans les faits, l'influence des pairs sur l'adolescent se manifeste dans certains domaines comme la musique, les préférences en cinéma ou dans l'habillement alors que les parents demeurent la référence principale au chapitre des valeurs profondes, des choix à long terme, de la discussion de fond sur la vie en général, dans le parcours scolaire et les choix professionnels⁹².

Le groupe a également pour fonction de faire interagir garçons et filles ensemble et c'est dans le groupe que se créent les premières fréquentations amoureuses. Au début de l'adolescence, seule une petite proportion des jeunes vit une relation amoureuse, environ 26 %, mais, chez les 15-19 ans, 40 % affirment être dans cette situation. Évidemment, il y a aussi de nombreuses peines d'amour. Cependant, cette période «d'apprentissage» du lien amoureux permet aux adolescents de préciser ce qu'ils aiment ou non dans une relation, ce qu'ils peuvent accepter ou non. Comme les autres expériences, celles des sentiments amoureux à l'adolescence peuvent être des occasions de grandir⁹³.

Les études récentes montrent que les adolescentes et les adolescents amorcent de plus en plus tôt leur expérience sexuelle, ce qui inquiète

90 Germain Duclos, Danielle Laporte et Jacques Ross (1995), *L'estime de soi de nos adolescents: Guide pratique à l'intention des parents*, Hôpital Sainte-Justine, Montréal, 178 p.

91 Richard Cloutier (1996), *Psychologie de l'adolescence*, 2^e édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, p. 231; Duclos, op. cit., p. 99.

92 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 237.

93 *Ibid.*, p. 238-240.

d'ailleurs nombre de parents qui redoutent les maladies transmises sexuellement, les risques de grossesse et d'abus sexuels dont peuvent être victimes les jeunes. L'expérience sexuelle représente pourtant un aspect essentiel de la vie des adolescents. Elle est vécue très différemment de celle de leurs parents. Les adolescents d'aujourd'hui semblent faire face à moins d'interdits que leurs parents et peuvent vivre leur sexualité de façon plus ouverte⁹⁴.

Mais est-ce que les relations amoureuses et la vie sexuelle des jeunes sont plus faciles aujourd'hui? On peut en effet se poser des questions sur l'apparente absence de normes bien identifiées dans les conduites amoureuses. Les témoignages dans les magazines pour adolescentes montrent au contraire que les jeunes se comparent à leurs pairs et sont fortement influencés par les conduites jugées «correctes». D'ailleurs, ces conduites mènent parfois à de la violence dans les relations amoureuses, une situation dont sont victimes en particulier les filles, quoique les garçons n'en sont pas exemptés. Cependant, cette violence est de plus en plus jugée inacceptable par la société et des campagnes de promotion dans les médias et au cinéma tentent de conscientiser les jeunes à la violence. Enfin, l'apparente autonomie des filles les oblige souvent à faire des choix dans la solitude (contraception, grossesse), alors que les garçons, en attendant de nouveaux modèles amoureux actuellement en émergence, ne savent plus trop comment se comporter face aux jeunes filles⁹⁵.

La question de l'ouverture des parents à la sexualité de leurs jeunes et, à l'inverse, la volonté des jeunes de discuter de sexualité avec leurs parents demeurent encore de nos jours des sujets plutôt délicats. Parler de la sexualité met les premiers souvent mal à l'aise et les met en face de l'image qu'ils se font de leurs enfants: certains parents refusent d'avoir à discuter le sujet même après avoir affirmé le contraire⁹⁶.

Les adolescents quant à eux vivent une expérience tout à fait nouvelle et exaltante. Certains affirment en discuter avec leurs parents. La communication à ce chapitre semble par contre beaucoup plus facile avec la mère, en particulier chez les filles. Ces dernières parlent très

94 Lise Dubois (1997), «La santé et l'avenir» dans Gauthier et Bernier, *op. cit.*, p. 132-134.

95 Martine Côté (2000) «L'amour chez les jeunes: y a-t-il encore des interdits?», dans Madeleine Gauthier et al., dir., *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p. 119.

96 Rencontre avec Danielle Marquis, psychologue de l'école secondaire l'Académie Sainte-Marie, 8 février 2002.

peu de sexualité avec leur père, alors que les garçons bénéficient de plus d'échanges avec lui au début de l'adolescence et les discussions diminuent avec l'âge du garçon⁹⁷. Les jeunes estiment que les parents «ne devraient pas avoir peur de dire de réfléchir à notre affaire, de nous mettre la puce à l'oreille» tout en précisant que «faire l'amour, ce n'est pas un choix de famille»⁹⁸. Ils considèrent que la décision ultime leur revient toujours, mais ils aimeraient être éclairés sur la question. Cependant, d'autres jeunes se taisent sur leurs relations amoureuses et leur sexualité, quitte à demander de l'aide aux intervenants dans les écoles, les CLSC ou même au pharmacien.

En matière de sexualité adolescente, les parents d'aujourd'hui font face à une situation inédite, tant en termes d'expérience de vie que d'expérience parentale: s'ils sont conséquents envers leurs idéaux de jeunesse, ils ne veulent pas interdire la sexualité de leurs enfants, mais cherchent leurs limites dans un objectif de respect des uns et des autres. Quant aux adolescents, ils ne font aucune référence au passé et aux années de jeunesse de leurs parents. Ce qui compte pour eux, ce sont l'épanouissement personnel et le respect. Voilà un grand défi dans la négociation entre parents et adolescents.

Le développement psychologique à l'adolescence nécessite autant de soutien et d'attention de la part des parents qu'au moment de la petite enfance. Cette période dans le cycle de la vie est en effet reconnue comme un moment crucial dans la formation de l'identité: l'adolescent et l'adolescent doutent alors de leurs capacités et n'ont pas encore eu l'occasion de faire les expériences qui prouveront la présence en eux des ressources pour poursuivre leur route vers le monde adulte. Les relations, harmonieuses comme houleuses, avec les parents, les amis, les amours, la pratique d'activités de toutes sortes sont autant d'expériences qui leur permettent de s'affirmer en tant qu'individus autonomes⁹⁹. La plupart des adolescents réussissent cette transition grâce à l'établissement d'environnements sociaux et physiques de qualité, permettant le maintien d'une bonne santé physique et psychologique.

97 Richard Cloutier et Guylaine Groleau (1987), «La communication parents-adolescents», *Interface*, mai-juin, p. 29.

98 Julie Lemieux (2001), «Parlez-nous!», *Le Soleil*, 11 février, p. A-1.

99 Michel Tousignant, André Gagnon et Luce Des Aulniers (1999), «Une entrée ratée dans la vie: suicide et dynamiques suicidaires chez les jeunes», *Frontières*, automne, p. 29.

2.4 LA SANTÉ DES ADOLESCENTS

Bien que les adolescents soient aujourd’hui en meilleure santé que par le passé, ils seraient plus à risque d’éprouver des difficultés sur le plan de la santé physique et mentale en raison notamment des changements dans les modes de vie. Par exemple, la diminution de l’activité physique entraîne des risques importants pour la santé lorsque ces jeunes seront à l’âge adulte. D’autre part, la santé psychologique des adolescents contemporains montre des signes inquiétants, notamment en regard des idées suicidaires et des tentatives de suicide. Enfin, chez les adolescents, la sexualité représente un facteur de risque sur le développement des jeunes. Depuis plusieurs années, des chercheurs se penchent sur les facteurs qui influencent la santé des adolescents et, en général, ces études démontrent l’importance de la supervision parentale dans le maintien et l’amélioration de la santé sur tous les plans.

La santé physique des adolescents

Au début de 1999, une étude a été réalisée auprès de 4 800 jeunes du Québec âgés de 9, 13 et 16 ans¹⁰⁰. Les résultats montrent que, dans le cas des maladies chroniques, les jeunes souffrent le plus souvent d’asthme, de différentes formes d’allergies et de problèmes de peau. Un fait inquiétant, la probabilité qu’un jeune soit exposé à des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires apparaît dès l’âge de 9 ans. Ces facteurs sont bien connus : le tabagisme, l’inactivité physique, l’obésité, trois composantes du bilan lipidique (cholestérol), une glycémie élevée et une tension artérielle élevée. À 9 ans, un jeune sur quatre présente un de ces facteurs de risque et à 16 ans, un jeune sur deux.

Selon une recension effectuée par Guy Thibault, on constate une augmentation du poids moyen chez les adolescentes et les adolescents au Québec depuis 1987. Dans l’ensemble, les filles auraient par contre diminué de poids¹⁰¹, mais ces chiffres doivent être examinés avec attention en raison des problèmes d’anorexie, de boulimie et de l’image négative que les jeunes filles ont de leurs corps.

Au chapitre de l’activité physique, l’enquête sur la santé des jeunes et des adolescents de l’Institut de la statistique du Québec rapporte que

100 Institut de la Statistique du Québec (2001), «Les jeunes québécois sont satisfaits de leur santé», communiqué de presse annonçant la publication prochaine de *l’Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, site Internet de l’ISQ, page consultée le 15 novembre.

101 Guy Thibault (2001), «L’activité physique», Hamel, Blanchet et Martin, *op. cit.*, p. 216.

les garçons sont en général un peu plus actifs que les filles: 55 % des garçons de chaque tranche d'âge pratiquent une activité intense alors que chez les filles, les proportions diminuent avec l'âge, soit de 45 % à 9 et 13 ans et 35% à 16 ans¹⁰².

De nombreux facteurs contribuent à la baisse de l'activité physique des adolescents depuis quelques années. Retenons qu'ils se déplacent de moins en moins en marchant d'un point à l'autre, notamment en raison de l'éloignement de l'école ou des services de loisirs et des obstacles comme le trafic routier, que les parents laissent moins les jeunes seuls dans les endroits publics, que le temps consacré à l'activité physique à l'école diminue constamment et qu'en général les loisirs pratiqués de nos jours font davantage appel aux mains qu'aux jambes! Les jeunes invoquent pour leur part qu'ils n'ont pas le temps de faire de l'activité physique, qu'ils ne disposent pas d'installations adéquates et à proximité de la maison et qu'ils n'ont pas accès aux écoles le soir (quand elles sont dans leur quartier)¹⁰³.

La diminution de l'activité physique est préoccupante. Les études le prouvent, être actif physiquement contribue à la santé et à l'adaptation sociale des jeunes ainsi qu'à la probabilité de devenir des adultes actifs et en santé. Pour améliorer la situation, nous devons nous interroger sur la perception que les adolescents ont de l'activité physique. En effet, ces derniers pratiquent une activité physique davantage pour le plaisir qu'ils en retirent et la participation avec les amis, en somme pour les aspects sociaux. Ils aiment aussi une certaine forme d'aventure et de défi alors que le risque revêt une attirance particulière. Nous devons aussi examiner les choix que nous offrons en matière de loisirs: selon une enquête récente, une part de plus en plus importante des dépenses en loisirs dans les familles canadiennes avec enfants est consacrée à l'achat d'articles électroniques de divertissement au détriment des activités de loisirs sportives et des frais d'utilisation de loisirs¹⁰⁴. Enfin, la pratique d'activités physiques n'est possible que lorsque des équipements sont disponibles, accessibles et abordables.

102 «Les jeunes québécois sont satisfaits de leur santé», *op. cit.*

103 Thibault, *op. cit.*, p. 232.

104 Frances Kremarik (2002), «L'évolution des habitudes de dépenses consacrées aux loisirs des familles canadiennes», *Tendances sociales canadiennes*, n° 64, printemps, p. 15-19.

Les facteurs de protection de la santé des adolescents

Au moment de l'adolescence, la qualité de la relation parents-enfants et les pratiques éducatives des parents demeurent des facteurs essentiels de la santé et du bien-être des jeunes. Une relation positive et respectueuse et des pratiques éducatives favorables dont une discipline cohérente et l'établissement de limites claires et raisonnables permettent à l'adolescent d'acquérir la compétence sociale nécessaire pour établir des relations sociales saines. Des parents capables de superviser les relations avec les pairs et d'encadrer la vie scolaire sont aussi des facteurs importants pour assurer l'adaptation sociale des jeunes.

Dans cette optique, les résultats de certaines études portant sur le soutien de la part des parents sont préoccupants. Ils soulignent notamment qu'à l'adolescence, les amis deviennent la principale source de soutien social. Le soutien parental reprend sa place prédominante lorsque les enfants sont au collégial. De plus, les filles obtiendraient davantage de soutien que les garçons, un aspect à examiner sérieusement en regard du taux de suicide chez les garçons¹⁰⁵.

L'estime de soi semble jouer un rôle de médiation important dans la santé et le bien-être des enfants et des adolescents. Les recherches concluent qu'une relation marquée par la sécurité, par le sentiment d'être entouré et aimé et par un fort attachement, en particulier à la mère, permettent aux enfants et aux adolescents d'avoir des représentations plus cohérentes de la réalité. La possibilité pour les adolescents et les adolescentes de vivre des expériences différentes et d'être soutenus dans l'accomplissement de celles-ci leur permet d'acquérir des compétences¹⁰⁶. Cet apprentissage renforce le sentiment d'avoir prise sur sa vie et celui de pouvoir affronter les difficultés et de trouver des solutions.

Hamel et ses collègues rappellent que les parents d'adolescents ont à faire face à un défi considérable lorsque leurs enfants réclament davantage d'autonomie, mais tant la qualité de la relation que l'encadrement offert par les parents demeurent essentiels à cette étape charnière¹⁰⁷. Devant l'importance du soutien parental et des pratiques éducatives pour la santé des adolescents, il faut considérer de façon particulière les témoignages des parents qui se sentent démunis pendant cette période. Dans certains cas, ils ne savent pas quels comportements éducatifs leur permettraient de montrer à leurs enfants leur affection tout en

105 Hamel, Tousignant et Martin, *op. cit.*, p. 110-111.

106 *Ibid.*, p. 148-159.

107 *Ibid.*, p. 295-296.

La santé mentale des adolescents : un phénomène préoccupant

maintenant une bonne discipline et un encadrement adéquat. Cette incapacité des parents de répondre aux besoins fondamentaux des adolescents peut mener ces derniers à une grande détresse et à des problèmes beaucoup plus importants.

La santé psychologique des adolescents fait l'objet de beaucoup d'attention depuis quelques années. Selon *l'Enquête sociale et de santé après des enfants et des adolescents québécois 1999*, 95 % des jeunes de 9, 13 et 16 ans affirment pouvoir compter sur la présence d'une personne dans leur entourage pour les soutenir et les encourager. La mère est toujours le soutien principal chez les plus jeunes alors que les amis prennent la première place chez les adolescents de 16 ans¹⁰⁸.

Pourtant, bien que la très grande majorité des jeunes disent bien se porter, un des problèmes les plus inquiétants des dernières années est l'indice élevé de détresse psychologique, un indicateur de la santé mentale enregistré chez les adolescents en général. Selon *l'Enquête sociale et de santé 1998*, publiée en 2001, la catégorie des 15-24 ans demeure le groupe d'âge parmi lequel les études signalent une détresse psychologique élevée, soit 28 %. Les garçons sont moins touchés que les filles, soit 23 % contre 33 % pour les filles¹⁰⁹.

La détresse psychologique est par ailleurs fortement liée aux idées suicidaires et à l'acte suicidaire. Dans le cas des jeunes du secondaire, nous disposons d'enquêtes effectuées dans quatre régions du Québec au cours des années 1990. Celles-ci révèlent qu'un nombre significatif de jeunes ont déjà pensé au suicide. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean (1997) et en Outaouais, 25 % des jeunes interviewés des 3^e, 4^e et 5^e secondaire y ont déjà pensé ou ont fait une tentative¹¹⁰. En Montérégie, 15 % des jeunes de 1^e, 3^e et 5^e secondaire affirment avoir déjà pensé au suicide¹¹¹.

108 « Les jeunes Québécois sont satisfaits de leur santé », *op. cit.*

109 Carole Daveluy (2001), *Enquête sociale et de santé 1998, 2^e édition*, dans http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf/e_soc98v2-7.pdf, Québec, ISQ, p. 339, page consultée le 1^{er} mars 2002.

110 M. Perron, M. Gaudreault, S. Veillette et L. Richard (1999), *Trajectoires d'adolescence: stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif*. Rapport de recherche de la phase II. Série enquête régionale 1997 « Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean », Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, p. 23-24.

111 Carmen Bellerose, Jean Beaudry, Suzanne Bélanger et collaborateurs (2001), *Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie, Rapport abrégé*, Direction de la santé publique, RRSST Montérégie, 59-61.

En Mauricie, l'enquête avance que 16 % des jeunes du secondaire âgés de 12 à 17 ans ont déjà pensé sérieusement au suicide et 7 % ont fait une tentative¹¹².

Les enquêtes révèlent par ailleurs que les filles expriment davantage de détresse psychologique, d'idées suicidaires et qu'elles font plus de tentatives de suicide que les garçons. Cependant, ces derniers ont un taux de suicide beaucoup plus élevé, mais l'écart va en diminuant. Les filles sont aussi plus nombreuses à se confier à un membre de l'entourage ou de la famille alors que les garçons le font moins. Ces derniers s'adressent plus souvent à un ami. Enfin, ils subissent la diminution du soutien maternel de façon plus importante que les filles au moment de l'adolescence.

Le fait que les suicides augmentent chez les filles, que 70 % des suicides chez les 10-19 ans surviennent chez des garçons entre 16 et 19 ans et que le nombre élevé de suicides se maintient malgré les efforts fournis ces dernières années soulève de graves questions. Certains facteurs sont mis de l'avant dont une grande souffrance relevée chez les individus, la présence fréquente de troubles psychiatriques, l'usage d'alcool et de drogues et, de plus en plus, le jeu pathologique¹¹³.

La détresse des jeunes, parce que difficilement détectable, reste souvent non reconnue. Celle-ci semble d'ailleurs incompréhensible dans une société aussi bien pourvue que la nôtre. En 1997, devant l'ampleur des taux de suicide, le Conseil permanent de la jeunesse s'est penché sur le problème. Il souligne que certaines hypothèses valent la peine d'être examinées afin d'aller plus loin dans la recherche de solutions. L'une de ces hypothèses avance que la hausse des suicides dans nos sociétés occidentales serait liée à la perte des repères sociaux découlant du rejet des anciennes valeurs et à la montée de l'individualisme comme valeur

112 *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec. Faits saillants*, (mai 2000) RRSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 4 pages.

113 Pierre Gagné (2001), *Suicides chez les 10-19 ans*, dans <http://www.msp.gouv.qc.ca/coroner/index.asp>, Faculté de Médecine, Département de psychiatrie, Université de Sherbrooke en collaboration avec le Bureau du Coroner du Québec, Bureau du Coroner du Québec, page consultée le 12 mars 2002.; Dominique Bourget, Pierre Gagné, Helen Ward et Serge Turmel (2001), *Les caractéristiques des suicides liés au jeu pathologique*, dans <http://www.msp.gouv.qc.ca/coroner/index.asp>, étude réalisée en collaboration avec le Bureau du Coroner du Québec, Bureau du coroner du Québec, page consultée le 12 mars 2002.

La sexualité chez les adolescents et les maladies transmises sexuellement

et mode de vie¹¹⁴. La solidarité et l'entraide ont moins de poids de nos jours, laissant les jeunes de plus en plus seuls et isolés. Récemment, des chercheurs québécois ont affirmé que le suicide des jeunes hommes souligne notamment la difficulté de devoir se débrouiller seuls dans la vie, sans l'aide de repères solides pour trouver son chemin. Selon eux, les adultes doivent apprendre aux jeunes à exprimer leurs inquiétudes et solutionner leurs problèmes¹¹⁵.

Dans le cas de la détresse psychologique et du suicide, il semble encore que la famille soit un facteur de protection important. Il faut donc la soutenir dans son rôle d'éducation des enfants. Pour cela, la société doit cependant réfléchir sur l'intervention auprès des familles en termes de prévention et réévaluer les ressources à la hausse afin de mettre en place une stratégie efficace.

Chez les adolescents, moins de 5 % de ceux qui ont 13 ans et à peine 50 % des jeunes de 16 ans ont déjà eu des relations sexuelles. Chez les plus vieux, l'utilisation du condom à la première relation sexuelle est le fait de 64 % des filles et de 45 % des garçons, ce qui, selon les auteurs de l'étude sur la santé des jeunes, présume d'une utilisation régulière¹¹⁶.

En termes de santé publique, l'activité sexuelle des jeunes implique une exposition plus importante aux risques de grossesse et de contracter une maladie transmise sexuellement. Les risques sont d'autant plus grands que les jeunes ont des relations sexuelles moins stables et moins prévisibles que les adultes. Aussi, de nombreuses interventions gouvernementales et plusieurs organismes s'adressant aux adolescents font la promotion d'une activité sexuelle responsable, soit la connaissance des risques liés à la sexualité et l'application des moyens pour éviter autant les MTS que les grossesses. Au Québec, les jeunes filles de 14 ans et plus peuvent, sans le dire à leurs parents, obtenir confidentiellement un moyen contraceptif lorsqu'elles considèrent qu'il y a un risque de grossesse. Enfin, l'avortement libre et gratuit permet aux adolescentes de faire des choix avec moins de contraintes au moment d'une grossesse non désirée.

114 Yvan D'Amours (1997), *Le suicide chez les jeunes: S.O.S. Jeunes en détresse! Avis du Conseil permanent de la jeunesse au sujet de la prévention du suicide auprès des jeunes*, Québec, le Conseil, p. 41.

115 Michel Tousignant, André Gagnon et Luce Des Aulniers (1999), «Une entrée ratée dans la vie. Suicides et dynamiques suicidaires chez les jeunes», *Frontières*, automne, p. 30.

116 «Les jeunes québécois sont satisfaits de leur santé», *op. cit.*

Depuis le milieu des années 1990, le Québec enregistre une baisse au chapitre de la fécondité adolescente dont le taux se situe à 14,2 en 1999 et à 13,3 en 2000, le plus bas depuis 1951. Cependant, après une certaine stabilité entre 1992 et 1997, les interruptions volontaires de grossesse augmentent légèrement depuis 1998 pour se situer à 22 % dans ce groupe d'âge, en raison principalement d'un échec de la contraception¹¹⁷. Ainsi, malgré les campagnes de prévention et l'information qui circule, il y a encore beaucoup de grossesses adolescentes non planifiées.

Il faut dire que bon nombres d'adultes, intervenants comme parents, ont un discours contradictoire: en effet, s'ils désirent inciter les adolescents à utiliser davantage le condom, ils demeurent hésitants à démontrer une attitude trop ouverte de peur de voir le jeune accéder à une sexualité plus libre¹¹⁸. Il reste que la sexualité des adolescents représente un aspect très préoccupant pour les parents, d'autant plus qu'elle leur échappe à mesure que l'adolescent vieillit. Inévitablement, cette situation influence la portée de l'action préventive.

En somme, les adolescentes et les adolescents d'aujourd'hui ne sont pas en aussi bonne forme qu'on le souhaiterait. Des tendances à la hausse comme l'inactivité physique et la détresse psychologique doivent en effet nous inquiéter, car elles ont des conséquences importantes sur la santé future des adolescents. Rappelons que la qualité de la relation parents-enfants, les pratiques éducatives favorisant la compétence sociale et l'estime de soi et la capacité des parents d'offrir et d'obtenir pour leur enfant un soutien social favorable agissent de façon importante sur le développement harmonieux des adolescents. La famille reste le milieu de vie le plus favorable pour rassembler de telles conditions. L'école représente aussi, dans notre société contemporaine, un lieu particulièrement bien adapté pour favoriser l'épanouissement de l'individu.

117 Louis Duchesne (2001), *op. cit.*, p. 59-69 et 196.

118 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 150.

2.5 COMMENT LES ADOLESCENTS PERÇOIVENT LEURS MILIEUX DE VIE?

2.5.1 La famille : le lieu privilégié d'épanouissement

À l'adolescence, la famille poursuit son rôle de modulation et d'encadrement des apprentissages sociaux auprès de ses adolescents. Elle demeure le milieu le plus favorable dans la démarche de définition de l'identité amorcée par le jeune. Les parents doivent alors s'adapter et soutenir leurs adolescents dans les nécessaires distances qu'ils doivent prendre avec la famille, tout en faisant preuve de confiance, mais aussi en mettant des balises¹¹⁹. Au fil des années, les parents établissent des relations de plus en plus «adultes» avec leurs adolescents, un processus que certains auteurs qualifient «d'aménagement des territoires».

Par ailleurs, dans notre société contemporaine, on assiste à la personnalisation de la relation parent-enfant. Elle est basée en très grande partie sur la capacité du parent à établir une relation affective avec son adolescent. Ce changement pose en conséquence des exigences nouvelles au plan relationnel par rapport au temps de l'adolescence des parents actuels. La disponibilité, la communication, l'écoute, les démonstrations d'affection sont des valeurs importantes pour la société et les adolescents d'aujourd'hui ont été élevés dans ce contexte. Négocier de nouveaux «territoires», et non les conquérir comme auparavant, tout en maintenant le lien affectif vivant et fort représentent probablement des défis nouveaux pour les adolescents d'aujourd'hui.

Ces dernières années, toutes les études et les enquêtes montrent que les jeunes croient à la famille et souhaitent un jour fonder la leur. Selon l'enquête de Cloutier et ses collaborateurs, publiée en 1994, près de 70 % des adolescents ne demandent aucun changement majeur de la relation qu'ils ont avec leur mère, et 60 % ont la même attitude envers leur père¹²⁰. Donc, malgré la multiplication des formes familiales et l'inquiétude concernant ses effets potentiellement négatifs sur les

119 *Ibid*, p. 214; Hamel, Blanchet et Martin (2001), *op. cit.*, 291-292.

120 Richard Cloutier, Lyne Champoux et Jacques Christian (1994), *Ados, familles et milieu de vie: la parole aux ados!*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 120 p. cité par Bernier (1997), *op. cit.*, p. 56.

enfants, la famille est encore le port d'attache le plus significatif pour la grande majorité des jeunes. Ils en soulignent le climat favorable à leur épanouissement et le soutien constant des parents¹²¹. Leurs attentes vont d'ailleurs dans ce sens : loin d'exiger une présence quotidienne, ils favorisent en particulier l'amour inconditionnel, les marques incontournables d'attachement et l'assurance de leur présence dans les moments difficiles¹²².

Toutefois, malgré ces bonnes notes à l'égard de la famille, les adolescents expriment des besoins. Selon les enquêtes récentes auprès des jeunes, c'est la communication – écoute, dialogue, compréhension – entre parents et adolescents et la non-disponibilité qui suscitent le plus d'insatisfaction¹²³. À ce titre, les mères comme les pères sont interpellés, mais les attentes de la part des adolescents diffèrent selon la dyade relationnelle, soit mère-fille, mère-fils, père-fille et père-fils.

Dans l'ensemble, les filles sont plus nombreuses à demander à leurs parents des modifications dans leurs comportements et leurs attitudes¹²⁴ et ceci correspond à l'importance qu'elles accordent aux relations sociales. Garçons et filles s'adressent particulièrement aux pères à qui ils demandent d'être plus « concrètement » et « activement » présents, c'est-à-dire qu'ils consacrent du temps à leur famille et qu'ils améliorent leur capacité de dialogue et de communication. Une étude menée en Outaouais entre 1991 et 1996 conclut que les pères s'impliqueraient davantage en 1996, qu'ils seraient plus affectueux et complimenteraient davantage leurs adolescents. Quant à ces derniers, ils seraient plus nombreux à avoir du plaisir avec leur père¹²⁵. Il semble donc que les pères assimilent peu à peu le discours sur l'importance de leur présence et de leur implication auprès de leurs adolescents¹²⁶.

121 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 218.

122 Bernier (1997), *op. cit.*, p. 229-230.

123 Liliane Lacroix (1994), « Le rôle du père change lentement... mais sûrement », *La Presse*, p. B1; Perron, Gaudreault, Veillette et Richard, *op. cit.*, p. 143; Bernier (1997), *op. cit.*, p. 54-56.

124 Bernier (1997), *op. cit.*, p. 55.

125 Marthe Deschesnes et Carmen Schaefer (1997), *Styles de vie des jeunes du secondaire en Outaouais*, Tome 1, Jeunes de l'Outaouais (Secteur général), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de la santé publique et Les Centres jeunesse de l'Outaouais, p. 50.

126 Voir aussi Lacroix (1994), *op. cit.*

Les mères, quant à elles, demeurent pour les adolescents la principale figure parentale par leur empathie, leur compréhension, la disponibilité de leur affection. Garçons et filles désirent surtout un changement dans le style de relations qu'ils ont avec leur mère: davantage de compréhension de la part des filles et moins de réprobation pour ce qui est des garçons¹²⁷.

Une importante documentation existe sur les effets de la séparation des parents sur les adolescents. Ils vivent alors une grande détresse et un éventail de réactions ont été répertoriées: «tristesse, retrait social, perte de confiance en soi, agressivité, attitude de blâme envers l'un des parents, culpabilité, conflit intérieur de loyauté à l'égard du père et de la mère»¹²⁸. Les garçons ont tendance à exprimer leurs émotions de façon plus agressive alors que les filles intériorisent davantage leur détresse.

Cependant, les effets à long terme semblent davantage liés à l'appauvrissement des familles et à la qualité des relations qu'établissent les jeunes par la suite. La pauvreté qui souvent accompagne la monoparentalité affecte les relations parents-adolescents en limitant l'accès aux loisirs par exemple, à la consommation, à des services de garde pour les adolescents plus jeunes, à la possibilité pour les parents de prendre un peu de répit. De plus, les responsabilités et le stress diminuent la disponibilité des parents de familles monoparentales, affectant ainsi les relations avec les adolescents. Enfin, l'éloignement d'une des figures parentales, souvent le père, a un effet sur la qualité des relations avec le parent. Dans ce sens, la garde partagée, en maintenant une présence des deux parents, semble une avenue prometteuse pour la poursuite de relations soutenues entre parent et adolescent.

La recomposition familiale pose aussi des défis aux adolescents comme aux parents. Les recherches ne peuvent actuellement évaluer jusqu'à quel point les premiers sont affectés négativement par une nouvelle union parentale. Il reste que les adolescents issus de ces familles font appel en plus grande proportion, de 10 % pour les familles intactes à 20 à 29 % pour les familles recomposées, à des services professionnels pour les aider à traverser une période difficile d'adaptation¹²⁹. L'étude

127 Bernier (1997), *op. cit.*, p. 55.

128 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 226.

129 Marie-Christine Saint-Jacques (2002), «Vivre au sein d'une famille recomposée: plus difficile avec des adolescents – plus difficile pour les adolescents?», Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, vol. 26, n° 3, janvier, p. 10-11.

L'éclatement de la relation conjugale, mais le maintien de la relation parentale

de Saint-Jacques et Chamberland sur les représentations qu'ont les adolescents de la famille recomposée montre par ailleurs que, s'ils vivent la transition parfois difficilement, ils ont un regard moins négatif qu'anticipé sur leur nouvelle famille. Vivre en famille recomposée semble avoir comme avantage principal de pouvoir compter sur « la présence de deux figures parentales et la possibilité d'interagir quotidiennement avec elles »¹³⁰. Ainsi, pour les adolescents, le fait de pouvoir compter très régulièrement sur deux adultes qui ont un rôle parental reconnu est primordial. Le parent biologique non gardien ne perd pas son rôle parental pour autant. Les adolescents font preuve ici de l'adoption d'une nouvelle perception de la famille et des rôles respectifs menant, selon Saint-Jacques et Chamberland, vers « une forme de pluriparentalité » par laquelle ils intègrent dans leur vie non seulement leurs parents biologiques, mais aussi les personnes qui jouent un rôle parental auprès d'eux.

La perception que les adolescents ont des relations avec leurs parents et la situation dans laquelle se retrouvent les familles monoparentales et recomposées soulèvent pertinemment les questions contemporaines à l'égard de la famille, soit la conciliation famille-travail, autant pour le père que pour la mère, l'importance et la qualité de la présence parentale et en particulier paternelle et enfin, les effets de l'appauvrissement des familles, qu'elles soient monoparentales ou biparentales. Sans aucun doute, la famille reste un milieu de vie significatif pour les adolescents en autant que les parents puissent jouer leur rôle.

Définir sa propre identité et cheminer vers la vie adulte peut s'avérer plus complexe pour les adolescents de famille autochtone ou immigrante. Ces jeunes sont en effet plongés au cœur de la confrontation entre les valeurs familiales et culturelles de leur milieu d'origine et celles du groupe dominant.

• *Chez les immigrants: au carrefour des cultures*

De façon générale, les adolescents de familles immigrantes valorisent la famille et démontrent un attachement très fort aux valeurs qu'elle représente. Dans ce contexte, ils feront plus souvent passer les intérêts familiaux avant leurs intérêts personnels. Bien que des contraintes émergent inévitablement, les adolescents acceptent la plupart du temps de s'y plier afin de maintenir la cohésion de la famille.

130 Marie-Christine Saint-Jacques et Claire Chamberland (2000), « Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 24, n° 3, p. 127-128.

Au chapitre des choix, il semble que les adolescents aient moins de latitude que les jeunes Québécois natifs. Par exemple, les fréquentations, les sorties, la cohabitation avant le mariage sont des domaines plus encadrés par les parents. Les adolescents manifestent leur désaccord, mais fondamentalement ne remettent pas en question l'autorité de la famille en ces matières. Ils sont convaincus que les parents agissent dans leur intérêt et dans l'espoir de leur assurer une vie meilleure. Malgré les difficultés à vivre les restrictions imposées, les adolescents de familles immigrantes dans l'ensemble veulent reproduire le modèle familial¹³¹.

• ***Chez les Autochtones: une place dans la famille***

Les adolescents autochtones vivent dans des communautés en profonde mutation et la famille en subit fortement les effets. Comme pour les jeunes ailleurs au Québec, les adolescents autochtones aiment la télévision, la musique, les sports et font des projets d'avenir qui n'ont pas grand-chose à voir avec la vie que leurs parents ont menée. Cependant, les jeunes ne rejettent aucunement leurs familles. Ils demandent plutôt qu'elles acceptent leur désir d'une plus grande autonomie au sein du groupe, leurs besoins des relations amicales même si c'est au détriment des relations familiales, et enfin d'un avenir différent. Les jeunes veulent que les adultes comprennent leur désir de vivre au présent¹³². Les demandes des jeunes et leur soif d'un avenir ouvert sur le monde représentent tout un défi dans des communautés aux prises avec une identité à reconstruire.

2.5.2 L'école: un milieu de vie privilégié par les adolescents

Le rôle de l'école, et en particulier de l'école secondaire, auprès des adolescents paraît de plus en plus central et se joue sur plusieurs plans. L'école représente d'abord le lieu où tous les adolescents, au moins jusqu'à 16 ans, passent une grande partie de leur journée à apprendre et à étudier, une réalité qui, pour ne pas être nouvelle, est quand même récente dans l'histoire de l'humanité. Les adolescents sont aujourd'hui d'abord et avant tout des étudiants. L'objectif ultime consiste à obtenir un diplôme, le passeport pour l'avenir.

131 Josianne Le Gall (2000), «La famille. Une ressource pour les jeunes d'origine immigrée à Montréal» dans Gauthier *et al*, *op. cit.*, p. 98.

132 Carole Lévesque (1995), *op. cit.*, p. 91; Carole Lévesque (1998), Chapitre 8, *op. cit.*, p. 27-28.

«Le rôle de l'école est d'intégrer un petit d'homme dans la communauté humaine, de transformer un individu en une personne. Répétons-le : éduquer c'est éduquer, c'est conduire un jeune hors de lui-même, le faire exister dans les échanges qu'il vit avec les autres.»

Albert Jacquard,
biologiste et généticien

Le milieu scolaire est aussi l'endroit où se constituent les groupes et où se développent les amitiés. Les jeunes rencontrent en effet, dans ce contexte, la majorité de leurs amis, mais il y a plus. Les adolescents entrent en contact avec de nombreux adultes pouvant devenir des figures significatives dans leur vie et certains y trouvent de l'aide pour affronter leurs problèmes liés ou non au milieu scolaire.

Au secondaire en particulier, c'est le moment des passions, des idéaux et de la découverte d'un monde de conceptualisation jusqu'alors insoupçonné. Les jeunes s'initient aussi à la pratique d'activités sportives et culturelles variées en dehors des heures de cours. D'autres se trouvent même un travail, par exemple dans les coopératives étudiantes¹³³. Aujourd'hui, l'école fait figure d'un lieu de socialisation remarquable et constitue «une pièce maîtresse dans la construction de la compétence sociale»¹³⁴ des jeunes.

Lors des consultations menées par le Conseil, les adolescents se sont montrés en règle générale positifs envers l'école. Bien que certains disent ne pas l'aimer, plusieurs affirment y trouver des sources d'intérêt et de motivation. Dans une grande proportion, les plus jeunes apprécient leur école secondaire pour les professeurs et les amis qu'ils y retrouvent. Chez les plus vieux, il y a davantage de critiques, mais, dans l'ensemble, ils croient que, pour aimer l'école, il faut s'y engager¹³⁵. En 1994, selon l'enquête de Cloutier et de ses collaborateurs, 87 % des adolescents du secondaire se disaient tout à fait à l'aise ou assez à l'aise à l'école. Ils considéraient par contre que la direction ne tenait pas compte de leur opinion dans l'établissement des règlements de l'école, alors qu'ils avaient un certain droit de parole dans le cas des activités parascolaires¹³⁶. Les résultats d'une enquête réalisée à l'automne 1999 auprès de plus de 6 500 adolescents entre 12 et 17 ans de la région de la Mauricie montrent que 81 % se sentent à l'aise à l'école. La moitié d'entre eux considèrent que leur opinion compte peu dans l'établissement

133 Michèle LaFerrière (2002), «Coup d'œil sur le fourmillement de la vie scolaire hors des classes», *Le Soleil*, 21 janvier.

134 Hamel, Blanchet et Martin (2001), *op. cit.*, p. 70.

135 Caroline Caron (2001), *Rencontre avec deux classes du secondaire, Val-d'Or, le mardi 8 mai 2001*, synthèse, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, p. 7.

136 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 244.

des règles¹³⁷. Par ailleurs, une étude sur la satisfaction envers l'école menée auprès d'élèves du secondaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean avance que seulement 25 % des élèves interrogés se disent très satisfaits de leur école, près de 50 % se disent moyennement satisfaits alors qu'environ 25 % ne sont pas du tout satisfaits. Les garçons ont davantage de probabilité de ne pas être satisfaits de l'école et, à partir de 14 ans, l'indice de satisfaction envers l'école diminue¹³⁸.

La transition entre l'école primaire et l'école secondaire représente un moment important dans la vie des adolescents. Changer de milieu de vie, perdre des amis, apprivoiser d'autres structures d'apprentissage provoquent des sentiments d'inquiétude chez les plus jeunes. Accéder au secondaire peut être envisagé comme une nouvelle aventure pleine de promesses, mais cette transition suscite chez un certain nombre des effets non négligeables comme la diminution des notes, la baisse de l'estime de soi chez les filles, une certaine détresse en raison de l'éloignement des professeurs et de l'anonymat plus grand, effets auxquels il faut ajouter les transformations physiques et psychologiques propres à l'adolescence.

Les tensions peuvent éventuellement provoquer des réactions beaucoup plus importantes. Selon des études récentes, la majorité des adolescents sont plus vulnérables et la présence et l'encouragement des parents s'avèrent alors plus que jamais nécessaires pour assurer la réussite scolaire de leurs jeunes¹³⁹. Comme au primaire, il semble que la participation des parents, le suivi qu'ils accordent au travail scolaire, leur vision positive de l'école constituent des facteurs déterminants dans la réussite scolaire de leurs enfants.

137 Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2000), *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec. Faits saillants*, RRSSS Mauricie et Centre-du-Québec, mai, 4 p.

138 Perron et al., *op. cit.*, p. 60-64.

139 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 242-243; Jennifer A. Connolly, Virginia Hatchette et Loren E. McMaster, *Rendement scolaire des filles et des garçons canadiens au début de l'adolescence: les liens avec les attitudes personnelles et le soutien des parents et des enseignants face à l'école*, dans <http://www.hrdc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-14f.shtml>, Direction des ressources humaines du Canada, W-98-14F, page consultée le 17 juillet 2001; Conseil de la famille et de l'enfance (2000), *AVIS. Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles*, p. 23; Hamel, Blanchet et Martin (2001), *op. cit.*, p. 70.

Plus les adolescents avancent dans le système scolaire, plus ils ont à faire des choix importants concernant leur avenir. Ils doivent alors comparer leurs aspirations initiales au chapitre des études à la réalité. Les parents aussi ont des attentes en ce qui concerne les projets d'avenir de leurs enfants. Une étude québécoise menée dans le cadre de l'avenir de la formation professionnelle au secondaire a montré que les parents ont des attentes plus élevées que les jeunes par rapport à l'avenir de ces derniers. Lors de cette enquête, les adolescents des 3^e, 4^e et 5^e secondaire anticipaient moins souvent de poursuivre leurs études au collégial ou à l'université que ne le souhaitaient leurs parents qui les voyaient poursuivre des études postsecondaires..

Malgré la discordance des attentes, les étudiants ont mentionné que leurs parents demeuraient les personnes les plus importantes pour discuter de leurs projets scolaires et professionnels, même si les parents ont le sentiment de n'exercer qu'une influence indirecte¹⁴⁰. Les adolescents, en particulier les jeunes les plus autonomes, se montrent aussi favorables à l'implication des parents dans les projets scolaires et dans les relations entre l'école et ces derniers¹⁴¹. La réussite scolaire constitue aujourd'hui un enjeu particulier dans la relation parents-adolescents. Dans l'accession à l'autonomie et dans le partage des devoirs et des responsabilités, les adolescents acceptent que les études et les projets d'avenir demeurent en quelque sorte sous la direction parentale.

Toutefois, certains faits montrent que l'école n'est pas un milieu aussi stimulant pour tout le monde. Certains éprouvent beaucoup de difficulté à réussir des études secondaires, tandis que d'autres n'y arriveront jamais. D'une part, selon des études américaines, la participation parentale au secondaire se situe à son plus bas niveau par rapport au primaire. Les facteurs en cause seraient le nécessaire développement de l'autonomie des adolescents, le milieu de l'école secondaire lui-même, plus impersonnel dans ses structures, et le peu d'habileté ou le manque d'habitude des enseignants à communiquer avec les parents¹⁴².

140 Groupe de travail sur la relance de la formation professionnelle des jeunes au secondaire et de la formation technique (1995), *La formation professionnelle chez les jeunes: un défi à relever*, Chapitre 2.1. Les constats et les perceptions des différents acteurs, dans <http://www.meq.gouv.qc.ca/fp/fp-tdm.html>, Québec, ministère de l'Éducation du Québec, page consultée le 25 septembre 2001.

141 Hamel, Blanchet et Martin (2001), *op. cit.*, p. 266.

142 *Ibid.*, p. 257.

D'autre part, le psychologue Camil Bouchard, qui a coordonné la rédaction de l'ouvrage *Un Québec fou de ses enfants*, affirme que les adolescents ont été «les grands oubliés de la prise en charge collective des enfants»¹⁴³. Il souligne en particulier la diminution de l'importance de la formation professionnelle au secondaire. Pour d'autres, la suppression de certains services professionnels d'aide et de soutien aux jeunes a été une décision catastrophique¹⁴⁴.

Par ailleurs, de plus en plus de voix remettent en question la politique de «tolérance zéro» adoptée par nombre d'écoles condamnant les comportements indésirables. Les élèves exclus, souvent déjà aux prises avec des problèmes de toutes sortes, se retrouvent seuls chez eux, sans autre soutien. Certains services sont offerts en bout de ligne, mais les communications entre tous les intervenants semblent parfois difficiles.

Les malaises vis-à-vis de l'école secondaire sont manifestes. Ainsi, malgré une augmentation observée depuis plusieurs décennies de la diplomation des jeunes au secondaire, la probabilité pour la cohorte 1999-2000 de n'obtenir aucun diplôme pour les jeunes au secondaire, et pour les moins de 20 ans au secteur des adultes, est de 28 %. Ces jeunes sont encore liés d'une façon ou d'une autre au système scolaire et, en ce sens, ils n'ont pas «décroché». Par contre, en 1999, les jeunes en situation de décrochage scolaire, c'est-à-dire «la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire», représentent 10,4 % chez les 17 ans, 19,8 % chez les 19 ans et 21,6 % chez les 20-24 ans.

Quoique, depuis 1986, ces proportions soient en baisse, il reste qu'en 1999 un jeune sur cinq chez les 20-24 ans n'a aucun diplôme secondaire et ne fréquente pas l'école dans le but d'en obtenir un. Au chapitre des comparaisons avec les pays membres de l'OCDE, on constate qu'en 1997-1998, la diplomation du Québec reste plus élevée que la moyenne, quoique avec une légère diminution par rapport à l'année de référence précédente, 1995-1996¹⁴⁵.

143 Claudette Samson (2001), «Les ados, ces grands oubliés», *Le Soleil*, 1^{er} décembre, p. A-2.

144 Claudette Samson (2001), «Le rapport a eu des effets mobilisateurs», *Le Soleil*, 1^{er} décembre, p. A-2; Guillaume Vaillancourt (2001), «Un Québec fou de ses ados», *Action nationale*, vol. XCI, n° 3, Mars, p. 115-122.

145 André Lespérance, Yves Nobert, Diane Foucault et Bénédyka Ristic (2001), «Scolarisation et diplomation», Institut de la statistique du Québec, *Portrait social du Québec. Données et analyses, édition 2001*, Québec, ISQ, p. 186-188.

Le taux de réussite moindre des garçons constitue aussi une préoccupation grandissante. En 1999-2000, pour les jeunes et pour les moins de 20 ans au secteur des adultes, seulement 64,1 % des garçons obtiennent un diplôme contre 78,9 % des filles. Depuis 25 ans, les filles affichent un meilleur taux de réussite scolaire que les garçons et elles poursuivent dans cette veine au collégial et à l'université au niveau du baccalauréat. À l'exception de la formation professionnelle et des études de 3^e cycle universitaire, les femmes sont en majorité dans tous les niveaux scolaires. La situation présente un tel écart que, selon Lespérance *et al.*, «le profil scolaire de la population active est sur le point de basculer et d'entraîner une redéfinition des rôles sociaux de la population de chaque sexe»¹⁴⁶. La hausse de la scolarisation des filles est une bonne nouvelle en soi, mais on ne peut accepter que les garçons soient moins scolarisés que les filles.

L'école peut devenir un milieu de vie stimulant mais, pour le moment, cet objectif est loin d'être atteint. En plus des difficultés au plan de la réussite scolaire, les adolescents du secondaire pensent qu'ils ont peu de pouvoir sur les règlements de l'école. Est-ce que l'acquisition d'un droit de vote au Conseil d'établissement en 2001 leur donnera plus de prise sur la vie à l'école? Est-ce que le personnel scolaire et les parents sont prêts à écouter et à mettre dans la balance les représentations étudiantes?

Pour leur donner une place réelle et un droit de parole, des expériences de représentations ont été tentées à des niveaux décisionnels comme des conseils d'administration ou des conseils municipaux. De l'avis même d'adultes chargés de superviser ces adolescents, ces expériences se révèlent parfois frustrantes en raison de l'inexpérience et des résultats décevants par rapport aux objectifs visés. La prise de parole des jeunes doit donc nécessairement faire partie d'un projet d'apprentissage par lequel les adolescents profitent d'un «tuteur», d'un adulte qui connaît bien les rouages de ces instances décisionnelles et qui guide l'apprenti afin de faire de cette expérience une aventure positive¹⁴⁷. Cette démarche représente tout un défi. D'une part, la société doit reconnaître une place aux adolescents et aux adolescentes dans son fonctionnement.

146 *Ibid.*, p. 184-185; 205, 208.

147 Témoignage d'une intervenante en maison des jeunes, *Forum régional jeunesse*, organisé par Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaire jeunesse oeuvrant en promotion-prévention en Abitibi-témiscamingue, le 12 novembre 2001 à Rouyn-Noranda.

D'autre part, la stabilité de l'accompagnement comme la pérennité du soutien et des moyens mis à la disposition des jeunes font aussi partie des conditions essentielles pour la réussite de leur participation à la société.

L'ouverture de l'école reste encore dans de trop nombreux cas un but non réalisé. Une école milieu de vie nécessite en effet que les adolescentes et les adolescents s'y sentent accueillis, qu'ils puissent la fréquenter en dehors des heures de classe, qu'ils aient la possibilité de poursuivre leurs projets ou de découvrir de nouveaux intérêts dans un endroit qui leur ressemble. Les groupes de l'extérieur, groupes communautaires, entreprises publiques et privées peuvent aussi devenir des partenaires stimulants en autant qu'une place leur soit faite. Peut-être qu'une telle école réussirait à retenir certains élèves qui ne voient en elle que des échecs et des souffrances.

Davantage de reconnaissance de la place des adolescents et une école devenue un réel milieu de vie impliquent des choix. Une des conséquences de cette position remet en question la politique institutionnelle de la «tolérance zéro», c'est-à-dire le bannissement d'un élève de l'école pour des périodes plus ou moins courtes. L'école milieu de vie doit être responsable et accueillir tous les élèves sans les «lâcher» sous prétexte qu'ils ne se conforment pas à un encadrement conçu pour la majorité.

La situation de ces jeunes qui se retrouvent avec des perspectives d'avenir déjà hypothéquées, surtout le chômage, est préoccupante dans notre société actuelle alors que la connaissance est devenue un élément primordial du développement personnel et social. De plus, la maîtrise des savoirs, offerte par l'école, constitue la pierre angulaire d'un ensemble de valeurs développé autour de la réussite scolaire¹⁴⁸. Les jeunes sont sensibles à cette nouvelle réalité et la grande majorité obtiennent un jour ou l'autre un diplôme. L'ardeur avec laquelle les jeunes adultes ont revendiqué des moyens pour atteindre le «100 % de qualification» lors du Sommet du Québec et de la jeunesse au début de l'an 2000 montre comment l'éducation, et en particulier des cheminements scolaires adaptés pour tous, leur tiennent à cœur¹⁴⁹.

148 Anne Muxel (1993), «Valeurs et idées», *Informations sociales*, n° 30, p. 21-22; Claude Lessard (1994), «La scolarisation», Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, dir., *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, p. 840.

149 Madeleine Gauthier (2000), «Le Sommet du Québec et de la jeunesse vu d'à côté» dans Gauthier *et al.*, *op. cit.*, p. 135-136.

- *L'école: un milieu de vie et d'intégration pour les adolescents des communautés minoritaires*

Autant pour les adolescents issus de familles immigrantes que de familles autochtones, l'école secondaire représente le principal lieu où ils ont la possibilité de développer des liens avec les membres de la communauté majoritaire. Souvent, c'est un défi énorme pour eux, car ils doivent affirmer leur propre identité par rapport à leur famille et, en même temps, par rapport à leurs nouveaux amis dans un milieu qui ne soutient pas nécessairement des valeurs semblables.

La perception de l'importance de l'école varie également d'une culture à l'autre. Dans certaines communautés, la réussite scolaire est très valorisée et les parents encouragent leurs adolescents à étudier. Pour d'autres, la façon d'enseigner et le contenu de la matière ne leur conviennent pas et ils vivent l'expérience scolaire comme une menace pour leur propre culture. Il reste que pour un grand nombre de familles immigrées, la réussite scolaire représente une chance de promotion sociale¹⁵⁰ et une intégration plus grande dans la société d'accueil.

2.5.3 *Le travail: du temps partiel des étudiants à l'activité principale des jeunes travailleurs*

Il est de plus en plus courant de voir des adolescents concilier études et travail. Depuis le début des années 1980, ce phénomène prend de l'ampleur. Selon des enquêtes effectuées entre 1991 et 1993, c'est dans des proportions de 40 % à 60 % que les élèves du secondaire travaillent. Les filles consacraient moins de temps au travail salarié que les garçons¹⁵¹. Toutefois, il est difficile de connaître exactement le nombre d'adolescents qui travaillent car plusieurs occupent des emplois «non déclarés», en particulier les adolescents plus jeunes qui font du gardiennage, l'entretien des pelouses ou la livraison de journaux, à titre d'exemple.

Bien que la plupart des adolescents occupent des emplois dans le secteur de services comme la restauration, d'autres formes de travail se sont développées comme les coopératives jeunesse de services qui permettent

150 Muxel, *op. cit.*, p. 21-22.

151 Andrée Roberge (1997), « Le travail salarié pendant les études » dans Gauthier et Bernier (1997), *op. cit.*, p. 91.

aux jeunes de mettre sur pied leur entreprise de type coopératif afin de créer leur emploi dans leur localité. Toutes les ressources du milieu se mobilisent pour démarrer le projet. Ce type d'emploi permet d'acquérir de l'expérience tout en développant leur sens des responsabilités et du partage dans la communauté¹⁵².

En 1992, le Conseil s'était intéressé à la question du travail des jeunes et avait publié un Avis où il considérait que ce pouvait être autant une expérience positive qu'une expérience négative. Positif par le fait que le travail favorise, entre autres, le développement de l'identité et de l'autonomie et procure une discipline ainsi que le sens des responsabilités. Il estimait toutefois que le travail rémunéré prend souvent trop de place dans la vie des adolescents, surtout au moment où la majeure partie de leurs efforts devrait être réservée aux études et à la formation¹⁵³.

Le questionnement doit se faire principalement en regard des motifs qui incitent les jeunes à travailler. La principale raison invoquée par les adolescents, lors d'un sondage effectué pour le Conseil supérieur de l'éducation, était de se procurer des biens et des services de consommation¹⁵⁴. Les adolescents consacrent une très grande proportion de leur argent à l'achat de choses qui peuvent sembler peu importantes mais qui, dans les faits, sont fondamentales dans leur vie.

D'autre part, il ne faut pas négliger la situation économique de certaines familles qui rend obligatoire le travail des jeunes. En effet, les données d'une enquête réalisée par le ministère de l'Éducation font ressortir que 35 % des jeunes vivant dans une famille monoparentale déclarent travailler par nécessité¹⁵⁵.

152 Regroupement québécois des coopérateurs et coopératrices du travail (1999), *Au Sommet du Québec et de la jeunesse: aidons les ados à se faire une place!*, document du RQCCT, octobre, 5 pages.

153 Conseil de la famille (1992), *Quinze ans et déjà au travail! Le travail des adolescents: une responsabilité parentale et collective*, Gouvernement du Québec, Québec, 25 p.

154 Nicole Champagne (1991), *Les incidences du travail à temps partiel sur le rendement scolaire*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 133 p.

155 Claude Beauchesne et Suzanne Dumas (1993), *Étudier et travailler?: enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 31 p.

Enfin, une partie des jeunes quittent définitivement l'école. Pour eux, le travail devient un milieu de vie. Les études réalisées ces dernières années traitent des 16-17 ans, car, en principe, tous les jeunes de moins de 16 ans doivent fréquenter l'école¹⁵⁶.

Les jeunes au travail correspondent à un groupe en pleine période d'insertion professionnelle caractérisée par l'hésitation quant au travail à choisir et à l'incertitude face à l'avenir. Un certain nombre de ces jeunes ont un diplôme en poche, soit un diplôme d'études professionnelles ou un diplôme d'études secondaires générales. Cependant, beaucoup sont sans qualification, pour eux, l'insertion professionnelle est encore plus difficile. Ces jeunes travaillent en grande majorité dans le secteur tertiaire. Par le passé, un grand nombre de non diplômés trouvaient du travail dans le secteur secondaire, plus intéressant en termes de salaire notamment, mais ce secteur est en pleine transformation depuis plusieurs années. De nombreux postes de travail ont disparu avec l'avènement des nouvelles technologies et le manque de qualification se fait ressentir aussi dans ce secteur.

Les jeunes de 16-17 ans avec une qualification ont moins de risques de se retrouver au chômage que ceux qui détiennent un DES général ou qui sont sans diplôme. Cependant, ce groupe d'âge reste très vulnérable au manque de travail ou au travail à temps partiel. En fait, les 16-19 ans sont le groupe d'âge le plus défavorisé dans tout l'ensemble des travailleurs. Ils sont moins scolarisés, ils ne peuvent entrer en concurrence avec les plus scolarisés, ils sont plus exposés au chômage et à l'aide sociale, leurs revenus plafonnent rapidement, les emplois sont non qualifiés, faiblement rémunérés et offrent peu de protection sociale. Dans ce contexte, à quoi correspond le travail pour ces jeunes? Représente-t-il, comme chez les plus âgés, un moyen d'épanouissement personnel et de défis à relever, de participation à la société?

2.5.4 Les activités culturelles : les médias, la télévision et les nouvelles technologies

Les adolescents sont dans l'ensemble la proportion de la population la plus utilisatrice des nouvelles technologies, en particulier d'Internet. En 1999-2000, 92 % des jeunes Canadiens ont navigué au moins une fois.

156 Les informations qui suivent sur les jeunes travailleurs proviennent de Madeleine Gauthier (1997), « Les travailleurs », dans Gauthier et Bernier, *op. cit.*, p. 193-210.

Les jeunes Québécois pour leur part étaient un peu moins nombreux en 1999-2000 à le faire quoique la proportion augmente depuis. Les adolescents se servent d'Internet surtout pour se divertir, pour discuter, obtenir des renseignements et s'adonner à des jeux électroniques¹⁵⁷.

La maison est encore le lieu privilégié d'utilisation des nouvelles technologies en raison de l'accessibilité et du temps que les adolescents peuvent y consacrer. Ils peuvent alors naviguer à leur guise. En effet, les parents semblent intervenir très peu auprès de leurs jeunes sur l'usage qu'ils en font¹⁵⁸. Ils manifestent par contre une certaine inquiétude, notamment lorsque leurs adolescents font du « clavardage » (discutent en ligne avec des interlocuteurs inconnus). Cette activité est tellement nouvelle que les parents hésitent quant au temps qu'ils peuvent leur permettre de consacrer à cette activité, d'autant plus qu'ils reconnaissent que leurs adolescents sont plus à l'aise qu'eux dans ce nouvel environnement.

La montée d'Internet n'a pas rendu caduques les autres formes d'activités culturelles. La télévision prend un peu moins de place, la lecture et surtout la musique sont encore très prisées par les jeunes.

2.6 L'ADOLESCENCE EN DIFFICULTÉ

«La maladie de l'adolescence est de ne pas savoir ce que l'on veut et de le vouloir cependant à tout prix.»

Philippe Sollers – Le Défi

L'adolescence en difficulté représente ces jeunes aux prises avec des situations familiales ou des événements qui menacent leur intégrité physique et psychologique et dont il faut les protéger. Ce sont aussi ces jeunes qui, par leur action délinquante, contreviennent aux lois de la société. Selon les spécialistes, environ 15 % des adolescents éprouvent des difficultés importantes pendant cette période de la vie¹⁵⁹.

Les jeunes en difficulté ont en commun une grande souffrance qui, à l'adolescence, se trouve exacerbée. Certains jeunes et leurs familles s'adressent alors aux services sociaux disponibles dans les institutions

157 Michelle Rotermann (2001), «Jeunes Canadiens branchés», *Tendances sociales canadiennes*, hiver, n° 63, p. 4-8.

158 Jacques Piette, Christian-Marie Pons, Luc Giroux et Florence Millerand (2001), *Les jeunes et Internet (représentation, utilisation et appropriation)*, Rapport final de l'enquête menée au Québec dans le cadre du projet de recherche international, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 138 p.

159 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 252.

L'adolescence : une période propice aux excès

d'enseignement et dans les CLSC, ou contactent les services d'aide et d'écoute. Lorsqu'il y a des abus de la part de leurs familles ou pour leur propre sécurité, des adolescents doivent par contre être retirés de leur milieu de vie. Des centres jeunesse ou des familles d'accueil les prennent alors en charge. Certains adolescents iront plus loin dans la délinquance et adopteront des « conduites extrêmes ». Ils sont éventuellement arrêtés, devenant du coup des « jeunes contrevenants ».

À l'adolescence, les jeunes sont davantage à risque de vivre des difficultés. Cette situation est associée à l'intensité des changements qui se produisent sur tous les plans¹⁶⁰. Les difficultés sont de plusieurs ordres : familiales souvent, scolaires, qui ont des conséquences sur l'estime de soi, et de santé mentale. Ces événements entraînent des problèmes chez les adolescents comme des troubles de comportement, de la violence subie ou exercée envers les autres, des abus de toutes sortes, de la détresse psychologique et des idées suicidaires, de la dépendance envers l'alcool, les drogues ou le jeu.

En outre, des phénomènes comme l'intimidation, la violence et le taxage sont devenus, depuis quelques années, des problèmes que l'on dénonce beaucoup, dans les écoles notamment. Ils affectent la santé psychologique des jeunes qui en sont victimes. Jumelées à l'adolescence, certaines situations vécues deviennent de véritables cauchemars.

Par ailleurs, de nos jours, l'ampleur des difficultés chez les jeunes se manifeste en particulier par la violence envers soi. Chez les jeunes entre 15 et 30 ans, le suicide est la première cause de mortalité au Québec, avant les accidents de la route. Les années 1990 ont vu une hausse du suicide chez les jeunes de 15 à 19 ans, une hausse qui touche davantage les jeunes hommes, mais qui n'épargne pas les jeunes filles¹⁶¹. Ces dernières montrent des signes annonciateurs d'idées suicidaires dès l'âge de 12 ans alors que chez les garçons, on remarque une véritable explosion entre 14 et 19 ans. Cette violence envers soi manifestée par les adolescents doit être entendue de la part des adultes et des autres jeunes.

Les adolescents avec des besoins de protection

Les jeunes victimes de mauvais traitements constituent une partie des adolescents en difficulté. Chez les 12-17 ans, les troubles de comportement et la négligence sont les principales causes à l'origine

160 *Ibid.*

161 Tousignant, Gagnon et Des Aulniers (1999), *op. cit.*, p. 23.

d'une prise en charge par la Direction de la Protection de la Jeunesse en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse*.

Entre 1994-1995 et 1998-1999, on assiste à une diminution régulière de la proportion des signalements retenus concernant les adolescents, soit respectivement de 43,6 % à 36 %. Malgré cette baisse, encore trop de jeunes sont en difficulté. En 1998-1999 seulement, 5 509 adolescents ont fait l'objet d'un signalement qui a été retenu par la DPJ¹⁶². Au cours de l'adolescence, les garçons voient diminuer le risque d'abus physiques avec l'âge, tandis que les filles sont davantage victimes d'abus sexuels après 12 ans.

Cependant, d'abord destinée à être une mesure exceptionnelle, cette loi sert de plus en plus de «porte d'entrée des services sociaux» selon un Avis du Conseil de la santé et du bien-être du Québec¹⁶³. D'après le Conseil, «le manque de ressources pour les services destinés aux jeunes» explique en grande partie cette situation. Bien que des efforts aient été faits pour améliorer la situation, notamment par l'injection de sommes supplémentaires pour les services aux 0-11 ans dans les CLSC au cours de l'année 2001, ainsi que la mise sur pied d'une campagne de communications destinée aux jeunes de 11 à 17 ans, sous le thème «Parler, c'est grandir», les adolescents et leurs familles restent encore privés de ressources importantes en prévention et en services dits «de première ligne», que ce soit dans les CLSC ou dans les écoles.

Le Conseil de la santé et du bien-être souligne «qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes de 16 à 18 ans d'avoir accès à de tels services lorsqu'ils font face à des problèmes particuliers». Après 16 ans, un adolescent peut en effet quitter l'école et se retrouver dans un entre-deux, jusqu'à sa majorité à 18 ans. Très peu de services adaptés semblent disponibles pour ces jeunes particulièrement vulnérables. De plus, cette

162 Marc Tourigny, Micheline Mayer, Sonia Hélie, John Wright et Nico Trocmé (2001), «Les mauvais traitements envers les enfants tels que rapportés aux Directeurs de la protection de la jeunesse», *Portrait social du Québec. Données et analyses, Édition 2001*, Québec, Institut de la statistique du Québec, collection «Les conditions de vie», p. 466. 468; Carole Lessard (2000), «Indicateurs repères sur l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse, 1993-1994 à 1998-1999*», *Repères sur l'évolution des pratiques et de l'application de la LPJ*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

163 Michel Bernier et Claire Boily (2001), *Avis. Quel temps pour les jeunes? La participation sociale des jeunes*, Québec, Conseil de la santé et du bien-être, p. 48.

La criminalité chez les adolescents

situation devient vite problématique en raison de la difficulté d'arrimage entre les services sociaux pour les jeunes et le «réseau de soutien social aux adultes»¹⁶⁴.

Le phénomène de la délinquance représente un volet très médiatisé des difficultés éprouvées par les adolescents. Selon des études récentes, 90 % des jeunes admettraient avoir commis un acte de délinquance entre 12 et 18 ans. Cette délinquance «commune» s'estompe par contre avec l'adolescence et ne laisse aucune trace, car elle n'entraîne pas les jeunes devant un tribunal. La délinquance, dite «distincte», touche une minorité d'individus. Elle se caractérise par des délits beaucoup plus graves et persistants¹⁶⁵. Elle fait régulièrement la «une» des journaux et propage ainsi l'image d'une jeunesse violente et incontrôlable qu'il faut à tout prix mater.

La criminalité touche davantage les garçons que les filles, bien qu'on remarque une légère hausse chez ces dernières depuis quelques années. Les adolescents plus âgés, 16 et 17 ans, sont beaucoup plus à risque de poser un geste criminel, ce qui confirme l'importance de maintenir des services adaptés pour cette catégorie d'âge.

En 1999, selon les statistiques sur la criminalité au Québec, les infractions contre la propriété dominent chez les 12-17 ans, mais elles sont en baisse depuis plusieurs années. Par contre, les infractions contre la personne, beaucoup moins importantes en proportion, augmentent depuis 1990. Il semble qu'une plus grande intolérance face à ce type de violence, notamment dans les écoles, soit à l'origine de cette hausse¹⁶⁶. La majorité des délits sont des voies de fait simples¹⁶⁷. Enfin, les infractions aux lois fédérales, en particulier relativement aux drogues et aux stupéfiants,

164 *Ibid.*, p. 51

165 Yvan D'Amours (1995), *Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes*, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, p. 5; Richard E. Tremblay (2000), «L'origine de la violence chez les jeunes», dans <http://isuma.net/v01n02/tremblay-tr/tremblay-tr.htm>, Isuma, vol. 1, n° 2, automne, 12 p., page consultée le 24 juillet 2001.

166 Hélène Simon (2000), *Statistiques 1999 sur la criminalité au Québec*, dans <http://www.msp.gouv.qc.ca>, Sainte-Foy, Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique page, p. 56-57, page consultée en mars 2002.

167 D'Amours, *op. cit.*, p. 9.

ont doublé chez les adolescents depuis 1995. Cette augmentation s'explique par les nombreux programmes de lutte aux drogues menés par les corps policiers, en particulier dans les écoles¹⁶⁸.

Encore ici, la médiatisation des actes criminels commis par des jeunes donne l'impression d'une hausse importante de la criminalité chez les adolescents. Pourtant, celle-ci n'aurait que très peu augmenté, même en rapport avec la criminalité adolescente des années 1960 et 1970¹⁶⁹. La croissance se retrouve plutôt du côté des crimes avec violence, avec toutefois moins d'amplitude que chez les adultes (augmentation respectivement de l'ordre de 33 % contre 71 % pour les voies de fait graves et le vol à main armé). Enfin, elle serait un phénomène plus présent dans les zones fortement urbanisées, économiquement défavorisées et où le tissu social est détérioré.

La parentalité chez les adolescentes et les adolescents

Une des dimensions des difficultés vécues par les adolescents, même si elle concerne une fraction des jeunes, est celle de la parentalité. Au Québec, la maternité à l'adolescence est à la baisse, mais représente quand même près de 3 200 naissances en 2000¹⁷⁰.

La naissance d'un enfant est en soi un événement heureux. D'ailleurs, une partie des adolescentes ont le sentiment de se réaliser lorsqu'elles décident de mener à terme leur grossesse et de garder l'enfant. Pour les garçons, la situation est beaucoup plus ambiguë. La paternité résulte rarement d'un libre choix, comme en témoigne l'absence ou la négligence de la plupart des pères adolescents.

Cependant, pour les adolescents, élever un enfant s'avère particulièrement difficile. Les nouveaux parents vivent souvent une relation instable, ils doivent faire des choix quant à la poursuite des études, ils font face aux difficultés financières et à l'isolement. Les mères, pour toutes sortes de raisons, élèvent la plupart du temps leurs enfants seules ou avec l'aide de leurs parents. Les pères adolescents sont peu impliqués dans l'ensemble des décisions en général (cependant les enfants de mères adolescentes sont loin d'avoir tous des pères eux aussi adolescents).

168 *Ibid.*, p. 25.

169 Marc Le Blanc (1999), «L'évolution de la violence chez les adolescents québécois: phénomène et prévention», dans <http://www2.bibl.ulaval.ca>, *Criminologie*, vol. 32, n° 1, 34 pages, page consultée le 1er juillet 2001.

170 Duchesne (2001), *op. cit.*, p. 189.

Les relations entre les jeunes parents se terminent dans de nombreux cas par une rupture et la désertion du père¹⁷¹. De telles difficultés conduisent trop souvent à la pauvreté et à la dépendance.

De plus, les enfants nés de parents adolescents courent plus de risques de vivre des difficultés dès leur jeune âge. Parents adolescents et enfants ont alors besoin d'un soutien accru autant de la part des parents proches que de leur entourage, une situation qui, inévitablement, fait surgir des tensions importantes.

Nous n'avons fait qu'un très court survol des difficultés des adolescents mais elles représentent une part importante de la souffrance des jeunes. Par ailleurs, même si les « conduites extrêmes » touchent une minorité des adolescents, la violence des actes, notamment le suicide, la toxicomanie et la criminalité avec violence ont une influence importante sur la perception que les parents se font du passage à l'adolescence. Pour beaucoup, c'est d'abord et avant tout un « danger » et l'arrivée à 18 ans sans embûche majeure, avec un diplôme en poche, constitue presque une victoire. D'où l'intolérance et la répression dont font de plus en plus l'objet les adolescents en étant, par exemple, exclus des lieux publics. La violence et la criminalité ne sont donc pas des phénomènes « adolescents », ils sont surtout des situations liées à la pauvreté et à la marginalisation des jeunes et de leurs familles.

* * *

L'adolescence aujourd'hui se déroule sur une période beaucoup plus longue. Les familles doivent en conséquence composer avec des situations marquées par l'inconnu et l'ambivalence. Ainsi, les adolescents ont accès à une autonomie de plus en plus grande. Ils sont par ailleurs profondément attachés à leur famille et à la sécurité qu'elle offre par rapport à l'avenir. Ils démontrent aussi une grande volonté d'agir et de prendre la parole, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la famille et ils veulent que ce désir d'action et que cette parole soient entendus.

Cependant, l'autonomie ne veut pas dire voler de ses propres ailes. La société place les adolescents et les adolescentes devant une situation paradoxale : ils doivent, en effet, acquérir autonomie et sens des responsabilités, le travail à temps partiel est valorisé dans ce sens,

171 Gilles Forget (2000), « Le rôle inévitable des pères », *Psychologie préventive*, n° 34, p. 10.

mais sans toutefois avoir la possibilité d'exercer ces atouts, sauf à l'intérieur de sphères très précises comme les loisirs et la consommation de biens ou d'activités culturelles. La réussite scolaire demeure un territoire fortement contrôlé par les parents soutenus en cela par les objectifs d'une société entièrement tournée vers la performance et la réussite individuelle.

Les relations amoureuses, qui sont censées être maintenant la responsabilité des adolescents et des adolescentes, restent souvent un élément de tension entre les jeunes et leurs parents. En effet, l'autonomie en matière de sexualité est valorisée par la société, soutenue en cela par les intervenants, mais souvent elle n'est accordée qu'en raison de l'incapacité des parents de faire face à cette nouvelle manière de vivre l'adolescence.

L'autonomie et le sens des responsabilités étant des valeurs fortement encouragées, la société s'attend à ce que les adolescentes et les adolescents exercent de plus en plus tôt leur capacité de faire des choix, autant dans leur vie personnelle que scolaire ou professionnelle. Ces choix peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie adulte, que ce soit par rapport au projet scolaire, aux « conduites extrêmes », à la sexualité, au travail. Par contre, l'adolescence, même si elle dure plus longtemps, conserve cette caractéristique de période privilégiée d'apprentissage, d'expérimentation de situations nouvelles. Ainsi, plus que jamais, les adolescents ont besoin de guides, de présences et d'exemples pour envisager l'avenir avec optimisme, développer des connaissances et faire des apprentissages sociaux afin de devenir des citoyens actifs. Malgré le discours « adolescent », les adultes restent essentiels dans leur vie. Les choix, s'ils doivent venir des jeunes, ne peuvent se faire de façon éclairée que par l'échange avec les parents et les personnes significatives qui sont autour d'eux.

Les parents d'adolescents d'aujourd'hui vivent dans une société où les normes et les valeurs ont énormément changé depuis le temps de leur jeunesse. Ils se voient dans l'obligation de « penser autrement » l'adolescence, mais surtout d'examiner autrement leur propre rôle de parents.



3

**Être parents
d'adolescents
aujourd'hui**

A stylized illustration of a person's face, rendered in white outlines against a dark blue background. The face is looking upwards and to the right. A large, light blue thought bubble is positioned in the lower right quadrant, containing text. The background is a solid dark blue color.

Le passage à l'adolescence d'un enfant représente un changement important dans la dynamique de la vie familiale. Jusqu'alors, les parents pouvaient exercer une autorité rassurante et, en général, non contestée par l'enfant. À l'adolescence, les parents doivent permettre aux jeunes d'agrandir leur monde, de s'éloigner de la famille en quelque sorte. Par ailleurs, s'ils respectent et encouragent l'acquisition de l'autonomie, ils veulent aussi maintenir l'encadrement et la communication avec leurs adolescents. Bon nombre des parents que le Conseil a rencontrés au printemps 2001 vivent cette transition nécessaire de leurs adolescents, sinon dans la complète harmonie, du moins de façon positive et souvent avec beaucoup d'humour. Malgré cela, ils sont inquiets et se posent de nombreuses questions quant à leur rôle comme parents. Ces inquiétudes sont issues notamment des transformations dans les relations entre conjoints et entre membres de la famille, de la conciliation famille-travail, de la place de la réussite scolaire dans le projet parental envers les enfants. Nécessairement, les rôles parentaux s'en trouvent profondément troublés et remis en question.

«Avec la période de l'adolescence, l'étape de la quarantaine, qui va environ de 35 ans à 45 ans, est certainement la plus importante d'une vie. C'est un peu la même crise d'identité, avec la différence que la personne a un passé à évaluer. Elle est invitée à passer de la surface à la profondeur, à accepter ses limites, à revoir ses priorités. Contrairement à l'adolescent qui cherche à être lui-même en s'identifiant aux autres, en se mesurant aux autres, au seuil de la quarantaine, la personne se mesure à elle-même.»

Jacques Gauthier – La crise de la quarantaine
– entrevue

3.1 LES ADULTES ET LA CRISE DES VALEURS

Pourquoi les parents d'adolescents d'aujourd'hui manifestent-ils autant d'inquiétude? Il y a d'abord la période du cycle de la vie. Les parents d'adolescents sont souvent dans la quarantaine et la cinquantaine, ce qui correspond, dans notre société contemporaine, au mitan de la vie. Hommes et femmes font des bilans, considèrent les acquis, réorientent parfois leur vie familiale et professionnelle, mais toujours, comme pour les adolescents, des choix s'annoncent¹⁷².

D'autre part, l'âge adulte a perdu depuis quelques décennies son «pouvoir de séduction»¹⁷³. Car si le statut d'adulte a conservé plusieurs caractéristiques propres, comme le droit de se marier sans le consentement d'une autre personne, de conduire une voiture seul, nombre de repères associés à l'âge adulte sont de plus en plus flous parce que partagés avec d'autres âges de la vie. La sexualité, par exemple, n'est plus l'apanage du seul adulte, alors que les fréquentations n'appartiennent plus exclusivement au temps de la jeunesse.

L'identité de cet âge de la vie s'en trouve «brouillée» et les adultes s'interrogent sur leur statut et leurs rôles auprès de jeunes dont parfois ils semblent si près au point de vue des comportements. Ainsi, un aspect important dans notre société contemporaine concerne la perte des repères identitaires. De fait, lors des consultations publiques tenues par le Conseil, les parents nous ont fait part de leurs difficultés à identifier «des modèles significatifs solides et stables», autant pour eux que pour les adolescents¹⁷⁴.

Enfin, de nombreux auteurs ont souligné comment la fin du XX^e siècle est marquée du sceau de l'individualisme. Dans la réussite comme dans

172 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 214-215; Germain Dulac (1993), *La paternité: les transformations sociales récentes*, Québec, Conseil de la famille, p. 35-36. Collection «Études et recherches».

173 Madeleine Gauthier (2000), «L'âge des jeunes: «un fait social instable», Lien social et politiques, n° 43, printemps, p. 24.

174 Caroline Caron (2001), *Consultations publiques sur le thème «Familles avec adolescents»*, Synthèse, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, p. 5; Michel Parazelli (1999), «Prévenir l'adolescence?», dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume, dir., *Définir la jeunesse?: d'un bout du monde à l'autre*, Québec, Éditions de l'IQRC, p. 57. Collection «Culture et Société»; Jean-François Guillaume (1999), «Les mots de la jeunesse. Réflexions critiques sur l'utilisation d'un concept en Belgique francophone», dans Gauthier et Guillaume, dir., *op. cit.*, p. 187.

l'échec, l'homme et la femme sont responsables de leur devenir. Dans ce contexte, l'être humain ne doit compter que sur lui-même pour traverser la vie. Ceci implique que la transmission intergénérationnelle, la transmission des normes, des valeurs, des savoirs aux jeunes générations n'est plus pertinente, qu'elle n'a plus sa place, car chacun doit créer sa propre vie, ses rêves, ses espoirs¹⁷⁵. Autrement dit, l'âge adulte ne sert plus de guide parce qu'il ne possède plus cette «autorité» dont il se prévalait par le passé.

Il faut donc voir que les parents vivent au sein de cette société contemporaine aux prises avec beaucoup d'ambiguïtés et qu'ils en ressentent peut-être plus sensiblement les effets étant donné l'importance de la transmission des valeurs lors de l'adolescence. Par ailleurs, les transformations ont nécessairement touché les relations dans la famille. Depuis une trentaine d'années, on assiste ainsi au développement de relations plus égalitaires touchant tous les membres de la cellule familiale.

3.2 LES RELATIONS AU SEIN DE LA FAMILLE : L'AVÈNEMENT DE LA «DÉMOCRATIE FAMILIALE»

«Quand j'étais petit, je faisais ce que mon père voulait. Maintenant, il faut que je fasse ce que mon fils veut. Mon problème est de savoir quand enfin je pourrai faire ce que je veux.»

Sam Levenson,
humoriste américain

Les bouleversements vécus par la société québécoise depuis la Révolution tranquille modifient les représentations que les parents se font de la relation avec leurs enfants et, par conséquent, leurs comportements. Le lien maintenant affectif qui soutient la relation conjugale a influencé les liens familiaux. Il se développe entre tous les membres de la famille une relation que père et mère veulent égalitaire et où chaque personne a ses droits et ses responsabilités.

Les parents d'adolescents d'aujourd'hui ont fortement intériorisé cette représentation de la vie familiale, la traduisant par un mode démocratique de relations. L'arrivée récente de ce modèle réactionnaire dans l'histoire, mis de l'avant à la suite de la contestation de l'autorité paternelle, oblige les parents à «réinventer» la relation avec leurs enfants et leurs adolescents.

175 Parazelli, *op. cit.*, p. 58-59; Tony Anatralla (2000), «Quand parents et enfants échangent leur rôle... La confusion des générations», *Le Nouvel Observateur*, Hors-Série «Les nouveaux ados: ils le sont plus tôt, ils le restent plus tard», juin, p. 20-21.

Les parents d'aujourd'hui ont en effet bénéficié de cette contestation car ils ont été, dans l'ensemble, les premiers à être éduqués de façon plus permissive. Parents et adolescents adoptent ainsi des comportements qui augurent les types de relations de demain. Alors, qu'en est-il?

Lors des consultations publiques tenues par le Conseil de la famille et de l'enfance, les parents sont venus à un consensus sur les attitudes et les comportements parentaux à privilégier. Ils ont insisté sur l'importance de la communication entre parents et adolescents, sur le dialogue, la compréhension et la tolérance¹⁷⁶. Ces comportements témoignent de l'adoption de relations tout à fait nouvelles dans la famille: depuis 20 ou 30 ans, la démocratie familiale révolutionne les liens familiaux¹⁷⁷. Bien qu'elle ne soit pas exercée de la même manière et avec autant d'intensité par toutes les familles, la démocratie familiale est de plus en plus une représentation d'un rapport idéal avec les autres membres du groupe. Voici comme Michel Fize la définit:

Chaque personne est membre à part entière – petit ou grand – et traité comme tel. L'important n'est pas tant les rôles définis à l'avance que la personnalité de chacun, personnalité qui peut être constamment remise en cause par les autres membres du groupe. Telle est la règle... Il n'y a plus ni loi paternelle ni loi sociale. Cette famille fonctionne sur le mode de la confiance, mais aussi du partage relatif des tâches, de la réussite scolaire. Dans leur grande majorité, les jeunes adhèrent à ce régime: ils exigent même d'être traités sur un pied d'égalité dans le respect de leur droit à une autonomie personnelle y compris naturellement, celui d'avoir leurs propres opinions.¹⁷⁸

Les enfants apprennent très tôt le fonctionnement de la démocratie familiale, mais les parents conservent une part de décision qui n'a pas grand-chose à voir avec la démocratie: les nécessités de protéger l'enfant contre les dangers du feu ou de la circulation font nécessairement dévier la négociation! Cependant, à l'adolescence, la découverte de la capacité psychologique de la logique abstraite et la volonté des jeunes de mettre en pratique la démocratie familiale dans toute sa complexité changent

176 Caron (2001), *op. cit.*, p. 11.

177 Michel Fize (1990), *La démocratie familiale. Évolution des relations parents-adolescents*, Paris, Éditions de la Renaissance, p. 17-18 et 191.

178 *Ibid.*

les rapports de force, à l'avantage des adolescents nous ont fait entendre certains parents! Grâce notamment à la conviction qu'ils ont le droit fondamental à la parole, au savoir qu'ils acquièrent à l'école, au soutien du groupe des pairs, les négociations prennent une autre dimension. Dans ce nouveau type de relations familiales, où chacun a droit de parole, mais aussi une certaine légitimité de penser et de faire ce qui lui plaît, les parents ressentent beaucoup de désarroi devant «la diminution progressive de leur autorité sur leurs enfants»¹⁷⁹.

En conséquence, si les parents reconnaissent que les adolescents d'aujourd'hui sont très éveillés, capables de sens critique, ouverts sur le monde, autonomes, des valeurs en fait souhaitées et pratiquées dans la démocratie familiale, ce mode de fonctionnement se révèle plus difficile à l'adolescence car les parents sont contraints plus que jamais à remettre en question leurs propres valeurs. Ils acceptent la discussion, la possibilité d'être contestés dans leurs choix. Cependant, il y a des espaces, des lieux non négociables, des valeurs qu'ils ne veulent pas abdiquer. Il y a alors impasse, inquiétude et remise en question.

3.3 LA DIFFICILE CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL

Quand, durant les consultations publiques, les parents s'inquiètent de voir de moins en moins leurs adolescents, d'avoir le sentiment de leur donner peu de temps de «qualité», ils témoignent d'une situation bien réelle qu'on peut observer dans les études sur le temps parental. Bien que celles portant sur les adolescents soient encore rares, elles concluent toutes que, pour une famille biparentale, le temps parental accordé aux adolescents diminue considérablement par rapport aux enfants de moins de 12 ans. En fait, ces derniers bénéficieraient de plus de temps parental qu'auparavant, malgré l'augmentation du temps accordé au travail rémunéré, alors que les ados, pour leur part, auraient «perdu» de l'attention de la part des parents¹⁸⁰.

179 Caron, *op. cit.*, p. 9.

180 Benoît Rapoport et Céline Le Bourdais (2001), *Temps parental, formes familiales et horaires de travail*, Communication présentée au 69^e Congrès de l'ACFAS, Centre interuniversitaire d'études démographiques/Institut national de la recherche scientifique, p. 33; Cynthia Silver (2000), «Être présent: le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants», *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, été, n° 57, p. 25-29; Jiri Zuzanek (2001), «Parenting Time: Enough or too Little?», *Isma*, vol. 2, n° 2, été, p. 125-133. ►

On s'en doute, à mesure qu'avance l'adolescence, les parents passent beaucoup moins de temps à prodiguer des soins personnels à leur jeune. Parallèlement, le temps passé en interaction avec l'enfant ou en sa présence diminue lui aussi. Une étude portant sur les parents canadiens évalue cette diminution à 40 %, soit de 170 minutes par jour en 1986 à 120 minutes en 1998¹⁸¹.

Il semble que ce temps passé ensemble s'articule autour des tâches domestiques comme le ménage, l'entretien de la maison et les courses. De plus, le moment des repas perd beaucoup de son importance: à peine 40 minutes pour les pères et mères avec les enfants âgés de 9 à 14 ans¹⁸². Rapoport et Le Bourdais apportent des nuances quant au temps maternel et au temps paternel: dans les familles avec deux parents où il n'y a que des enfants de 13 et 14 ans, la mère accorde plus de temps aux ados que le père. Cependant, cette différence est beaucoup moins grande que lorsque les enfants sont petits¹⁸³.

Les différences quant au temps maternel et paternel lorsque les enfants sont plus vieux se reflètent aussi dans l'utilisation qui en est faite. En effet, quand les enfants grandissent, les hommes adoptent un rôle de soutien aux tâches. Ainsi, globalement, les hommes accordent moins de temps paternel que les femmes de temps maternel, ils le font davantage en temps *familial*, soit en présence de la mère¹⁸⁴.

- Ces trois études ont comme source principale l'*Enquête sociale canadienne de 1998*. Dans notre perspective du rapport sur la situation des familles avec adolescents, soulignons que les statistiques ne nous permettent pas de poser un regard très précis. En effet, l'enquête a été effectuée auprès des familles avec un enfant de 15 ans et moins. Les analyses sont basées sur des catégories d'âge agrégées: moins de 2 ans, plus de 4 ans, ou avec un enfant 5-12 ans. Rapoport et Le Bourdais ont une catégorie «un ou des enfants 13-14 ans». Cependant, les conclusions générales nous permettent d'avoir une première évaluation du temps parental, paternel et maternel pour cette catégorie d'âge.

181 Zuzanek, *op. cit.*, p. 128-129.

182 Silver, *op. cit.*, p. 28.

183 *Ibid.*, p. 26.

184 Rapoport et Le Bourdais, *op. cit.*, p. 32

L'impact des formes familiales n'a pas l'incidence négative appréhendée: les parents accordent ni plus ni moins de temps à leurs adolescents s'ils vivent ou non avec eux. Les femmes vivant sans conjoint et ayant des adolescents de 13-14 ans leur accordent moins de temps maternel que les femmes vivant en couple (147 minutes contre 189 minutes): ceci s'expliquerait par le plus grand nombre de femmes vivant sans conjoint qui déclarent travailler¹⁸⁵.

Un des enjeux importants pour les familles d'aujourd'hui est donc le temps dont disposent dorénavant les parents pour leurs enfants. S'ils travaillent le soir ou les fins de semaine, au moment où les jeunes scolarisés ne sont pas à l'école, on peut s'interroger sérieusement sur les effets potentiels négatifs de cette diminution du temps en présence des enfants. Les horaires atypiques, qui peuvent avoir des aspects positifs quand les enfants sont d'âge préscolaires, défavorisent les relations entre parents et adolescents quand ceux-ci sont à l'école, car les activités sociales et de loisirs se partagent évidemment hors du temps scolaire¹⁸⁶.

Un autre aspect touche le partage du temps parental lorsque les enfants deviennent des adolescents. Cette période correspond, en effet, souvent à la prise en charge par les familles de leurs aînés. Et ce sont surtout les femmes qui assument ces tâches en diminuant en particulier le temps accordé aux loisirs¹⁸⁷. Ainsi, les adolescents doivent partager le temps de leurs parents avec les aînés de la famille. Dans ce contexte, le fait de retourner aux familles la charge des parents âgés ne peut qu'accentuer la fragmentation du temps parental et, en particulier, celui accordé aux adolescents.

La diminution du temps parental accordé aux adolescents doit donc être mise en relation avec l'augmentation du temps consacré au travail rémunéré et aux soins accordés aux aînés, en particulier pour les femmes avec des adolescents. Certains chercheurs avancent que cette diminution va de pair avec les changements culturels dans la vie des adolescents. Ces derniers seraient davantage attirés vers l'extérieur par les médias et

185 *Ibid.*, p. 18 et 13.

186 Rapoport et Le Bourdais, *op. cit.*, p. 30 et 33.

187 *Ibid.*, p. 26-27.

les activités avec les pairs: inévitablement, les relations familiales sont touchées et parfois la communication entre parents et adolescents est menacée¹⁸⁸.

3.4 LES PARENTS ET L'ÉCOLE

Les parents d'adolescents d'aujourd'hui appartiennent aux générations les plus scolarisées que le Québec ait produit¹⁸⁹. Inévitablement, ces expériences influencent les aspirations qu'ils nourrissent à l'égard de leurs enfants. De plus, comme nous l'avons vu, les adultes ont été fortement touchés par les changements et l'insécurité qui ont frappé le monde du travail depuis les années 1980. En conséquence, une des valeurs fondamentales dans la vie familiale d'aujourd'hui est la réussite scolaire des enfants. Cette façon de voir s'inscrit dans une forme de protection contre le chômage et les risques de la pauvreté¹⁹⁰. La croissance des inscriptions dans les écoles primaires et secondaires privées, lesquelles proposent davantage d'encadrement et ont des résultats de diplomation supérieurs à l'école publique, illustre ce phénomène¹⁹¹.

Les parents rencontrés lors des consultations du Conseil en sont venus à un consensus concernant l'engagement des parents comme facteur de réussite scolaire¹⁹². Cependant nous avons vu que, dans l'ensemble, l'implication des parents dans les activités scolaires de leurs adolescents diminue lorsque ces derniers atteignent le secondaire¹⁹³. Au-delà des aspects déjà soulignés, d'autres facteurs doivent être considérés.

188 Zuzaneck, *op. cit.*, p. 133.

189 Gauthier (1997), «Le défi des choix dans un contexte d'incertitude» dans Gauthier et Bernier (1997), *op. cit.*, p. 35; Jean-Marie Brûlé et Louise Guénette (2000), *Avis. Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, p. 9.

190 Muxel, *op. cit.*, p. 20-25.

191 Ministère de l'Éducation du Québec, *Ministère de l'Éducation, Rapport annuel 2000-2001*, dans <http://www.meq.gouv.qc.ca/publications>, Tableau «Effectif scolaire du secteur des jeunes, selon l'ordre d'enseignement et le réseau d'enseignement, de 1998-1999 à 2000-2001», p. 44, page consultée le 13 février 2002.

192 Caron (2001), *op. cit.*, p. 7.

193 Hamel, Blanchet et Martin, *op. cit.*, p. 257.

«[...] le milieu scolaire demeure l'endroit privilégié où l'enfant construit sa personnalité propre et son identité sociale. C'est le plus souvent à l'école que l'enfant se cherche en faisant l'expérience de ses relations avec les autres : est-il le dernier à être choisi au sein de l'équipe de ballon-chasseur ? a-t-il du succès lors de l'élection du représentant de classe ? est-ce que les autres rient quand il leur fait une grimace ? se moque-t-on de lui à la récréation ? Voilà autant de questions essentielles dont les réponses enseigneront peu à peu à l'enfant qui il est. Est-il populaire, aimable, admiré ? Modérément marginal, différent ou handicapé ? Un peu trop gros, un peu trop laid, boutonneux ou niaiseux ? Rien de tout cela n'est simple ni facile pour personne. L'écolier affronte l'apprentissage de la vie en société. Cela aussi, on le sait très bien.»

Bernard Arcand – Du pipi, du gaspillage et sept autres lieux communs

Le Conseil de la famille et de l'enfance a examiné, dans l'Avis *Pour une plus grande complicité entre les familles et l'école* (2000) les attentes des parents face à l'école et les problèmes auxquels ils font face¹⁹⁴. À la lumière des constats de cet Avis et des rencontres avec les parents, un dénominateur commun apparaît : la perception chez de nombreux parents qu'ils n'ont pas leur place dans l'éducation scolaire de leurs adolescents. Certains parents affirment ressentir un sentiment d'incompétence face aux matières scolaires proprement dites. Ils rapportent que même avec des études post-secondaires, ils sont parfois incapables de suivre leurs adolescents dans leurs apprentissages. Ils ont alors tendance à ne plus s'impliquer dans les travaux scolaires.

De plus, les parents d'élèves du secondaire en particulier ont le sentiment de ne pas être reconnus comme les premiers éducateurs de leurs enfants. Devant les difficultés éprouvées par leurs adolescents, nombre de parents se sentent coupables face aux enseignants et aux intervenants du milieu scolaire, ce qui nuit aux bonnes relations entre eux et l'école et, par le fait même, à la réussite scolaire des jeunes¹⁹⁵. Encore ici, de nombreux parents choisissent l'évitement ou la confrontation.

D'autres parents souhaitent que l'école joue davantage son rôle comme milieu de vie en soutenant les adolescents dans les difficultés qu'ils éprouvent et en leur permettant de participer à des activités diversifiées au sein même de l'institution scolaire. Pour cela, des ressources humaines spécialisées plus nombreuses et disponibles sont essentielles.

Les parents désirent s'impliquer dans l'école et la réforme scolaire amorcée en 2000 tente de répondre à cette volonté. Cependant, les parents soulignent les difficultés d'intégrer l'ensemble des tâches et des responsabilités qui leur reviennent, par exemple dans les conseils d'établissement (établis en 1998), et la marge de manœuvre restreinte¹⁹⁶. Selon l'Enquête

194 Brûlé et Guénette, *op. cit.*

195 Caron, *op. cit.*, p. 10.

196 Brûlé et Guénette, *op. cit.*, p. 18-19.

auprès des membres votants des conseils d'établissement des écoles du Québec, dévoilée en février 2002, les parents et le personnel scolaire «apprécient leur expérience au CE et comprennent bien les pouvoirs dévolus à chacun»¹⁹⁷. Il semble que les membres sont satisfaits des décisions prises à ce niveau de l'instance décisionnelle. Cependant, les parents aimeraient obtenir plus de pouvoir au sein de l'école.

Cette étude souligne, par ailleurs, une situation très préoccupante dans la perspective d'un meilleur soutien aux familles et aux adolescents : les chercheurs constatent que certaines catégories de familles sont sous-représentées au sein des conseils d'établissement, notamment les familles à faible revenu, les familles monoparentales, les familles avec un ou des enfants en difficulté d'apprentissage ainsi que les jeunes familles¹⁹⁸. Des études françaises ont montré que les rapports des familles à l'école sont différents selon la classe sociale à laquelle elles appartiennent. Par exemple, la collaboration famille-école tant souhaitée peut se concrétiser dans certaines catégories de familles, mais non dans d'autres familles moins favorisées, tant sur le plan économique que culturel. Ces familles ont autant d'attentes envers l'institution scolaire. En fait, en raison d'une expérience de la scolarisation autre par rapport aux familles plus aisées, elles auraient une lecture distincte des fonctions de l'école¹⁹⁹.

La mise en place dans des milieux défavorisés de projets visant la réussite scolaire doit prendre en compte non seulement la situation actuelle de ces familles et de leurs adolescents, mais aussi les attentes qu'ils expriment envers le projet scolaire. Certains projets mettent ainsi de l'avant un ajustement entre les objectifs de l'école québécoise et ceux des jeunes eux-mêmes dans un grand effort d'adaptation et de respect des différences. Dans le cadre du Programme de soutien à l'école montréalaise, un bilan après trois ans permet de constater qu'il est possible d'établir des liens avec les parents, en particulier sur le mode de l'information. Des thèmes comme la participation à l'école, la correspondance des valeurs transmises

197 Marie-Andrée Chouinard (2002), « Surprise! Tout va bien. Parents et professeurs travaillent en bons termes », *Le Devoir*, 19 février, p. A4. Voir (2002), *Résumé de l'enquête auprès des membres votants des conseils d'établissement des écoles du Québec*, Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, 65 p.

198 *Ibid.*

199 Léon Bernier et François de Singly (1996), « Présentation », *Familles et école, Lien social et Politiques*, RIAC 35, printemps, p. 5-9.

à l'école et à la maison, la communication parents-enfants sont à l'honneur²⁰⁰. De plus, des services plus ciblés sont mis sur pied afin de soutenir les familles immigrantes.

Ce type d'initiatives mérite une attention particulière des parents et des personnes impliquées dans l'institution scolaire. Les effets de la participation parentale sur la réussite scolaire des adolescents ont fait l'objet de nombreuses études. Il en ressort que le soutien affectif des parents, en particulier les discussions quotidiennes liées ou non à l'école, la communication des parents avec les enseignants et avec l'institution (participation aux comités par exemple) ont des effets positifs quant aux résultats et aux aspirations scolaires des enfants et des adolescents²⁰¹.

La participation parentale comporte aussi des effets positifs envers les parents eux-mêmes. Ils acquièrent davantage d'assurance dans leur rôle d'éducateurs. Donc, ils communiquent plus avec leurs enfants, les enseignants et les intervenants à l'école; ils ont aussi une meilleure estime d'eux-mêmes, améliorant ainsi la relation avec leurs enfants.

La volonté exprimée par les parents de soutenir leurs enfants dans la réussite scolaire et leur désir d'être reconnus comme «acteurs» dans le projet éducatif soulèvent des questions sur le partage de l'autorité parentale. Les parents acceptent en effet de déléguer une partie de cette autorité à d'autres dans un espace spécifique qu'est l'institution scolaire. Cependant, ils veulent conserver un rôle au cœur du processus éducatif. En fait, un aspect important de l'action des parents réside dans la nécessité de préciser la place de «l'autorité parentale» au sein de l'école alors qu'ils sont mis en présence d'un nombre de plus en plus grand d'intervenants auprès de leurs enfants qui revendiquent chacun une «autorité» dans leur sphère de compétence.

L'inquiétude devant les changements que subissent leurs adolescents, le sentiment d'être dépassés et la culpabilité de ne pas être toujours «compétents» obligent les parents à se questionner sur ce qu'ils veulent pour leurs adolescents, donc à affirmer leurs propres valeurs et à établir leurs propres normes par rapport à l'école et au projet scolaire de leur enfant. En regard de l'importance prise par l'éducation dans une société

200 Marcel Lamarre (2000), «Le programme de soutien à l'école montréalaise: des constats à partager avec l'ensemble des écoles des milieux défavorisés du Québec», *Vie pédagogique*, n° 115, avril-mai, p. 38-41.

201 Hamel, Blanchet et Martin, *op. cit.*, p. 256-258.

axée sur le savoir, des changements dans les formes familiales et des mutations dans les rôles parentaux, il apparaît nécessaire de reconnaître et de soutenir vigoureusement cette « autorité parentale » dans le projet de société qu'est la réussite scolaire pour l'ensemble des jeunes.

3.5 PÈRE ET MÈRE : DES MODÈLES À RÉINVENTER

Indéniablement, les rôles parentaux sont bouleversés depuis une trentaine d'années. Cette tendance observée dans l'ensemble du monde occidental laisse les parents dans une grande perplexité.

Au chapitre de la parentalité, mentionnons que le mouvement féministe, par sa critique de l'inégalité dans le partage des tâches au sein de la famille, le « déboulochage » de la puissance paternelle par l'introduction de l'autorité parentale dans la législation québécoise (1977) et enfin la « normalisation » des ruptures puis des recompositions familiales comme événements dans une vie affective ont profondément ébranlé la représentation du père dans la famille tout en confirmant la mère dans ses nombreux rôles de travailleuse et responsable des enfants au même titre que le père. Il s'ensuit alors une perception androgyne des rôles parentaux dans les années 1980, qui se poursuit aujourd'hui, et surtout une image contradictoire du père, pourvoyeur et absent ou affectueux et présent. La mère, pour sa part, a plutôt ajouté à son rôle d'autres responsabilités, d'où son épuisement actuel et ses revendications envers le père pour un meilleur équilibre du partage des tâches au sein de la famille²⁰².

En raison de ces bouleversements, les parents des adolescents d'aujourd'hui vivent les grands paradoxes associés à la transition entre des modèles consensuels forts et la multiplicité contemporaine. D'une part, de nombreux couples ont basé leur relation conjugale sur le partage et l'égalité des tâches au sein de la famille. Malheureusement, le quotidien leur rappelle que le défi est grand et sa réalisation loin d'être assurée. Cependant, ni les femmes ni les hommes ne désirent un retour en arrière. Ils persistent plutôt à poursuivre leur route ensemble et essaient de trouver de nouvelles façons de vivre.

202 Nathalie Dyke et Jean-François Saucier (2000), *Culture et Paternités*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 82 ; Martine Segalen (1996), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, p. 177-180.

D'autre part, ces parents semblent particulièrement touchés par le manque de modèles lorsque leurs enfants atteignent l'adolescence. La cohérence des choix et des valeurs qu'ils proposent est souvent remise en question par les jeunes en route vers l'autonomie²⁰³. Les parents d'adolescents cherchent alors à s'ajuster, à définir ce qu'ils veulent transmettre²⁰⁴ tout en accordant davantage d'espace à leurs enfants, en considérant leurs nouvelles exigences financières et leur désir d'avoir une plus grande participation aux décisions²⁰⁵. En l'absence de support idéologique et comportemental, réel ou ressenti, les parents ont l'impression que la réussite de l'éducation repose sur leur propre capacité à mener à bien ce projet. Conséquemment, l'échec s'avère beaucoup plus difficile à envisager et l'inquiétude décuplée, car il n'est plus partagé par personne.

L'exercice de la fonction parentale est perçu comme complexe par les parents à cause du manque de modèles, mais aussi des liens différents tissés entre parents et enfants. Rappelons que la parentalité contemporaine est bâtie d'abord sur une fécondité contrôlée et sur l'affectivité. Elle constitue un acte privé destiné à donner et à recevoir de l'amour d'un être considéré comme un « prolongement de soi ». De fait, les parents des années 1980 privilégient la communication, le dialogue, l'écoute. Dans ce contexte, l'exercice de l'autorité s'avère plus difficile à assurer : d'un côté, les parents, comme tous les intervenants auprès des jeunes d'ailleurs, craignent les abus, alors que d'un autre côté, les mêmes parents et intervenants sont inquiets face à un défaut d'autorité. On assiste alors à des accusations de part et d'autre d'abdiquer son rôle²⁰⁶. Alors, comment jouer un rôle « d'autorité » comme parents sans tomber soit dans le rapport de force, soit dans un cul-de-sac dans lequel la négociation est souvent biaisée car les parents savent bien qu'il y a des choses « non négociables » selon l'âge des adolescents, ou même dans une relation « copain-copain » où ni le parent ni l'enfant ne reconnaît sa place ?

203 Marie-Claude Malboeuf (2001), « Avoir un ado, ça change pas le monde, sauf que... », Dossier, *La Presse*, 13 octobre, p. A23-A27.

204 Gauthier (1997), « Le défi des choix dans un contexte d'incertitude », *op. cit.*, p. 31.

205 Richard Cloutier, Madeleine Beaudry, Sylvie Drapeau, Christine Samson, Gilles Mireault, Marie Simard et Jacques Vachon (1997), « Changements familiaux et continuité : une approche théorique de l'adaptation aux transformations familiales » dans George M. Tarabulsky et Réjean Tessier, *Enfance et famille. Contextes et développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 34.

206 Sylvie Cadolle (2001), « Mutations des rôles parentaux », *Informations sociales*, n° 93, p. 118 ; Charvet, *op. cit.*, p. 66.

Voilà peut-être le cœur de ce que certains ont appelé la crise d'autorité, mais qu'il conviendrait peut-être mieux de qualifier de « crise d'identité parentale » : car les parents ont des valeurs à transmettre héritées des changements majeurs qu'ils ont eux-mêmes vécus. Le malaise ne viendrait-il pas de ne pas savoir quelle forme et quelle place donner à cette autorité parentale au sein des familles actuelles ? Ce rôle ne signifie pas en effet exercer une capacité individuelle, mais bien une fonction sociale²⁰⁷. La relation parent-adolescent est de nature différente par rapport à la relation conjugale : elle constitue d'abord et avant tout un rapport intergénérationnel, c'est-à-dire une relation entre un adulte avec de l'expérience et un enfant à instruire. La « perte de pouvoir » sur leurs adolescents évoquée par les parents que nous avons rencontrés indique ainsi une difficulté à redéfinir cette autorité parentale dans notre société.

Les besoins exprimés par les parents lors des rencontres nous semblent étroitement liés à la reconnaissance de leur rôle et à la nécessité de soutien pour traverser les inquiétudes, notamment par des échanges avec d'autres parents et le recours à des ressources pour les jeunes qui éprouvent des problèmes plus sérieux. Nous sommes loin d'une démission parentale ! Les parents d'adolescents désirent plutôt réussir à concilier leur vie familiale, conjugale, professionnelle et sociale.

Récemment, Daniel Dagenais affirmait même que ceux qui élèvent des enfants actuellement témoignent d'une « endurance » car « tout en sachant qu'un monde est irrémédiablement derrière [eux, ils] tentent de construire un pont vers l'avenir en reproduisant l'essence du passé »²⁰⁸. Les besoins des parents convergent ainsi vers la nécessité pour la société de les rassurer dans leurs rôles respectifs en tenant compte des bouleversements sociaux des dernières décennies et de les soutenir dans leur effort d'équilibre.

207 Pour un regard critique stimulant sur les modèles parentaux en émergence, voir Daniel Dagenais (2000), *La fin de la famille moderne. Significations des transformations contemporaines de la famille*, Québec, PUL, 267 p. Collection « Sociologie contemporaine ».

208 *Ibid.*, p. 203.

Paternité

Les rôles parentaux changent en fonction de la personnalisation des liens à l'enfant, mais aussi de l'évolution vers l'égalité des sexes²⁰⁹, une tendance dont les conséquences émergent graduellement.

Dans la famille contemporaine, le rôle du père est particulièrement difficile : il partage avec la mère l'autorité parentale et l'apport des revenus, même si cette dernière continue de recevoir une rémunération moyenne inférieure à la sienne. La singularité de son rôle apparaît de plus en plus floue. Pourtant, malgré une lente évolution, les pères sont de plus en plus présents dans la vie de leurs adolescentes et de leurs adolescents, même après une rupture entre les parents.

En fait, les pères des adolescents d'aujourd'hui sont déchirés entre les attentes de leurs conjointes dans le partage des rôles parentaux, les demandes de leurs adolescents pour un père plus présent, la poursuite de leur vie professionnelle où on reconnaît peu que les hommes sont aussi des pères, et enfin leurs propres visions d'une paternité à réinventer. Car, si beaucoup de pères d'enfants et d'adolescents acceptent de revoir ce rôle, ils ne veulent pas nécessairement l'adopter dans la version intégrale proposée par les mères ! La paternité dans son ensemble est ainsi fortement remise en question. D'une part, beaucoup d'hommes refusent l'image « père absent/fils manqué », mais ils se montrent peu loquaces quand il s'agit de définir les caractéristiques de la paternité. Ce qui les rallie est peut-être leur apport à l'affirmation de soi, l'ouverture sur le monde, la distanciation par rapport à la mère. Les caractéristiques s'étendent aussi aux notions d'engagement, de responsabilité, de reconnaissance sociale et du plaisir avec les enfants. Soulignons-le : aucune référence à l'autorité !²¹⁰

Au moment de l'adolescence, les pères veulent être plus près de leurs adolescents et ils revendiquent de plus en plus, lors de la rupture conjugale, une présence active auprès d'eux. Par ailleurs, les relations peuvent être tendues en raison du cycle de vie du père, souvent au sommet de sa vie professionnelle, ce qui entraîne une moins grande disponibilité de sa part, et de la distance prise par l'adolescent. Le père peut alors se sentir

209 Irène Théry (1998), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Éditions Odile Jacob/La documentation française, p. 38.

210 Ginette Descoste (1994), *Rapport de consultation. Nécessaire paternité... essentielle parentalité*, Conseil de la famille, p. 73-74 ; Dyke et Saucier, *op. cit.*, p. 70-77.

rejeté par son adolescent, avec comme conséquence moins de contacts. Rappelons par contre que le père joue un rôle central à l'adolescence, même s'il est plus proche de son fils que de sa fille²¹¹.

À l'heure actuelle, la principale critique concernant la remise en question de la paternité traditionnelle vient surtout des hommes. Selon eux, l'adoption d'un nouveau modèle de père axé sur les demandes de la mère a pour conséquence le rejet de l'aspect spécifique de la paternité exprimée dans le contexte de la masculinité²¹². Quelle implication un tel modèle peut-il avoir sur les jeunes, particulièrement à l'adolescence? Est-il possible de rejeter cet univers masculin lors de l'éducation d'un garçon, d'une fille? De nouveaux modèles sont en émergence et les pères des adolescents, en ce début de troisième millénaire, en tracent la voie.

Lors des consultations publiques organisées par le Conseil au printemps 2001, les participants ont fait le même constat. Selon eux, il faut encourager et valoriser la participation des pères auprès des adolescents; leur absence, physique ou affective, perturbe sans aucun doute les adolescents.

Maternité

Quant à la mère, elle représente encore aujourd'hui, peut-être même plus que jamais, le « parent principal » dans la famille²¹³. L'abolition souhaitée dans les rôles parentaux des caractéristiques liées au sexe, notamment l'exercice de l'autorité et le rôle de pourvoyeur, aurait eu en effet comme conséquence importante de confirmer la place primordiale de la mère auprès des enfants. Celle-ci est le principal interlocuteur dans la famille. En général, c'est avec elle que les adolescents discutent le plus et, dans une étude récente sur les jeunes de l'Outaouais, on dit que c'est elle que les garçons critiquent pour son contrôle abusif²¹⁴.

Il reste que les mères sont tout aussi inquiètes que les pères par rapport à leurs adolescentes et à leurs adolescents. Cependant, nous connaissons peu leurs besoins à ce moment particulier de la vie familiale. Que veulent-elles? Quels sont leurs besoins au-delà « d'une participation accrue » des pères? Vivent-elles les mêmes angoisses que leurs conjoints par rapport

211 Dulac, *op. cit.*, p. 36-37.

212 Jeanne Morazain (2002), « Enfance partagée. Nouvelle guerre des sexes », *Gazette des femmes*, vol. 23, n° 6, mars-avril, p. 23.

213 Cloutier (1996), *op. cit.*, p. 218; Cadolle, *op. cit.*, p. 116.

214 Deschesnes et Schaefer, *op.cit.*, p. 50-51.

à la vie professionnelle, à la remise en question du «mitan» de la vie? Au moment d'une rupture, sont-elles prêtes à laisser leurs adolescents vivre davantage avec leur père? Comment voient-elles leur rôle de mère dans la transmission par exemple de l'identité sexuelle de l'adolescente à l'ère de l'égalité des sexes? Tout comme la paternité, la maternité au moment de l'adolescence est en profonde remise en question.

3.6 LES CHANGEMENTS DE RÔLES PARENTAUX DANS DES CONTEXTES PARTICULIERS

Les facteurs impliqués dans la situation des parents en général nécessitent cependant que l'on apporte des nuances dans le cas des familles immigrantes, de plus en plus nombreuses au Québec, et des familles autochtones. Bien que les familles de ces communautés aient des parcours de vie différents, elles sont toutes mises en présence des valeurs d'un groupe majoritaire auquel elles désirent appartenir tout en maintenant vivantes les valeurs et traditions de leur communauté d'origine.

Les parents immigrants

Les parents immigrants avec adolescents doivent s'adapter, d'une part, à leur nouveau pays et d'autre part, à leur enfant dans un contexte d'immigration. Bien que cette situation concerne surtout les familles arrivées récemment, avec des enfants nés ou non au Québec, les familles immigrantes de deuxième génération éprouvent aussi des tensions quoique avec moins d'acuité. Un des plus grands défis pour ces familles est sans doute la transmission de la culture, des valeurs du groupe. Cette question est au cœur du rôle parental et, pour les familles immigrantes, elle prend une couleur particulière²¹⁵. Les intervenants rencontrés au moment des consultations publiques ont d'ailleurs souligné comment les parents sont déstabilisés par l'adoption progressive des valeurs québécoises par leurs enfants-adolescents²¹⁶.

215 Shashi Assanand (1998), «Les dilemmes des pratiques parentales dans un nouveau pays», *Transition*, vol. 28, n° 3, septembre, site Internet de L'Institut Vanier de la famille, page consultée le 15 juin 2001.

216 Caron, *op. cit.*, p. 12.

Les relations parents-adolescents, dans ce contexte, sont souvent différentes de celles des familles du pays d'accueil. Les parents vivent en effet sous l'influence non seulement des principes éducatifs nécessaires à la transmission culturelle hérités de leur pays d'origine, mais aussi sous l'influence des adultes et des pairs de leurs enfants du pays d'accueil. Certains aspects de la vie sont soumis aux pressions collectives du groupe majoritaire (langue, hygiène, système d'éducation) alors que d'autres aspects sont soumis aux pressions des groupes minoritaires, comme les fréquentations des adolescents et adolescentes ou l'aide accordée à la famille²¹⁷.

Les parents sont donc mis en face de situations potentiellement conflictuelles, car des attitudes et des comportements jugés adéquats dans la société d'origine, dans l'éducation des enfants, ne le sont plus dans le nouveau contexte. Comment transmettre sa culture, son identité, tout en s'adaptant à sa nouvelle société? Quels choix doivent être faits pour permettre à ses enfants de s'intégrer tout en restant membres à part entière du groupe? Les parents doivent affronter ces choix particulièrement au moment de l'adolescence de leur enfant qui entre dans une période intense de recherche de son identité et d'affirmation de soi²¹⁸. Il semble que les familles immigrantes dont les parents ont transmis à leurs adolescents une certaine fierté de leur culture d'origine, qui ont sensibilisé leurs enfants aux barrières raciales et enfin qui ont favorisé leur autonomie et l'égalité traversent cette période de façon harmonieuse²¹⁹.

Les difficultés inhérentes à cette période peuvent, par contre, créer des conflits entre générations, conduisant des parents à durcir leurs positions et certains jeunes à rejeter leur culture d'origine. Cette rupture survient souvent au moment de l'entrée au secondaire, alors que l'adolescent prend davantage conscience de sa différence²²⁰. Selon des représentants des communautés culturelles rencontrés lors d'une consultation du Conseil de la famille et de l'enfance, les parents immigrants éprouvent

217 Colette Sabatier (1991), «Les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration. Ce que nous savons et ce que nous devrions savoir», *Santé mentale au Québec*, vol. XVII, n° 1, juin, p. 177.

218 *Ibid.*, p. 181.

219 *Ibid.*, p. 182-183.

220 Marc Perreault et Gilles Bibeau (2001). *La gang: une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*, Montréal, Institut Interculturel de Montréal: p. 261.

souvent, dans ces moments pénibles avec leurs adolescents et leurs adolescentes, des problèmes pour obtenir des services d'aide adéquats²²¹. Les modèles d'autorité parentale étant très différents d'une société à l'autre, les risques d'incompréhension entre les différentes institutions du pays d'accueil, écoles, services sociaux, et les parents immigrants sont grands²²². Un des principaux défis pour les années à venir consiste certainement à conjuguer les valeurs des familles immigrantes et leurs choix dans l'éducation de leurs enfants aux valeurs et aux choix de la société québécoise.

Les parents autochtones

Nous ne pouvons encore une fois que constater le peu de recherches réalisées sur la transformation des rôles parentaux parmi les communautés amérindiennes et inuites du Québec. Il semble que les rôles traditionnels aujourd'hui disparus n'ont pas été remplacés par des rôles significatifs assez forts pour guider parents et adolescents dans leurs relations. Le rôle de pourvoyeur du père ne peut plus être assumé par celui-ci dans un contexte de sous-emploi et de déstabilisation des habitudes de vie. Celui de la mère, qui consistait à assurer l'éducation et à transmettre les valeurs, serait fortement atténué, ou même disparu, parce que transféré à l'école et aux autres institutions présentes dans les milieux autochtones²²³.

Cela étant dit, comment une telle rupture a-t-elle pu se produire et laisser un vide aussi immense? Les recherches actuelles tendent à montrer que les parents d'adolescents d'aujourd'hui vivent une situation tout à fait nouvelle par rapport à leurs parents et à leur propre adolescence. Dans un grand nombre de ces communautés, il s'agit en effet «de la première génération pleinement sédentaire, à vivre en communauté, à avoir fréquenté l'école (souvent des pensionnats qui les coupaient de toute vie familiale) et à avoir intégré le marché du travail avec sa logique et ses exigences particulières»²²⁴. La vie de pensionnat, en particulier, a eu des conséquences néfastes parce que les enfants y vivaient 10 mois par

221 Conseil de la famille et de l'enfance (1999), *Compte rendu de la consultation avec les représentants des communautés culturelles*, Le Conseil, 3 p.

222 Perreault et Bibeau, *op. cit.*, voir chapitre 8: «Les transformations de la famille haïtienne», p. 253-298.

223 Lévesque *et al.* (1996), *op. cit.*, p. 28-29, 41.

224 *Ibid.*, p. 32.

année; et se retrouvaient alors complètement coupés de leur culture et privés des apprentissages inhérents à la vie d'adulte, c'est-à-dire l'estime de soi, les relations entre les générations, les rouages de la communauté et les rôles parentaux²²⁵. Dans ce contexte, les parents d'adolescents d'aujourd'hui ont peu de repères pour exercer leurs rôles et semblent désemparés.

Parlant des communautés inuites, certaines études avancent que les parents vivent davantage le dilemme tradition contre modernité que les jeunes. Ainsi, les parents d'adolescents évaluent positivement l'éducation scolaire et savent pertinemment que l'avenir passe dorénavant par l'apprentissage d'un métier ou d'une profession, quitte à voir leurs adolescents partir de la communauté. Par ailleurs, ils subissent des pressions de la part des anciens qui redoutent le départ des jeunes. Ainsi, « ce ne sont pas les jeunes qui sont pris entre deux mondes, ce sont les parents qui sont coincés entre leurs enfants et leurs propres parents et qui vivent dans un monde totalement étranger à celui de ces derniers »²²⁶.

On le voit, dans les communautés du Nunavik, mais aussi dans certaines communautés autochtones vivant plus au sud, les changements rapides ont brutalement désorganisé les modes de vie: si les jeunes sont particulièrement touchés et révèlent par certains comportements destructeurs leur mal de vivre, les parents sont tout aussi anxieux devant tant de bouleversements. Un retour vers la tradition n'apparaît pas dans l'éventail des choix ni pour leurs enfants ni pour eux-mêmes. Il reste alors le présent et l'avenir qu'il faut bâtir au jour le jour, tâche difficile pour beaucoup de parents autochtones d'aujourd'hui.

* * *

À l'adolescence, d'intenses négociations s'amorcent entre parents et enfants: les premiers souhaitent l'autonomie et l'acquisition graduelle des responsabilités pour leurs enfants tout en voulant conserver la communication et une certaine forme d'autorité, tandis que les seconds poursuivent leur chemin vers l'autonomie avec comme objectifs de trouver leur identité et de s'émanciper de la famille. Auparavant associée à une période assez courte du cycle de la vie familiale, l'adolescence

225 *Ibid.*, p. 31.

226 Lévesque (1995), *op. cit.*, p. 90.

est aujourd'hui marquée par un allongement dont les caractéristiques peuvent se poursuivre jusqu'à l'âge adulte.

Dans ce contexte, on assiste plutôt, au moment de l'adolescence, à un «aménagement des territoires» qu'à une conquête de l'âge adulte par les jeunes. Cette caractéristique nouvelle liée à une période particulière du cycle de la vie familiale donne un visage nouveau aux valeurs en émergence associées aux rôles parentaux et à l'exercice quotidien de la parentalité.

En général, les adultes d'aujourd'hui deviennent parents non parce que c'est dans l'ordre des choses, mais parce que le couple veut réaliser un projet d'enfant. Ainsi, l'engagement social et affectif des parents envers leurs enfants prend une toute autre signification. Cet enfant devient le prolongement de l'amour du couple, mais aussi une réalisation de l'identité personnelle de chacun, en tant que femme et en tant qu'homme. Au moment de l'adolescence, cet investissement envers l'enfant soulève des questionnements particuliers par rapport à l'autorité à exercer et à l'importance de la réussite scolaire pour l'avenir de l'enfant.

Les fonctions parentales qui consistent à guider et à superviser l'enfant sont passablement contestées dans l'ensemble de la société. Elles constituent pourtant des fonctions essentielles liées à un rôle social fondamental. L'accent mis sur l'amour des enfants et des jeunes a brouillé les objectifs de ces fonctions. Pourtant, lorsque lors des rencontres, les parents expriment leur inquiétude parce qu'ils perdent toute emprise sur leurs adolescents, non seulement au quotidien, mais aussi pour l'avenir, ils indiquent que ces fonctions parentales leur sont nécessaires pour remplir judicieusement leur rôle comme père et mère. Et lorsqu'ils demandent que leurs rôles comme parents soient reconnus, ils interpellent la société pour que ces fonctions sociales reprennent leur place. Il est d'ailleurs remarquable que les parents n'aient pas formulé de nombreuses demandes très concrètes par rapport à leurs besoins : pour eux, l'échange entre pairs, l'écoute, le sentiment d'être soutenu dans leurs choix et d'offrir de l'aide à leurs enfants en difficulté s'avèrent davantage pertinents.

Par ailleurs, dans notre société basée sur la performance et la réussite individuelle, le seul capital que la famille peut transmettre est le capital culturel, réalisable par la réussite scolaire. L'implication de plus en plus souhaitée de la part des parents dans l'institution scolaire s'inscrit dans cette démarche de réaliser un objectif essentiel dans l'éducation. Rappelons que la scolarité des jeunes est aussi le territoire où les

parents exercent le plus leur autorité. L'importance prise par la réussite scolaire dans le projet familial oriente ainsi en grande partie les négociations entre parents et adolescents.

Enfin, la maternité et la paternité subissent aussi une profonde transformation. L'égalité des pères et mères dans les fonctions parentales demande encore plusieurs années d'effort. Au-delà du partage des tâches liées aux soins à l'enfant ou de l'égalité des chances dans le travail, hommes et femmes semblent déstabilisés en raison de la non-reconnaissance du caractère féminin ou masculin²²⁷ de l'autre parent. La difficulté de définir aujourd'hui des rôles pour l'un et l'autre, ou la spécificité du genre, que nous avons pu remarquer lors des rencontres organisées par le Conseil de la famille et de l'enfance depuis le début des années 1990, soulèvent chez les adolescentes et les adolescents des interrogations quant à la question de l'identité. Est-ce que ce grand malaise aurait quelque chose à voir avec la détresse de nos jeunes et avec le suicide des garçons et des filles?

En ce qui concerne la situation des parents d'adolescents, au cœur des transformations de notre société, on ne peut en aucune façon évoquer la démission des parents: au contraire, ils déterminent actuellement ce que seront les rôles parentaux pour le futur.

227 Dagenais, *op. cit.*, p. 226-227.



4

***Les familles avec
des adolescents :
défis actuels et
enjeux d'avenir***

Après avoir présenté la situation des familles avec adolescents au Québec et les besoins qui les caractérisent, le Conseil désire insister sur les défis auxquels elles doivent faire face. Période exaltante pour certains parents, éprouvante pour d'autres, la vie familiale à l'époque de l'adolescence représente pour tous des défis constants et quotidiens parce qu'elle se conjugue avec les réalités vécues par chacun des membres dans un contexte de mouvance.

Par ailleurs, les enjeux qui se profilent derrière la capacité des familles de surmonter ces défis ont une portée bien plus large que le simple intérêt individuel ou familial. Dans cette perspective, le Conseil de la famille et de l'enfance propose un tour d'horizon des principaux défis que doivent affronter les familles avec adolescents et des orientations à privilégier pour permettre l'amélioration de la qualité de vie des familles, des services aux adolescents et du soutien aux parents. Trois mots reviennent comme un leitmotiv dans ce chapitre, **communiquer**, **transformer**, **soutenir**, autant de voies d'action à préserver en faveur des familles avec adolescents.



« Pour les parents, il est plus facile d'élever la voix que d'élever ses enfants. »

Marc Favreau

4.1 DÉFIS ET ENJEUX POUR LES PARENTS

La vie familiale avec les adolescents a beaucoup changé. Elle s'inscrit dans une évolution sociale où les relations familiales sont maintenant davantage basées sur le respect de l'autre, sur la confiance mutuelle et sur le partage des devoirs et des responsabilités au sein de la famille. Entre parents, enfants et adolescents, les relations sont moins formelles, plus attentives à l'épanouissement individuel, autorisent l'argumentation, la négociation, la persuasion. Cette tendance permet à une nouvelle convivialité familiale de s'affirmer, ce dont personne ne semble se plaindre. Elle apporte en même temps son lot de doutes, de mises à l'épreuve et, parfois, pour les parents, de fragilisation dans l'exercice de leur rôle.

La période de l'adolescence, à cet égard, représente une étape particulière, qui prend des couleurs différentes en raison de l'allongement de la jeunesse mais dont l'enjeu principal demeure d'assurer aux adolescents un environnement sain, cohérent et fertile facilitant la projection dans l'avenir et la préparation des adultes qu'ils seront demain.

Cet enjeu est intimement lié à la responsabilité éducative des parents, à la nécessité d'édifier pour leurs enfants et adolescents un cadre structurant, tout à la fois sécurisant et ouvert au monde, favorable à l'épanouissement de leur maturité individuelle et sociale. En ce sens, la fonction parentale est unique, elle concerne tout autant la prise en charge éducative quotidienne et de longue durée, le développement des potentialités individuelles, l'épanouissement des enfants, la construction des repères, les apprentissages normatifs, la socialisation, l'inscription dans une généalogie ou une filiation, la transmission des valeurs, la fonction de protection et de solidarité.

Cependant, dans son rôle de transmission des valeurs et de socialisation, la famille est ébranlée et l'époque de l'adolescence est particulièrement propice à l'émergence du doute et du désarroi. Plusieurs écueils rendent difficile l'exercice de cette responsabilité, et les parents d'aujourd'hui ont bien des défis à relever.

- ***L'aménagement des territoires.*** La recherche de l'équilibre entre la reconnaissance de l'autonomie grandissante de leurs adolescents et la volonté de conserver une certaine emprise sur ce qu'ils vivent est l'un des principaux défis que doivent affronter les parents. Si la vie scolaire constitue un domaine où l'ingérence parentale est bien acceptée, les autres dimensions de la vie des adolescents semblent constituer des territoires plus flous, régulièrement négociés ou encore

absents des discussions familiales. On constate que certains parents, doutant d'avoir une place ou un rôle à jouer, ou encore soucieux d'éviter les conflits, opèrent un repli face à leurs adolescents. Souvent, dans ce contexte, ils mésestiment le rôle qu'ils sont en mesure de jouer.

- **L'autorité parentale.** Cette notion, que l'on confond souvent avec une certaine forme de tyrannie, semble particulièrement discréditée. En l'absence d'un consensus sur l'éducation des adolescents, les parents semblent ébranlés, isolés face à leurs responsabilités, ils doivent alors «inventer» de nouveaux modèles et trouver comment exercer l'autorité tout en maintenant la communication et le dialogue. Pourtant, ils considèrent primordial de transmettre leur vision du monde et leur expérience d'adulte à leurs adolescentes et leurs adolescents. Certains appréhendent de voir leurs adolescents connaître les expériences qu'eux-mêmes ont vécu. Comment faire alors?
- **La définition des rôles paternel et maternel.** Auparavant bien définis, les rôles éducatifs du père et de la mère apparaissent de plus en plus interchangeables. Quelles sont les conséquences de ces modèles «de transition» sur les relations entre parents et adolescents? Sur l'identité des filles et des garçons? Et sur la singularité d'un père et d'une mère? Ces questions se posent avec une acuité particulière aux parents désunis qui conservent des relations plus sporadiques avec leur adolescent, et encore davantage lorsque l'un des parents cesse de poursuivre son rôle après la rupture du couple.
- **La capacité d'organiser le temps parental.** La conciliation entre travail et famille, réclamée par les adolescents qui veulent des parents plus présents et par les parents qui désirent octroyer plus de temps à leurs enfants, est complexe à aménager. Les parents d'adolescents doivent trouver le moyen d'organiser leur horaire entre la famille, le travail, les activités quotidiennes domestiques, la famille élargie, notamment les soins aux aînés et les loisirs et leurs engagement sociaux, associatifs ou communautaires. Cette situation n'est pas un événement passager dans la vie adulte, ni tout à fait nouveau. Cependant, l'équilibre est périlleux dans un contexte où les adultes ne souhaitent pas renoncer à des acquis tels que l'accès des femmes au monde du travail et où les jeunes, de leur côté, élargissent le cercle de leurs activités hors de la famille. Dans cette conjoncture, comment trouver les moments propices pour être ensemble?

- **La sécurité financière.** Pour certaines familles avec adolescents, la vie quotidienne est marquée par l'insécurité financière. Le Conseil a mis en lumière l'augmentation des dépenses lorsque les enfants sont à l'adolescence et l'impact majeur de cette augmentation sur les familles monoparentales et à faible revenu qui ne peuvent offrir à leurs adolescents des loisirs adéquats, un environnement sain, des soins de santé particuliers. Les parents souffrent de ces situations tout comme les adolescents. Ces derniers, rappelons-le, sont élevés dans une société de consommation et réagissent parfois négativement devant ce qu'ils considèrent comme injuste. Dans des conditions où les préoccupations financières sont quotidiennes, il est bien plus ardu, tant pour les parents que pour les adolescents, d'envisager l'avenir avec confiance.
- **Les situations particulières.** Les besoins des familles avec des adolescents handicapés subissent les effets du virage ambulatoire sur la prise en charge par les familles des enfants vivant avec un handicap ou une limitation. Comment les parents d'adolescents vivront-ils cette prise en charge accrue dans l'avenir dans le contexte du vieillissement de la population? Que deviendront ces enfants lorsque les parents seront trop âgés ou trop malades pour s'en occuper? D'autre part, comment les institutions réagissent-elles à la volonté des parents d'accélérer l'intégration de leurs enfants handicapés ou avec une limitation dans les écoles? Voilà des questions importantes qui demandent réflexion.
- **Les difficultés d'intégration à la société.** Pour de trop nombreuses familles, la pauvreté, les obstacles à la communication en raison de la langue, les différences culturelles font émerger des problèmes particuliers à l'adolescence lorsqu'il est question de définir son identité dans un milieu d'accueil différent du milieu culturel d'origine. Dans un Québec de plus en plus pluraliste, comment favoriser l'intégration des familles et de leurs enfants? On ne peut passer à côté de ces questions parce qu'il s'agit de jeunes qui seront les adultes de demain.

Au cours des dernières décennies, la famille a vu ses fonctions transformées, mais a conservé sa vitalité et son identité essentielle de lieu d'échanges affectifs. D'ailleurs, la famille d'aujourd'hui, changeante et mouvante, demeure à tout âge, une valeur primordiale pour toutes les personnes interrogées. C'est probablement sur ce qui constitue leur force que les familles doivent miser: tout parent a quelque chose à transmettre, c'est ce rôle structurant qui doit faire l'objet d'un souci constant.

Maintenir la **communication**, quoiqu'il advienne, reste le défi majeur des parents d'adolescents pour se comprendre et grandir ensemble. Par ailleurs, la famille demeure un lieu de **soutien** essentiel, tant entre les membres de la famille immédiate qu'entre les générations qui se succèdent. De ce fait, un capital de ressources est à mobiliser du côté des grands-parents qui peuvent jouer un rôle important auprès de leurs petits-enfants même devenus adolescents. Enfin, au travers des mouvances que traversent les familles, une **transformation** porteuse d'espoir se fait jour : les pères d'adolescents aujourd'hui semblent accorder une importance essentielle au rôle qu'ils assument auprès de leurs enfants, cette tendance doit être encouragée tant au sein de la sphère privée constituée par la famille que dans la société toute entière.

4.2 DÉFIS ET ENJEUX POUR LES ADOLESCENTS

Les adolescents d'aujourd'hui ne semblent guère différer des adolescents qu'ont pu être leurs parents : enthousiastes, créatifs, à la recherche de leur identité, de plus d'autonomie et, finalement, de leur indépendance. Cependant, analyses, études et témoignages font état de différences fondamentales entre l'adolescence d'hier et celle d'aujourd'hui.

Devenir adulte, c'est apprendre à vivre dans le doute et à développer, au travers des expériences, sa propre philosophie, sa propre morale. Éviter le « prêt-à-penser. »

Hubert Reeves – Intimes convictions

À cette étape du développement, les adolescents interagissent avec l'extérieur du foyer et forment presque une catégorie sociale distincte avec ses codes, ses comportements, sa culture. Le contexte n'est plus le même, les grandes étapes vers l'âge adulte ne s'effectuent plus de manière linéaire mais suivant des trajectoires sinueuses, avec des chevauchements entre des phases autrefois successives. Avec l'allongement de cette étape de vie, l'adolescence pose de nouveaux défis, particulièrement quant à sa signification. Et les adolescents doivent relever le défi de donner un sens à cette période et d'en faire une phase riche et fructueuse de leur cycle de vie.

- **La négociation des territoires.** Face à leurs parents, les adolescents ont leur part à faire dans ce qu'il est convenu d'appeler l'aménagement des territoires. C'est au cours de ces discussions qu'ils ont à démontrer progressivement leurs capacités de conquérir plus d'autonomie. Ils ont également des choix à faire concernant le style de vie qu'ils désirent mener, les normes à intégrer, les options à prendre sur les valeurs soutenues par leurs parents, leurs amis ou d'autres.

- **La persévérance scolaire.** Pour la grande majorité des adolescents, le lien étroit entre la réussite scolaire et l'intégration au marché du travail semble intégré. Cependant, l'accroissement du temps consacré aux études par rapport aux générations précédentes impose des exigences aux adolescents: stress, situation financière précaire et dépendance prolongée. De plus, bien que le diplôme devienne une exigence, il ne constitue pas une garantie d'accès à l'emploi. La réussite demande donc aux adolescents de développer une confiance en eux et en leur avenir qui n'est pas forcément attestée par le contexte. Un grand défi!
- **La prise de parole et l'initiative.** Parallèlement aux acquis scolaires, les adolescents doivent développer d'autres atouts tels que la capacité de prendre des responsabilités ou des initiatives. À cet égard, ils réclament un droit à l'expression de leurs besoins et une participation plus grande aux décisions qui les touchent. La prise en compte de leur situation et de leurs aspirations dépend en partie de leur capacité de faire valoir leurs intérêts propres et de promouvoir les bénéfices d'une plus grande ouverture à leur participation sociale. Encore faut-il qu'ils trouvent des lieux pour s'exprimer et des occasions de se dépasser; actuellement, ces conditions semblent difficiles à réunir hors de la sphère scolaire et de l'intégration en emploi.

On le sait, l'adolescence est une période de changements profonds. Lorsqu'ils se vivent dans un contexte lui-même en pleine mouvance, la construction d'une identité solide et le processus vers une émancipation harmonieuse et réussie sont des défis de taille pour l'adolescent d'aujourd'hui. **Communiquer** davantage ses aspirations, ses attentes et ses actions peut y contribuer. La multitude de choix et d'options qui s'offrent aux adolescents leur demande un discernement remarquable qui se développe avec le **soutien** des personnes qui font référence dans leur vie: parents et famille, intervenants scolaires et sociaux et amis. Par ailleurs, de nombreux jeunes développent leurs capacités par la pratique sportive ou artistique, font preuve d'engagement social, tissent des liens très productifs avec les générations qui les précèdent ou celles qui les suivent, sont animés par des préoccupations humanitaires ou environnementales. Les adolescents doivent participer activement à la **transformation** de la représentation de leur image sociale: faire la démonstration que ce groupe d'âge parfois décrit comme passif, individualiste, consommateur, générateur ou victime de problèmes est en réalité dynamique, articulé, réfléchi et, en autant qu'on lui laisse une place, disposé à faire sa part pour participer à la progression de notre société et bâtir un monde meilleur.

4.3 DÉFIS ET ENJEUX POUR LE MILIEU SCOLAIRE

Pour la majorité des adolescents, l'école constitue un lieu particulier pour relever de nombreux défis, s'épanouir et développer des idéaux. En même temps, elle représente le milieu de vie le plus significatif après la famille. L'école fait l'objet d'attentes importantes; outre la transmission des connaissances et de la culture, elle fait face à de nouvelles missions: préparer à la citoyenneté, faire de la prévention et parfois de l'intervention psycho-sociale, faire découvrir des réalités culturelles. L'école partage avec les parents la délicate mission d'éduquer les citoyens de demain. Plusieurs facteurs sont à prendre en considération pour réussir cette mission d'envergure.

- **La réussite scolaire.** Dans les sociétés actuelles où la maîtrise du savoir est et deviendra de plus en plus essentielle, la réussite des études secondaires représente un objectif incontournable et ce, pour tous les jeunes. La très grande majorité des adolescents terminent maintenant les études secondaires dans les délais requis, d'autres les reprendront à l'âge adulte, une réussite de notre société par rapport aux décennies antérieures. De nos jours, l'adolescence correspond au statut d'étudiant, un état temporaire caractérisé par une certaine autonomie, mais sans accéder à l'indépendance de l'âge adulte. Les adolescents doivent donc se préparer à cette étape ultime pendant au moins cinq ans. Ils vivent cette traversée dans l'espoir et l'enthousiasme, mais aussi, pour certains d'entre eux, dans l'inquiétude de ne pas y arriver.
- **L'implication parentale.** Les parents sont très conscients de l'importance de l'éducation et ils craignent les problèmes occasionnés par l'échec et le décrochage scolaires. Beaucoup de parents adoptent alors des stratégies pour assurer la réussite. Les négociations ardues entre parents et adolescents autour de la réussite scolaire montrent bien l'enjeu majeur de l'obtention d'un diplôme aujourd'hui. Pourtant, un trop grand nombre de parents sont moins présents lorsque leurs adolescents accèdent à cette étape du cheminement scolaire, en particulier les parents dont les jeunes éprouvent déjà des difficultés. Cette absence des parents ne doit pourtant pas être assimilée à une démission ou à un désintérêt, les témoignages recueillis en font foi. Les études l'ont prouvé, même au secondaire, la collaboration des parents représente un facteur de réussite important. Cette situation est néanmoins inquiétante. Comment convaincre des parents déjà en réaction contre l'institution scolaire de renouveler leur engagement? Doit-on investir autant d'énergie pour intéresser les parents que les adolescents? Quelle place faut-il leur accorder au sein de l'école? Des solutions devront venir autant des parents que des enseignants et des directions d'école.

- **Les jeunes en difficulté.** Le virage de l'école vers la réussite scolaire pour tous accuse des ratés, comme le démontrent les chiffres sur le décrochage scolaire. Un trop grand nombre de jeunes échouent à cette étape avec des conséquences néfastes à long terme. Plusieurs sont d'avis qu'une plus grande variété de parcours scolaires permettrait d'encourager la persévérance d'une partie des adolescents. De plus, certaines décisions d'exclusion temporaire ou permanente sont prises en rapport avec les échecs répétés des jeunes avec l'objectif, dit-on, qu'ils se reprennent en main. Pourtant, l'école a la responsabilité d'éduquer et de socialiser les adolescents jusqu'à 16 ans. Le Conseil s'interroge par rapport à ces décisions : est-ce que, dans ce cas, l'école assume toutes ses responsabilités en excluant un jeune ? L'impact de ces échecs sur les adultes de demain est malheureusement connu ; perspectives d'emploi réduites, risques de périodes de chômage plus longues, bas salaires et peu de protection sociale. Comment alors récupérer ces jeunes pour qu'ils puissent éventuellement obtenir leur diplôme ?
- **Une école « milieu de vie ».** Dans un avis très récent²²⁸, le Conseil permanent de la jeunesse soutient que l'école secondaire doit devenir le point d'ancrage de l'action contre le décrochage social. Les voies proposées passent par un éventail de recommandations dont l'accroissement du nombre d'activités parascolaires stimulantes et l'ajout de moyens permettant l'expression des besoins des élèves. Le Conseil appuie cette position et estime que l'école doit être reconnue comme le pôle majeur autour duquel s'organise la vie adolescente à l'extérieur de la famille. Conçue de cette façon, l'école devient le lieu de convergence de tous les services de soutien et d'aide aux adolescents, des initiatives des jeunes et de la coordination de celles-ci par les adultes.

Le Conseil considère que l'école doit absolument poursuivre sa démarche d'une meilleure **communication** avec les parents et les élèves. Elle se doit de développer de nouvelles stratégies visant à susciter l'engagement de ces derniers, non seulement dans une communication à sens unique, comme des séances d'information, mais par une ouverture aux initiatives des parents et de leurs adolescents. C'est un chemin difficile, mais essentiel pour mener à bien dans les années à venir la réussite scolaire.

228 Conseil permanent de la jeunesse (2002). Je décroche, tu décroches, est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire, gouvernement du Québec. Québec, 62 p.

C'est également une voie qui permettra une meilleure connaissance mutuelle entre les familles et les écoles, la découverte de préoccupations communes et, pourquoi pas, l'émergence d'un **soutien** conjoint et réciproque dans l'accomplissement de leur mission éducative. Le Conseil estime que l'école doit être plus sensible que jamais à constituer un «milieu de vie». En accueillant favorablement les initiatives des parents et de leurs adolescents et en leur permettant de devenir davantage actifs dans la vie de l'école, non seulement dans les structures décisionnelles, mais aussi dans l'organisation d'activités de toutes sortes, sportives, culturelles ou communautaires, l'école secondaire pourrait ainsi agir pour une **transformation** véritable du rapport avec les familles et les adolescents.

4.4 DÉFIS ET ENJEUX POUR LA SOCIÉTÉ

«Leurs idées sont ignorées et personne ne se soucie d'eux. Ce n'est pas en les rejetant que la société va les aider à développer une meilleure estime d'eux-mêmes.»

Témoignage recueilli lors de la séance de consultation de Val-d'Or.

Nous avons vu comment l'adolescence mobilise les parents, eux-mêmes en processus de changement à ce moment de la vie familiale. Par ailleurs, comme période significative de la vie, l'adolescence a pris au cours des dernières années un visage social différent. Des significations nouvelles en découlent pour la société.

L'enjeu qui se dessine ici tient à la place que la société souhaite réserver aux adolescents en tant que groupe social notamment durant cette étape de plus en plus longue de leur vie. Dans nos sociétés contemporaines, l'adolescence se présente en quelque sorte comme un moratoire entre deux statuts, une étape peu intégrée dans la réalité sociale et dont il faudrait minimiser les effets. Plusieurs facteurs contribuent à perpétuer cette situation ou l'illustrent significativement.

- **L'image sociale des adolescents.** Le Conseil s'inquiète de cette image négative de l'adolescence véhiculée en particulier par les médias et de la tendance à présenter cette période essentiellement comme une phase dangereuse pour les adolescents et pour la société. Est-ce que notre société a modifié sa représentation de l'adolescence, laquelle a pourtant changé au cours des dernières décennies? Il ressort de cette perception une grande intolérance envers les jeunes et une ségrégation inacceptable qui ont des conséquences dramatiques sur une partie des adolescents.

- **La participation sociale des adolescents.** Les jeunes souhaitent participer davantage aux décisions qui les concernent, notamment à l'école, mais également dans leur vie sociale et communautaire. Certaines municipalités les consultent pour adapter leurs programmes aux besoins exprimés; cette pratique n'est toutefois pas encore généralisée. Nous l'avons souligné, les adolescents d'aujourd'hui représentent une génération bien préparée, à l'intérieur de la famille, à la discussion et à la négociation. Mais est-ce que ces habiletés sont utilisées dans la société? En fait, les adultes veulent-ils vraiment partager avec des adolescents? Dans le contexte de l'allongement de l'adolescence, la parole des jeunes devient primordiale. La reconnaissance est-elle possible? On peut légitimement se demander si la société de demain osera leur accorder un rôle spécifique, en dehors de celui de consommateurs.
- **Les problèmes de santé des adolescents.** Une société responsable doit se préoccuper activement de la qualité de la santé physique et psychologique de ses adolescents. Malgré l'accumulation des connaissances et une meilleure qualité de vie, les jeunes à l'adolescence font face à des problèmes de santé importants comme l'obésité et le diabète. Par ailleurs, la détresse psychologique et le suicide représentent des fléaux pour les adolescents. On peut se poser des questions concernant la hausse de ces phénomènes, sur les raisons qui poussent les jeunes hommes au suicide en si grand nombre et sur l'augmentation du suicide chez les filles. Face à ces souffrances et à ces nombreux signes d'alerte, il faut s'interroger sur l'adéquation de la prise en charge collective des adolescents en difficulté.
- **La prise en compte de la dimension familiale.** Les besoins de nos adolescents et les réalités qu'ils vivent ainsi que les engagements pris à leur égard, tant par les orientations politiques que par la société civile, sont indissociables de l'intérêt porté à leurs familles. Il serait illusoire de prétendre améliorer le sort des adolescents par des mesures s'adressant à eux en ignorant leur principal milieu d'appartenance. Outre le gouvernement, les organismes et associations communautaires, le monde de la santé et des services sociaux, les milieux de l'éducation, les municipalités ainsi que le monde du travail doivent faire de plus grands efforts pour reconnaître la contribution des familles à la société et trouver avec elles et non pour elles, les moyens de les aider. Travailler avec les parents est un gage de réussite éducative et, à plus long terme, de cohésion sociale.

Les familles avec adolescents ont des besoins particuliers qui doivent être entendus et compris par la société. Les parents désirent être **soutenus**, rassurés et encouragés dans leurs rôles parentaux. Ils souhaitent également du soutien pour faciliter la **communication** avec leurs adolescents. Pour leur part, les adolescents revendiquent des autres adultes qui composent la société une écoute plus attentive et souhaitent bénéficier d'une place plus large dans les instances décisionnelles. Mais il semble que les acquis dont ils bénéficient de plus en plus dans la sphère privée se heurtent, sur le plan social, à un ensemble de préjugés ou à des réticences marquées. Pour mieux comprendre les aspirations de cette jeunesse et comment les concilier avec celles des autres générations, il devient primordial que la société **transforme** ses perceptions et ses attitudes envers les adolescents.



Conclusion

Les défis et les enjeux que nous venons d'évoquer sont succinctement rapportés. Sans être exhaustive, cette énumération indique en revanche les secteurs où il faudrait intervenir en priorité afin de mettre au point des mesures de soutien originales et efficaces auprès des familles avec des adolescents.

Rappelons que l'adolescence représente une période normale du cycle de la vie et qu'en grande majorité les jeunes vivent celle-ci de façon positive et en santé. Cependant, la représentation qui en est faite, en particulier dans les médias, est trop souvent focalisée sur les aspects les plus dramatiques de la vie adolescente (conduites délinquantes, marginalisation, risques). Divers moyens médiatiques pourraient être utilisés pour présenter les adolescents dans leurs défis quotidiens comme dans leurs actions positives et novatrices.

En termes de prévention, un grand défi attend la société québécoise. En effet, elle doit repenser la stratégie adoptée depuis plusieurs années qui consiste à axer la prévention sur les enfants plus jeunes. Les adolescents ont aussi des difficultés impossibles à solutionner seuls et dont les conséquences peuvent s'avérer désastreuses pour l'avenir. Il faut fournir des ressources adéquates et en nombre suffisant, en particulier dans les écoles et les CLSC, pour soutenir les adolescents et leurs familles durant cette période critique de leur vie. De plus, les milieux voués à l'intervention psycho-sociale, touchés par des diminutions de ressources, semblent moins disponibles ou encore ont concentré leurs efforts sur les interventions et les familles vivant des problèmes plus intenses. Il est essentiel de réinvestir dans des activités de prévention et d'assurer une plus grande cohérence entre les divers milieux d'intervention.

Divers moyens doivent être envisagés afin d'aider les parents à développer la communication avec leur adolescent. Dans ce contexte, le calendrier scolaire pourrait être revu en tenant mieux compte des obligations parentales. De même, les milieux de travail doivent se montrer innovateurs et créatifs pour permettre une meilleure conciliation travail-famille. Pour soutenir les parents dans l'accomplissement de leur rôle, faciliter l'organisation de groupes de soutien entre pairs, des groupes de parents, pourrait s'avérer une avenue intéressante.

Dans la perspective d'accompagner les jeunes dans l'apprentissage de leur autonomie et de répondre à leur volonté de participer aux décisions qui les concernent, le Conseil est d'avis que la société doit soutenir concrètement les adolescents, au niveau politique, économique et social afin que cette parole puisse se réaliser et porter fruit. Le gouvernement

du Québec, par l'entremise de sa nouvelle politique de la jeunesse²²⁹ a donné des indications sur sa volonté d'attribuer aux jeunes un rôle majeur. Les plans d'action qui vont en découler devront réserver aux adolescents leur part d'initiative, d'action et de responsabilité. À ce titre, l'utilisation du tutorat, déjà en vigueur dans les écoles, au niveau local ou municipal, pourrait être une formule intéressante pour favoriser une bonne appropriation de leur zone d'influence et la prise en compte de leurs besoins et de leurs aspirations. Des progrès devraient également être accomplis pour mettre à la disposition des jeunes des lieux qui leur appartiennent et leur permettent de donner libre cours aux formes d'expression qu'ils souhaitent: activités sportives, musique, arts, implication communautaire ou lieux d'échanges informels.

Compte tenu des facteurs de risque pour la santé lors de l'adoption de mauvaises habitudes de vie et des effets négatifs au moment de la vie adulte, il est de l'intérêt de tous que la société privilégie aussi la prévention dans le domaine de la santé physique et de l'épanouissement intellectuel et culturel. Conséquemment, les familles avec adolescents doivent bénéficier d'un accès plus facile à des activités sportives et culturelles. Les municipalités et le milieu scolaire pourraient améliorer l'accès à leurs installations et ressources, aménager des horaires plus flexibles et s'assurer d'offrir des tarifs qui tiennent compte des capacités financières des familles.

Diminuer la détresse psychologique et le taux de suicide au Québec est un défi majeur. Le Conseil estime que la société doit accorder une attention particulière et immédiate à ces problématiques en augmentant les ressources pour aider parents et adolescents lors des passages difficiles. La société doit accorder la priorité au soutien des organismes d'écoute, à l'encadrement des jeunes et aux initiatives prises dans les écoles, comme les pairs vigilants.

Le Conseil considère essentiel de soutenir les familles immigrantes et autochtones avec adolescents. L'État doit améliorer la coordination entre les différents programmes et services dans le but de permettre à ces familles de développer des stratégies gagnantes. Il doit également adapter ses services et ses programmes afin de soutenir des expériences novatrices et de favoriser l'intégration de ces familles au Québec.

229 Secrétariat à la jeunesse (2001). La jeunesse au cœur du Québec. La politique québécoise de la jeunesse, gouvernement du Québec, Québec, 67 p.

Les familles qui vivent dans la précarité ont beaucoup de difficulté à envisager l'avenir, à faire des projets qui auront un impact très loin dans le temps. L'exercice des rôles parentaux s'avère plus difficile dans ce contexte où le défi consiste plutôt à survivre au jour le jour. Ces familles nécessitent un soutien particulier, non seulement sur le plan financier mais aussi social.

Ces voies d'action constituent pour notre société autant de façons de reconnaître la contribution des familles au plan social et économique et de leur exprimer que: «Nous mesurons les enjeux et partageons vos défis».





Bibliographie

Anatralla, Tony (2000), « Quand parents et enfants échangent leur rôle... La confusion des générations », *Le Nouvel Observateur*, Hors-Série « Les nouveaux ados: ils le sont plus tôt, ils le restent plus tard », juin, p. 20-21.

Assanand, Shashi (1998), « Les dilemmes des pratiques parentales dans un nouveau pays », *Transition*, vol. 28, n° 3, septembre, site Internet de L'Institut Vanier de la famille, page consultée le 15 juin 2001.

Beauchesne, Claude et Suzanne Dumas (1993), *Étudier et travailler?: enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire*, Québec, ministère de l'Éducation, 31 p.

Bellerose, Carmen, Jean Beaudry, Suzanne Bélanger et collaborateurs (2001), *Expériences de vie des élèves de niveau secondaire de la Montérégie, Rapport abrégé*, Direction de la santé publique, RRSSS Montérégie, 93 p.

Bernier, Léon (1997), « Les relations sociales », dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier, *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL/IQRC, p. 39-63.

Bernier, Léon et François de Singly (1996), « Présentation », *Familles et école, Lien social et Politiques*, RIAC 35, printemps, p. 5-9.

Bibby, Reginald W. (2001), « Les ados du Canada. Perspectives nationales sur la vie familiale », *Transition*, Institut Vanier de la famille, automne, vol. 31, 3, p. 3-7.

Bibby, Reginald W. (2001), *Canada's Teens. Today, Yesterday and Tomorrow*, Toronto, Stoddart, 356 p.

Blackburn, Marie-Eve et Normand Thibault (2000), « La fécondité des générations: bilan 1980-1999 », *Données sociodémographiques en bref*, Bulletin de l'ISQ, vol. 4, n° 3, juin, p. 7-8.

Bourget, Dominique, Pierre Gagné, Helen Ward et Serge Turmel (2001), *Les caractéristiques des suicides liés au jeu pathologique*, dans <http://www.msp.gouv.qc.ca/coroner/index.asp>, étude réalisée en collaboration avec le Bureau du Coroner du Québec, Bureau du coroner du Québec, page consultée le 12 mars 2002.

Cadolle, Sylvie (2001), « Mutations des rôles parentaux », *Informations sociales*, n° 93, p. 108-119.

Camirand, Jocelyne et al. (2001), *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 511 p. Collection « La santé et le bien-être ».

Charvet, Dominique, président (2001), *Jeunesse, le devoir d'avenir, Rapport de la commission « Jeunes et politiques publiques »*, dans http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/fic_pdf/charvet.pdf, Paris, Commissariat général du plan, 360 p., page consultée le 18 janvier 2001.

Chouinard, Marie-Andrée (2002), « Surprise! Tout va bien. Parents et professeurs travaillent en bons termes », *Le Devoir*, 19 février, p. A-4.

Claes, Michel (1995), « Le développement à l'adolescence: fiction, faits et principaux enjeux », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 16, n° 3, p. 63-88.

Cloutier, Mario, « Enfin l'espoir », *Le Devoir*, 27-28 octobre 2001, cahier B-10.

Cloutier, Richard, Madeleine Beaudry, Sylvie Drapeau, Christine Samson, Gilles Mireault, Marie Simard et Jacques Vachon (1997), « Changements familiaux et continuité: une approche théorique de l'adaptation aux transformations familiales » dans George M. Tarabulsky et Réjean Tessier, *Enfance et famille. Contextes et développement*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 31-56.

Cloutier, Richard (1996), *Psychologie de l'adolescence*, 2^e édition, Montréal, Gaëtan Morin éditeur, 326 p.

Cloutier, Richard, Lyne Champoux et Jacques Christian (1994), *Ados, familles et milieu de vie: la parole aux ados!*, Sainte-Foy, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, 120 p.

Cloutier, Richard (1985), « L'expérience de l'enfant dans sa famille et son adaptation future », *Apprentissage et Socialisation EN PISTE*, vol. 8, n° 4, décembre, p. 87-100.

Connolly, Jennifer A., Virginia Hatchette et Loren E. McMaster (1998), *Rendement scolaire des filles et des garçons canadiens au début de l'adolescence: les liens avec les attitudes personnelles et le soutien des parents et des enseignants face à l'école*, dans <http://www.hrdc.gc.ca/arb/publications/research/abw-98-14f.shtml>, Direction des ressources humaines du Canada, W-98-14F, page consultée le 17 juillet 2001.

Conseil de la famille et de l'enfance (2001), *Consultations publiques sur le thème « Familles avec adolescents »*, Synthèse, rédaction: Caron, Caroline, Québec, 25 p.

Conseil de la famille et de l'enfance, Institut de la statistique du Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance (2001), *Les familles et les enfants au Québec. Principales statistiques, 2^e édition*. Dépliant.

Conseil de la famille et de l'enfance (2001), *Rencontre avec deux classes du secondaire, Val d'Or, le mardi 8 mai 2001, synthèse*, rédaction: Caron, Caroline, Québec, 9 p.

Conseil de la famille et de l'enfance (2000), *Et si on parlait des familles et des enfants... de leurs préoccupations et de leurs besoins!; Le Rapport 1999-2000 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, Québec, Conseil de la famille et de l'enfance, 66 p.

Conseil de la famille et de l'enfance (2000), *Avis. Pour une plus grande complicité entre les familles et les écoles*, rédaction: Brûlé, Jean-Marie, Québec, 40 p.

Conseil de la famille et de l'enfance (1999), *Compte rendu de la consultation avec les représentants des communautés culturelles*, Québec, Conseil de la famille, 3 p.

Conseil de la famille et de l'enfance, ministère de la Famille et de l'Enfance, Bureau de la statistique du Québec (1999), *Un portrait statistique des familles et des enfants au Québec*, Québec, gouvernement du Québec, 206 p.

Conseil de la famille et Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (1995), *Créer des liens familiaux de convivialité. Une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles à l'occasion de l'Année internationale de la famille*, rédaction: Colette Lanthier et Vincent Ross, Québec, 87 p.

Conseil de la famille (1994), *Rapport de consultation. Nécessaire paternité... essentielle parentalité*, rédaction: Decoste, Ginette, Québec, 84 p.

Conseil de la famille (1992), *Quinze ans et déjà au travail! Le travail des adolescents: une responsabilité parentale et collective*, Québec, Conseil de la famille, 25 p.

Conseil permanent de la jeunesse (2002). *Je décroche, tu décroches, est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*, gouvernement du Québec. Québec, 62 p.

Conseil permanent de la jeunesse (1997), *Le suicide chez les jeunes: S.O.S. Jeunes en détresse! Avis du Conseil permanent de la jeunesse au sujet de la prévention du suicide auprès des jeunes*, rédaction: D'Amours, Yvan, Québec, p. 132.

Conseil supérieur de l'éducation (1991), *Les incidences du travail à temps partiel sur le rendement scolaire*, rédaction: Champagne, Nicole, Québec, 133 p.

Côté, Martine (1997), «L'amour chez les jeunes: y a-t-il encore des interdits?», dans Madeleine Gauthier *et al.*, dir. *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Les Éditions de l'ITQRC, p. 116-120.

Dagenais, Daniel (2000), *La fin de la famille moderne. Significations des transformations contemporaines de la famille*, Québec, PUL, 267 p. Collection «Sociologie contemporaine».

Daigle, Nathalie et Gilles Roy (2002), *Résumé de l'enquête auprès des membres votants des conseils d'établissement des écoles du Québec*, Québec, ministère de l'Éducation, 65 p.

Dandurand, Renée B. *et al.* (2000), *La prise en charge des enfants au Québec. Présentation d'une recension informatisée des écrits*, Document n° 4 du projet «Recension des écrits: La prise en charge des enfants dans certains pays occidentaux», Montréal, INRS-Culture et Société, 195 p.

Daveluy, Carole (2001), *Enquête sociale et de santé 1998*, 2^e édition, dans http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf/e_soc98v2-7.pdf, Québec, ISQ, 339 p., page consultée le 1er mars 2002.

Deschesnes, Marthe et Carmen Schaefer (1997), *Styles de vie des jeunes du secondaire en Outaouais*, Tome 1, Jeunes de l'Outaouais (Secteur général), Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de la santé publique et Les Centres jeunesse de l'Outaouais, 159 p.

«Developmental Tasks of Normal Adolescence», inspiré de Robert Havighurst et adapté à partir de Gary M. Ingersoll, *Normal adolescence*, Bloomington, Center for Adolescent Studies, Source Internet: <http://education.indiana.edu/cas/devtask.html>, page consultée le 22 janvier 2002.

Dubois, Lise (1997), «La santé et l'avenir» dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier, *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL/IQRC, p. 115-136.

Duchesne, Louis (2001), *La situation démographique au Québec*, édition 2001, Québec, Institut de la statistique du Québec, 276 p.

Duchesne, Louis (2000), «Avec qui vivent les élèves du secondaire?», *Données sociodémographiques en bref*, Bulletin de l'ISQ, vol. 4, n° 2, février, p. 7-8. Collection «Les conditions de vie».

Duclos, Germain, Danielle Laporte et Jacques Ross (1995), *L'estime de soi de nos adolescents: Guide pratique à l'intention des parents*, Montréal, Hôpital Sainte-Justine, 178 p.

Dulac, Germain (1993), *La paternité: les transformations sociales récentes*, Québec, Conseil de la famille, 93 p. Collection «Études et recherches».

Dyke, Nathalie et Jean-François Saucier (2000), *Culture et Paternités*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 143 p.

Fize, Michel (1990), *La démocratie familiale. Évolution des relations parents-adolescents*, Paris, Éditions de la Renaissance, 315 p.

Gagné, Pierre (2001), *Suicides chez les 10-19 ans*, dans <http://www.msp.gouv.qc.ca/coroner/index.asp>, Faculté de Médecine, Département de psychiatrie, Université de Sherbrooke en collaboration avec le Bureau du Coroner du Québec, Bureau du Coroner du Québec, page consultée le 12 mars 2002.

Gauthier, Madeleine (2000), «L'âge des jeunes: «un fait social instable», *Lien social et politiques*, n° 43, printemps, p. 23-32.

Gauthier, Madeleine (2000), «Le Sommet du Québec et de la jeunesse vu d'à côté» dans Gauthier *et al.*, dir, *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p. 131-140.

Gauthier, Madeleine (1997), « Le défi des choix dans un contexte d'incertitude », dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier (1997), *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL/IQRC, p. 25-37.

Gauthier, Madeleine (1997), « Présentation » dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier, *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL/IQRC, p. 15-20.

Gauthier, Madeleine (1997), « Les travailleurs », dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier, *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL/IQRC, p. 193-210.

Groupe d'experts en organisation clinique en matière de jeunesse (1998), *État de la situation et recommandations au regard des listes d'attente en protection de la jeunesse et de l'accessibilité aux services à la jeunesse*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, 111 p.

Groupe de travail sur la relance de la formation professionnelle des jeunes au secondaire et de la formation technique (1995), *La formation professionnelle chez les jeunes: un défi à relever*, Chapitre 2.1. Les constats et les perceptions des différents acteurs, dans <http://www.meq.gouv.qc.ca/fp/fp-tdm.html>, Québec, ministère de l'Éducation du Québec, page consultée le 25 septembre 2001.

Guillaume, Jean-François (1999), « Les mots de la jeunesse. Réflexions critiques sur l'utilisation d'un concept en Belgique francophone », dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume, *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Éditions de l'IQRC, p. 179-192. Collection « Culture et Société ».

Hamel, Marthe, Luc Blanchet et Catherine Martin (2001), *6-12-17 Nous serons bien mieux! Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire*, Québec, Les Publications du Québec, 302 p.

Institut de la Statistique du Québec (2001), « Les jeunes Québécois sont satisfaits de leur santé », communiqué de presse annonçant la publication prochaine de *l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, site Internet de l'ISQ, page consultée le 15 novembre.

Institut de la statistique du Québec (2001), « Le soutien affectif des parents: un facteur de santé mentale chez les jeunes », communiqué de presse annonçant la publication prochaine de *l'Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois 1999*, site Internet de l'ISQ, page consultée le 15 novembre.

Kremerik, Frances (2002), « L'évolution des habitudes de dépenses consacrées aux loisirs des familles canadiennes », *Tendances sociales canadiennes*, n° 64, printemps, p. 15-19.

Lacroix, Liliane (1994), « Le rôle du père change lentement... mais sûrement », *La Presse*, p. B-1.

La Ferrière, Michèle (2002), «Coup d'œil sur le fourmillement de la vie scolaire hors des classes», *Le Soleil*, 21 janvier.

Lamarre, Marcel (2000), «Le programme de soutien à l'école montréalaise: des constats à partager avec l'ensemble des écoles des milieux défavorisés du Québec», *Vie pédagogique*, n° 115, avril-mai, p. 38-41.

Lamotte, Aleyda (1997), *Parents et conjoints d'ici et d'ailleurs: une étude comparée des familles québécoises natives, immigrées et mixtes*, Québec, MRCI, 181 p. Collection «Études et recherches», n° 18.

Le Blanc, Marc (1999), «L'évolution de la violence chez les adolescents québécois: phénomène et prévention», dans <http://www2.bibl.ulaval.ca>, *Criminologie*, vol. 32, n° 1, 34 pages, page consultée le 1^{er} juillet 2001.

Le Gall, Josianne (2000), «La famille. Une ressource pour les jeunes d'origine immigrée à Montréal» dans Madeleine Gauthier *et al.*, dir., *Être jeune en l'an 2000*, Québec, Les Éditions de l'IQRC, p. 97-101.

Lespérance, André, Yves Nobert, Diane Foucault et Bénédyka Ristic (2001), «Scolarisation et diplomation», Institut de la statistique du Québec, Portrait social du Québec. *Données et analyses, édition 2001*, Québec, ISQ, p. 175-203.

Lessard, Claude (1994), «La scolarisation», dans Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, dir., *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, p. 817-842.

Lévesque, Carole, Christiane Montpetit et Hélène Blondeau (1998), *Identité et cycle de vie*, Chapitre 8: «Portraits d'individus. Avoir 20 ans chez les Inuits du Nunavik», Document d'orientation préparé pour Le Musée de la civilisation, Montréal, INRS, mars, p. 26-28.

Lévesque, Carole, Christiane Montpetit et Hélène Blondeau (1998) *Identité et cycle de vie*, Chapitre 8: «Portraits d'individus. Être femme autochtone à Montréal», document d'orientation préparé pour Le Musée de la civilisation, Montréal, INRS, mars, p. 29-31.

Lévesque, Carole, Hélène Blondeau et Charleen Rains (1996), *Nos Familles, un monde à découvrir*, Brochure d'information préparée dans le cadre des travaux de la Table de concertation québécoise sur la famille, Montréal, Femmes Autochtones du Québec, 47 p.

Lévesque, Carole (1995), «Précarité sociale, précarité professionnelle chez les jeunes adultes inuits du Nord Québécois» dans *Actes du colloque «Jeunes adultes et précarité: contraintes et alternatives» tenu lors du 62^e congrès de l'ACFAS*, mai 1994, Université du Québec à Montréal, Conseil permanent de la Jeunesse, p. 85-92.

Malboeuf, Marie-Claude (2001), «Avoir un ado, ça change pas le monde, sauf que...», Dossier, *La Presse*, 13 octobre, p. A-23-A-27.

Marcil-Gratton, Nicole et Céline Le Bourdais (1999), *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire: Résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*, Rapport de recherche CSR-1999-3F, Centre interuniversitaire d'études démographiques, Université de Montréal/INRS, présenté à l'Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants, ministère de la Justice du Canada, 38 p.

Mercure, Daniel (2001), «Les mutations contemporaines des rapports entre le travail, l'emploi et la famille», dans Conseil de la famille et de l'enfance, *Démographie et Famille. Les impacts sur la société de demain. Les actes du colloque*, Québec, Le Conseil, p. 74-86.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001), *Registre des Autochtones, Crees, Naskapis, Inuits*, 4 juin, obtenu du ministère de la Famille et de l'Enfance, 23 octobre 2001, Tableau «Répartition des bénéficiaires par communauté de résidence».

Ministère de l'Éducation du Québec, *Ministère de l'Éducation, Rapport annuel 2000-2001*, dans <http://www.meq.gouv.qc.ca/publications>, page consultée le 13 février 2002.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Canada, Région du Québec, (2001), *Données démographiques 2000, par bande*, dans <http://www.wainc-inac.gc.ca/qc/pop/>, page consultée en octobre 2001.

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (2000), *Portraits statistiques de la population immigrée, 1996, Québec, régions métropolitaines de recensement, régions administratives. Recensement 1996: données ethnoculturelles*, n° 5, Québec, le ministère, 150 p. Collection «Études, recherches et statistiques».

Morazain, Jeanne (2002), «Enfance partagée. Nouvelle guerre des sexes», *Gazette des femmes*, vol. 23, n° 6, mars-avril, p. 17-23.

Muxel, Anne (1993), «Valeurs et idées», *Informations sociales*, n° 30, p. 20-25.

Office des personnes handicapées du Québec (2000), *Estimation de la population*, dans Http://www.ophq.gouv.qc.ca/Recherche/Statistique/D_Population.htm, consulté en octobre 2001.

Parazelli, Michel (1999), «Prévenir l'adolescence?», dans Madeleine Gauthier et Jean-François Guillaume, *Définir la jeunesse? D'un bout à l'autre du monde*, Québec, Éditions de L'IQRC, p. 55-74. Collection «Culture et Société».

Pelletier, Louise et al. (1992), *Maladie chronique chez les enfants et les adolescents: impact de la maladie sur la famille, soutien social et adaptation*, Rapport de recherche, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale, 189 p.

Perreault, Marc et Gilles Bibeau (2001). *La gang: une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*, Montréal, Institut Interculturel de Montréal, 357 p.

Perron, M., M. Gaudreault, S. Veillette et L. Richard (1999), *Trajectoires d'adolescence: stratégies scolaires, conduites sociales et vécu psychoaffectif*. Rapport de recherche de la phase II. Série enquête régionale 1997 «Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean», Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 260 p.

Piette, Jacques, Christian-Marie Pons, Luc Giroux et Florence Millerand (2001), *Les jeunes et Internet (représentation, utilisation et appropriation)*, Rapport final de l'enquête menée au Québec dans le cadre du projet de recherche international, ministère de la Culture et des Communications du Québec, 138 p.

Pommereau, Xavier (2001), «Changer de peau», *Le Nouvel Observateur Hors-Série* – Les nouveaux ados, n° 41, p. 11.

Quéniart, Anne (2000), «Qui sont les pères d'aujourd'hui?», *Interface*, 21,1, p. 34-41.

Rapoport, Benoît et Céline Le Bourdais (2001), *Temps parental, formes familiales et horaires de travail*, Communication présentée au 69^e Congrès de l'ACFAS, Centre interuniversitaire d'études démographiques/Institut national de la recherche scientifique, 38 p.

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2000), *Enquête sur la santé et le bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie et au Centre-du-Québec*. Faits saillants, RRSSS Mauricie et Centre-du-Québec, mai, 4 p.

Roberge, Andrée (1997), "Le travail salarié pendant les études» dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier, *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Sainte-Foy, Les Éditions, de l'IQRC/PUL, p. 89-113.

Rotermann, Michelle (2001), «Jeunes Canadiens branchés», *Tendances sociales canadiennes*, hiver, n° 63, p. 4-8.

Sabatier, Colette (1991), «Les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration. Ce que nous savons et ce que nous devrions savoir», *Santé mentale au Québec*, vol. XVII, n° 1, juin, p. 165-190.

Saint-Jacques, Marie-Christine (2002), «Vivre au sein d'une famille recomposée: plus difficile avec des adolescents – plus difficile pour les adolescents?», *Bulletin de liaison de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec*, vol. 26, n° 3, janvier, p. 10-11.

Saint-Jacques, Marie-Christine et Claire Chamberland (2000), «Quand les parents refont leur vie. Regards adolescents sur la famille recomposée», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 24, n° 3, p. 115-131.

Samson, Claudette (2001), «Les ados, ces grands oubliés», *Le Soleil*, 1^{er} décembre, p. A-2.

Samson, Claudette (2001), « Le rapport a eu des effets mobilisateurs », *Le Soleil*, 1^{er} décembre, p. A-2.

Secrétariat à la jeunesse, (2001), La jeunesse au cœur du Québec. *La politique québécoise de la jeunesse*, gouvernement du Québec, Québec, 67 p.

Secrétariat aux Affaires autochtones, Québec (2001), *La population autochtone du Québec*, dans <http://www.mce.gouv.qc.ca/d/html/d1017008.html>, page consultée le 25 octobre 2001.

Segalen, Martine (1996), *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 296 p.

Silver, Cynthia (2000), « Être présent: le temps que les couples à deux soutiens passent avec leurs enfants », *Tendances sociales canadiennes*, Statistique Canada, été, n° 57, p. 25-29.

Simon, Hélène (2000), *Statistiques 1999 sur la criminalité au Québec*, dans <http://www.msp.gouv.qc.ca>, Sainte-Foy, Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique, 59 p., page consultée en mars 2002.

Singly, François de (2000), « Penser autrement », *Lien social et politiques*, n° 43, printemps, p. 12-16.

Théry, Irène (1998), *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée*, Paris, Éditions Odile Jacob/La documentation française, 413 p.

Thibault, Chantal (2000), *Les prestations familiales, statistiques 1999*, Québec, Régie des rentes du Québec, Direction de l'évaluation et de la révision, 30 p.

Thibault, Guy (2001), « L'activité physique », dans Marthe Hamel, Luc Blanchet et Catherine Martin (2001), 6-12-17 *Nous serons bien mieux! Les déterminants de la santé et du bien-être des enfants d'âge scolaire*, Québec, Les Publications du Québec, p. 211-250.

Tousignant, Michel, André Gagnon et Luce Des Aulniers (1999), « Une entrée ratée dans la vie. Suicides et dynamiques suicidaires chez les jeunes », *Frontières*, automne, p. 23-32.

Tremblay, Richard E. (2000), « L'origine de la violence chez les jeunes », dans <http://isuma.net/v01n02/tremblay-tr/tremblay-tr.htm>, Isuma, vol. 1, n° 2, automne, 12 p., page consultée le 24 juillet 2001.

Turenne, Martine (1999), « Très chers petits », *L'Actualité*, 1^{er} avril, p. 22.

Vaillancourt, Guillaume (2001), « Un Québec fou de ses ados », *Action nationale*, vol. XCI, n° 3, mars, p. 115-122.

Zuzanek, Jiri (2001), « Parenting Time: Enough or too Little? » *Isuma*, vol. 2, n° 2, été, p. 125-133.



Annexe : consultation et remerciements

Le Conseil de la famille et de l'enfance a tenu quatre séances de consultation publique ayant pour thème *Familles avec adolescents* :

Première consultation :
Victoriaville, le mardi 24 avril 2001

Deuxième consultation :
Québec, le jeudi 3 mai 2001

Troisième consultation :
Val-d'Or, le mardi 8 mai 2001
Deux rencontres avec des adolescents de la polyvalente Le Carrefour

Quatrième consultation :
Montréal, le mercredi 16 mai 2001

Deux documents de consultation ont été préparés à cet effet :

Premier document, destiné aux parents :
Familles avec adolescents: en voir de toutes les couleurs!?!

Deuxième document, destiné aux adolescents :
Parents et ados... Ça pas rap!?!

Des rapports de ces consultations ont également été rédigés.

Le Conseil a pu bénéficier, en cours d'élaboration de ce Rapport, du témoignage et des connaissances de plusieurs intervenants professionnels, d'universitaires et de spécialistes de l'adolescence.

Nous tenons à rendre hommage à toutes les personnes rencontrées pour leur disponibilité et leur précieuse collaboration. Les échanges que nous avons eus ont éclairé le Conseil dans sa réflexion pour élaborer ce Rapport.



**Composition
du Conseil de
la famille et de
l'enfance**

MEMBRES

BOILY, Nicole
Présidente du Conseil
Québec

AMIOT, Suzanne
Vice-présidente de la
Fédération des travailleurs
et des travailleuses du Québec
Montréal

BLAIN, François
Responsable de projet en éveil
à l'écrit à la Commission scolaire
Marie-Victorin
Boucherville

CARBONNEAU, Claudette
Première vice-présidente
de la Confédération des
syndicats nationaux
Montréal

COUTURE, Suzanne
Conseillère municipale de Val-d'Or
Val-d'Or

DESJARDINS, Louise
Conseillère en développement
coopératif à la vice-présidence
régionale Saguenay-Lac-Saint-
Jean-Charlevoix-Côte-Nord
Fédération des Caisses Desjardins
Chicoutimi

ESCOJIDO, Catherine
Vice-présidente du Conseil
Directrice des communications
de Montréal International
Montréal

JIMENEZ, Vania
Directrice de l'Unité de médecine
familiale et médecin au CLSC
Côte-des-Neiges
Montréal

KRONSTRÖM, Catrin
Avocate à l'Assurance vie
Desjardins-Laurentienne
Lévis

LABEAUME, Régis
Chargé de mission à la
Cité de l'optique de Québec
Sainte-Foy

LABRECQUE, Huguette
Ex-présidente provinciale de
l'Association féminine d'éducation
et d'action sociale
Saint-Jean-Christophe

MONGRAIN, Suzelle
Coordonnatrice de la Maison
de la famille de Trois-Rivières
Trois-Rivières

PITRE-ROBIN, Claudette
Directrice du Regroupement
des centres de la petite enfance
de la Montérégie
Saint-Lambert

PRUD'HOMME, Gilles
Directeur général d'Entraide
pour hommes
Montréal

MEMBRE DÉSIGNÉ

CLICHE, Guymond
Sous-ministre adjoint
au ministère de la Famille
et de l'Enfance

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

LAMOUREUX, Jean-Pierre

*Conseil de la famille
et de l'enfance*

Québec 